

#### **REFONDUE JUSQU'AU 11 JANVIER 2015**

Cette refonte vous est fournie à titre de commodité seulement et ne doit pas être considérée comme un document qui fait autorité.

#### NORME CANADIENNE 33-109 SUR LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION

#### PARTIE 1 DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

#### 1.1. Définitions

Dans la présente règle, on entend par :

- « ancienne société parrainante » : la dernière société inscrite pour le compte de laquelle une personne physique a agi à titre de personne physique inscrite ou de personne physique autorisée;
- « Annexe 33-109A1 » : Avis de cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée;
- « Annexe 33-109A2 » : Modification ou radiation de catégories de personnes physiques;
- « Annexe 33-109A3 » : Établissement autres que le siège;
- « Annexe 33-109A4 »: Inscription d'une personne physique et examen d'une personne physique autorisée;
- « Annexe 33-109A5 »: Modification des renseignements concernant l'inscription;
- « Annexe 33-109A6 »: Inscription d'une société;
- « Annexe 33-109A7 » : Rétablissement de l'inscription d'une personne physique inscrite ou de la qualité de personne physique autorisée;
- « autorité principale » : par rapport à une personne ou société, l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable du territoire principal de la personne ou société;
- « date de cessation » : le dernier jour où une personne physique a été autorisée à agir à titre de personne physique inscrite auprès de sa société parrainante ou a été une personne physique autorisée de sa société parrainante en raison de la fin de sa relation avec la société à titre de salarié, d'associé ou de mandataire ou d'une modification à cette relation;
- « établissement » : l'établissement où la société exerce une activité qui nécessite l'inscription, notamment une résidence si l'activité régulière et continue nécessitant l'inscription est exercée à cette résidence ou si des registres y relatifs y sont conservés;
- « numéro de présentation de renseignements à la BDNI » : le numéro unique attribué par la BDNI chaque fois que des renseignements y sont présentés;

- « personne physique autorisée » : toute personne physique qui remplit l'une des conditions suivantes :
- a) elle est administrateur, chef de la direction, chef des finances ou chef de l'exploitation d'une société ou exerce une fonction analogue;
- b) elle a la propriété véritable d'au moins 10 % des titres avec droit de vote d'une société ou exerce, directement ou indirectement, une emprise sur ceux-ci;
- c) elle est fiduciaire, liquidateur, exécuteur ou représentant légal et exerce le contrôle, directement ou indirectement, d'au moins 10% des titres avec droit de vote d'une société;
- « personne physique autorisée » : toute personne physique qui remplit l'une des conditions suivantes:
- a) elle est administrateur, chef de la direction, chef des finances ou chef de l'exploitation d'une société ou exerce une fonction analogue;
- b) elle a la propriété véritable d'au moins 10 % des titres avec droit de vote d'une société ou exerce, directement ou indirectement, une emprise sur ceux-ci:»
- c) elle est fiduciaire, liquidateur, exécuteur ou représentant légal et exerce le contrôle, directement ou indirectement, d'au moins 10% des titres avec droit de vote d'une société;
- « société » : toute personne ou société inscrite ou demandant à s'inscrire comme courtier, conseiller ou gestionnaire de fonds d'investissement;
- « société inscrite » : un courtier inscrit, un conseiller inscrit ou un gestionnaire de fonds d'investissement inscrit;
- « société parrainante » : les personnes suivantes :
- a) dans le cas d'une personne physique inscrite, la société inscrite pour le compte de laquelle elle agit;
- dans le cas d'une personne physique qui demande à s'inscrire, la société pour le compte de laquelle elle agira si sa demande est approuvée;
- c) dans le cas d'une personne physique autorisée d'une société inscrite, la société inscrite;
- d) dans le cas d'une personne physique autorisée d'une société demandant à s'inscrire, cette société;
- « territoire principal » : selon le cas, les territoires suivants :
- a) par rapport à une société dont le siège est au Canada, le territoire du Canada où son siège est situé;
- b) par rapport à une personne physique dont le bureau principal est au Canada, le territoire du Canada où son bureau principal est situé;
- c) par rapport à une société dont le siège est à l'extérieur du Canada, le territoire de l'autorité principale de la société tel qu'il est désigné par la société dans le dernier formulaire présenté par celle-ci conformément à l'Annexe 33-109A5 ou à l'Annexe 33-109A6;
- d) par rapport à une personne physique dont le bureau principal est à l'extérieur du Canada, le territoire principal de sa société parrainante.

# 1.2. Interprétation

Les expressions utilisées dans la présente règle définies par la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription ont le sens qui leur est donné dans la règle.

# PARTIE 2 DEMANDE D'INSCRIPTION ET EXAMEN DES PERSONNES PHYSIQUES AUTORISÉES

# 2.1. Inscription d'une société

La société qui demande à s'inscrire à titre de courtier, de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières les documents suivants :

- a) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, dûment rempli;
- b) à l'égard de chacun de ses établissements dans le territoire intéressé autres que le siège, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription.

### 2.2. Inscription d'une personne physique

- 1) Sous réserve du paragraphe 2 et des articles 2.4 et 2.6, la personne physique qui demande à s'inscrire en vertu de la législation en valeurs mobilières présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription.
- 2) La personne physique autorisée à l'égard d'une société inscrite qui demande à devenir une personne physique inscrite auprès de celle-ci présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription.

# 2.3. Rétablissement de l'inscription

- 1) La personne physique qui demande le rétablissement de son inscription en vertu de la législation en valeurs mobilières présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription, sauf si elle présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 conformément au paragraphe 2.
- L'inscription de la personne physique suspendue en vertu de l'article 6.1 [Cessation de l'autorisation de la personne physique pour le compte d'une société] de la Norme canadienne 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites est rétablie à la date à laquelle la personne présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription, lorsque les conditions suivantes sont réunies :
  - a) le formulaire est présenté au plus tard le 90e jour après la date de cessation;
  - b) la relation de la personne physique avec l'ancienne société parrainante à titre de salarié, d'associé ou de mandataire n'a pas pris fin en raison de sa démission à la demande de la société, de sa démission volontaire ou de son congédiement en raison de l'une des allégations suivantes :
    - i) activité criminelle;

- ii) contravention à la législation en valeurs mobilières;
- iii) contravention aux règles d'un organisme d'autoréglementation;
- c) après la date de cessation, aucune modification n'a été apportée aux renseignements présentés antérieurement au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 qui sont visés aux rubriques suivantes :
  - i) la rubrique 13 [Renseignements concernant la réglementation] (autre que l'alinéa c de la rubrique 13.3);
  - ii) la rubrique 14 [Renseignements sur les infractions criminelles];
  - iii) la rubrique 15 [Renseignements sur les poursuites civiles];
  - iv) la rubrique 16 [Renseignements sur la situation financière];
- d) la personne physique demande le rétablissement de son inscription auprès d'une société parrainante dans l'une des catégories dans lesquelles elle était inscrite à la date de cessation;
- e) la nouvelle société parrainante est inscrite dans la même catégorie que celle de l'ancienne société parrainante de la personne physique.

# 2.4. Demande de modification ou de radiation d'une catégorie d'inscription de personne physique

La personne physique inscrite qui demande l'inscription dans une catégorie supplémentaire ou la radiation d'une catégorie d'inscription présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription.

#### 2.5. Personne physique autorisée

- 1) La personne physique autorisée présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription, au plus tard 10 jours après être devenue une personne physique autorisée, sauf si elle présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 conformément au paragraphe 2.
- 2) La personne physique qui cesse d'être une personne physique autorisée à l'égard de son ancienne société parrainante et qui devient une personne physique autorisée à l'égard d'une nouvelle société parrainante peut présenter à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, dûment rempli, si toutes les conditions suivantes sont réunies :
  - a) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 est présenté conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription dans les délais suivants :
    - i) au plus tard 10 jours après être devenue une personne physique autorisée de la nouvelle société parrainante;
    - ii) au plus tard 90 jours après la date de cessation;
  - b) elle conserve la même qualité de personne physique autorisée qu'elle avait auprès de l'ancienne société parrainante;
  - c) les conditions prévues aux alinéas b et c du paragraphe 2 de l'article 2.3 sont remplies.

#### 2.6. Personne inscrite en vertu de la Loi sur les contrats à terme sur marchandises

- 1) Au Manitoba et en Ontario, malgré le paragraphe *b* de l'article 2.1, la société qui demande à s'inscrire en vertu de l'article 2.1 et qui est inscrite en vertu de la *Loi* sur les contrats à terme sur marchandises n'est pas tenue de présenter le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, dûment rempli, conformément à l'article 3.2 à l'égard de ses établissements enregistrés dans la BDNI.
- 2) Au Manitoba et en Ontario, malgré le paragraphe 1 de l'article 2.2, la personne physique qui demande à s'inscrire en vertu de la législation en valeurs mobilières et qui est enregistrée dans la BDNI avec sa société parrainante comme personne inscrite en vertu de la *Loi* sur les contrats à terme sur marchandises présente à l'agent responsable le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

#### PARTIE 3 MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE SOCIÉTÉ INSCRITE

#### 3.1. Avis de modification des renseignements concernant une société

- 1) Sous réserve du paragraphe 3 ou 4, la société inscrite avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements présentés antérieurement dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 ou en vertu du présent paragraphe dans les délais suivants :
  - a) si la modification concerne les renseignements contenus dans la partie 3 de l'Annexe 33-109A6, au plus tard 30 jours après la modification;
  - b) si la modification concerne les renseignements contenus dans toute autre partie de l'Annexe 33-109A6, au plus tard 10 jours après la modification.
- 2) L'avis de modification visé au paragraphe 1 est donné au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5.
- 3) Il n'est pas obligatoire de donner l'avis de modification conformément au paragraphe 1 si la modification concerne les renseignements suivants :
  - a) un établissement autre que le siège de la société, si la société présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, dûment rempli, en vertu de l'article 3.2;
  - b) la fin ou la modification de la relation d'un dirigeant, d'un associé ou d'un administrateur avec la société inscrite à titre de salarié, d'associé ou de mandataire, si la société présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1, dûment rempli, en vertu du paragraphe 1 de l'article 4.2;
  - c) un nouveau dirigeant, associé ou administrateur de la société inscrite, si cette personne physique présente l'un des formulaires suivants :
    - i) le formulaire, dûment rempli, prévu à l'Annexe 33-109A4 en vertu du paragraphe 1 de l'article 2.2 ou du paragraphe 1 de l'article 2.5;
    - ii) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, dûment rempli, en vertu du paragraphe 2 de l'article 2.3 ou du paragraphe 2 de l'article 2.5:
  - d) les renseignements contenus dans les documents justificatifs visés à l'une des rubriques suivantes de l'Annexe 33-109A6 :
    - i) la rubrique 3.3 [Documents commerciaux];
    - ii) la rubrique 5.1 [Calcul de l'excédent du fonds de roulement];

- iii) la rubrique 5.7 [Résolution du conseil d'administration approuvant l'assurance];
- iv) la rubrique 5.13 [États financiers audités];
- v) la rubrique 5.14 [Lettre d'instructions à l'auditeur];
- 4) La personne ou société qui a présenté l'appendice B [Acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification] de l'Annexe 33-109A6 avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements présentés antérieurement à la rubrique 3 [Nom du mandataire aux fins de signification] ou à la rubrique 4 [Adresse du mandataire aux fins de signification] de cet appendice en présentant l'appendice B, dûment rempli, au plus tard 10 jours après la modification;
- 5) Le paragraphe 4 ne s'applique pas à la personne ou société qui n'est plus inscrite depuis au moins six ans.
- 6) Pour l'application des paragraphes 2 et 4, la personne ou société peut donner l'avis à l'autorité principale.

#### 3.2. Modification concernant un établissement

La société inscrite avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de l'ouverture de tout établissement autre qu'un nouveau siège, ou de toute modification des renseignements présentés antérieurement dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, en présentant le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription, au plus tard 10 jours après l'ouverture de l'établissement ou la modification le concernant.

# PARTIE 4 MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE PERSONNE PHYSIQUE INSCRITE OU AUTORISÉE

# 4.1. Avis de modification des renseignements concernant une personne physique

- 1) Sous réserve du paragraphe 2, la personne physique inscrite ou autorisée avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements visés à l'Annexe 33-109A4 présentés antérieurement dans les délais suivants :
  - a) si la modification concerne les renseignements contenus dans les rubriques 4 [Citoyenneté] et 11 [Emplois et autres activités antérieurs] du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, au plus tard 30 jours après la modification:
  - si la modification concerne les renseignements contenus dans toute autre rubrique du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, au plus tard 10 jours après la modification;
- 2) Il n'est pas obligatoire de donner l'avis de modification visé au paragraphe 1 si la modification concerne les renseignements présentés antérieurement à la rubrique 3 [Renseignements personnels] du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.
- L'avis de modification visé au paragraphe 1 est donné à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription.
- 4) Malgré le paragraphe 3, l'avis de modification visé au paragraphe 1 est donné à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières au moyen

du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, lorsque la modification concerne les renseignements suivants :

- a) pour une personne physique, sa qualité de personne physique autorisée de la société parrainante;
- b) le retrait ou l'ajout d'une catégorie d'inscription;
- c) la radiation de l'inscription dans un ou plusieurs territoires autres que le territoire principal.
- d) tout renseignement figurant à l'appendice C de l'Annexe 33-109A4.

#### 4.2. Cessation de la relation à titre de salarié, d'associé ou de mandataire

- 1) La société inscrite avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de la fin ou de la modification de sa relation avec une personne physique parrainée qui est salariée, associée ou mandataire, si celle-ci cesse d'avoir l'autorisation d'agir pour son compte à titre de personne physique inscrite ou d'être une personne physique autorisée à son égard, au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription, en remplissant les rubriques suivantes:
  - a) les rubriques 1 à 4;
  - b) la rubrique 5, sauf si le motif de la cessation de relation indiqué à la rubrique 4 est le décès de la personne physique.
- 2) La société inscrite présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières les renseignements visés aux dispositions suivantes :
  - a) l'alinéa a du paragraphe 1, au plus tard 10 jours après la date de cessation;
  - b) l'alinéa b du paragraphe 1, au plus tard 30 jours après la date de cessation.
- 3) La société inscrite fournit à la personne physique qui en fait la demande, dont elle est l'ancienne société parrainante, un exemplaire du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 qu'elle a présenté à l'égard de cette personne conformément au paragraphe 1 dans les 10 jours suivant la demande.
- 4) Si les renseignements que la société inscrite a présentés à la rubrique 5 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 à l'égard de la personne physique en ayant demandé un exemplaire n'étaient pas inclus dans l'exemplaire qui lui a été fourni à l'origine, la société inscrite fournit à la personne physique un autre exemplaire de ce formulaire, qui contient les renseignements visés à rubrique 5, à la plus éloignée des dates suivantes:
  - a) 10 jours après la demande faite en vertu du paragraphe 3;
  - b) 10 jours après la présentation des renseignements visés à l'alinéa b du paragraphe 2.

# PARTIE 5 DILIGENCE RAISONNABLE ET CONSERVATION DES DOCUMENTS

## 5.1. Obligations de la société parrainante

1) La société parrainante prend les moyens nécessaires pour s'assurer de la véracité et de l'exhaustivité des renseignements présentés conformément à la présente règle à l'égard de toute personne physique.

- 2) La société parrainante obtient de chaque personne physique qui est inscrite afin d'agir pour son compte ou qui est l'une de ses personnes physiques autorisées un exemplaire du plus récent formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 qui a été présenté par l'ancienne société parrainante de cette personne, à l'égard de cette dernière, le cas échéant, au plus tard 60 jours après être devenue sa société parrainante.
- 3) La société parrainante conserve tous les documents qu'elle a utilisés pour remplir l'obligation prévue au paragraphe 1 pendant l'une des périodes suivantes :
  - a) dans le cas d'une personne physique inscrite, au moins 7 ans après la date à laquelle elle a cessé d'être inscrite afin d'agir pour son compte;
  - b) dans le cas d'une personne physique qui a demandé à s'inscrire mais dont l'inscription a été refusée par l'agent responsable ou, au Québec, par l'autorité en valeurs mobilières, au moins 7 ans après la date de la demande;
  - c) dans le cas d'une personne physique autorisée, au moins 7 ans après la date à laquelle elle a cessé d'être une de ses personnes physiques autorisées.
- 4) Sans limiter l'application du paragraphe 3, si la personne physique inscrite, la personne physique qui demande à s'inscrire ou la personne physique autorisée désigne un mandataire aux fins de signification, la société parrainante conserve l'acte de désignation original signé par la personne physique pendant la période prévue à l'alinéa b du paragraphe 3.
- 5) La société parrainante qui conserve un document conformément au paragraphe 3 ou 4 relativement à des renseignements présentés à la BDNI inscrit sur la première page le numéro de présentation de renseignements à la BDNI.

# PARTIE 6 DISPOSITIONS TRANSITOIRES

# 6.1. Dépôt du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 par toutes les sociétés inscrites – le 30 septembre 2010

La société inscrite qui était inscrite avant le 28 septembre 2009 présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, dûment rempli, au plus tard le 30 septembre 2010.

# 6.2. Avis de modification concernant les sociétés inscrites avant le 28 septembre 2009

- Dans le présent article, on entend par « Formulaire 3 » le formulaire qu'une société a présenté avant le 28 septembre 2009 pour s'inscrire à titre de courtier, de conseiller ou de placeur dans le territoire qui, lorsque la demande a été faite, aurait été le territoire principal de la société en vertu de la présente règle.
- 2) Sous réserve du paragraphe 5, la société inscrite qui était inscrite initialement dans un territoire du Canada avant le 28 septembre 2009 et qui n'a pas présenté le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières l'avise de toute modification des renseignements présentés antérieurement de la façon suivante :
  - a) en ce qui concerne les renseignements donnés dans un avis relatif au mandataire aux fins de signification et au domicile élu, au moyen de l'appendice B de l'Annexe 33-109A6, au plus tard 10 jours après la modification;
  - b) en ce qui concerne les renseignements contenus dans le Formulaire 3 ou tout avis de modification de ces renseignements, présenté à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières dans les délais suivants :

- i) s'il s'agit de renseignements équivalents à ceux visés à la partie 3 de l'Annexe 33-109A6, au plus tard 30 jours après la modification;
- s'il s'agit de renseignements équivalents à ceux visés à toute autre partie de l'Annexe 33-109A6, au plus tard 10 jours après la modification.
- 3) La société inscrite visée au paragraphe 2 avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de tout changement d'auditeur ou de date de clôture de son exercice au plus tard 10 jours après le changement.
- 4) Pour l'application des paragraphes 2 et 3, la société peut donner l'avis à l'autorité principale.
- 5) Il n'est pas obligatoire de donner l'avis de modification visé au paragraphe 2 si la modification concerne les renseignements suivants :
  - a) l'ajout d'un dirigeant, d'un associé ou d'un administrateur de la société inscrite, si cette personne physique présente les formulaires suivants :
    - i) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 en vertu du paragraphe 1 de l'article 2.2 ou du paragraphe 1 de l'article 2.5;
    - ii) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 en vertu du paragraphe 2 de l'article 2.3 ou du paragraphe 2 de l'article 2.5;
  - b) la cessation ou la modification de la relation du dirigeant, de l'associé ou de l'administrateur avec la société inscrite à titre de salarié, d'associé ou de mandataire, si la société présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 en vertu du paragraphe 1 de l'article 4.2;
  - c) un emplacement autre que le siège de la société, si cette dernière présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 en vertu de l'article 3.2;
  - d) des renseignements équivalents à ceux visés à l'alinéa d du paragraphe 3 de l'article 3.1.

# 6.3 Période de transition relative à la Base de données nationale d'inscription

- 1) Dans le présent article, on entend par « date d'accès à la BDNI » le premier jour après le 25 septembre 2009 où un déposant BDNI peut faire une présentation de renseignements à la BDNI.
- 2) Le déposant BDNI qui, avant le 25 septembre 2009, a présenté un avis n'ayant été ni accepté ni refusé par l'agent responsable, ou, au Québec, par l'autorité en valeurs mobilières avant cette date le présente de nouveau, comme si le délai prévu pour la présentation de l'avis se situait entre le 25 septembre 2009 et le jour précédant la date d'accès à la BDNI, conformément aux paragraphes 3, 4 et 6, selon le cas.
- Sauf en ce qui a trait à un avis visé au paragraphe 4, si le délai prévu pour la présentation de l'un des documents suivants se situe entre le 25 septembre 2009 et le jour précédant la date d'accès à la BDNI, il est prolongé jusqu'au 45e jour suivant la date d'accès à la BDNI:
  - a) l'avis qui doit être présenté en format BDNI;
  - b) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 qui doit être présenté en vertu du paragraphe 1 de l'article 2.5.
- Sont présentés autrement qu'au moyen du site Web de la BDNI les documents pour lesquels le délai de présentation prévu se situe entre le 25 septembre 2009 et le jour précédant la date d'accès à la BDNI, à savoir :

- a) l'avis visé au paragraphe 1 de l'article 4.1, si la modification concerne des renseignements présentés antérieurement à l'égard des rubriques suivantes de l'Annexe 33-109A4 :
  - i) la rubrique 14 [Renseignements sur les infractions criminelles];
  - ii) la rubrique 15 [Renseignements sur les poursuites civiles];
  - iii) la rubrique 16 [Renseignements sur la situation financière];
- l'avis de cessation visé au paragraphe 1 de l'article 4.2 provenant de l'ancienne société parrainante, dans le délai prévu par le paragraphe 2 de l'article 4.2, si la relation de la personne physique avec la société à titre de salarié, d'associé ou de mandataire a pris fin en raison de sa démission ou de son congédiement justifié.
- À compter du 28 septembre 2009 jusqu'au jour précédant la date d'accès à la BDNI, la personne physique peut présenter à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières les documents suivants autrement qu'au moyen du site Web de la BDNI:
  - a) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7;
  - b) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2;
  - c) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, sauf s'il est présenté en vertu du paragraphe 1 de l'article 2.5;
- 6) Le déposant BDNI qui a présenté des renseignements autrement que par le site Web de la BDNI en vertu du paragraphe 4 ou 5 les présente de nouveau à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières en format BDNI de la façon suivante :
  - a) en ce qui concerne le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 présenté en vertu de l'alinéa a du paragraphe 5, en présentant les formulaires suivants :
    - si la date de cessation était le 28 septembre 2009 ou une date postérieure, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, dûment rempli, au plus tard 30 jours après la date d'accès à la BDNI;
    - si la date de cessation était antérieure au 28 septembre 2009, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, dûment rempli, au plus tard 30 jours après la date d'accès à la BDNI;
  - b) en ce qui concerne tout autre formulaire, au plus tard 30 jours après la date d'accès à la BDNI

# 6.4 Transition - Rétablissement en vertu du paragraphe 2 de l'article 2.3 et du paragraphe 2 de l'article 2.5

- 1) Malgré le paragraphe 2 de l'article 2.3, à compter de la date d'accès à la BDNI jusqu'au 28 décembre 2009, la personne physique qui demande le rétablissement de son inscription en vertu de ce paragraphe présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription, si la date de cessation est antérieure au 28 septembre 2009.
- 2) L'inscription d'une personne physique qui présente le formulaire visé au paragraphe 1 n'est rétablie conformément au paragraphe 2 de l'article 2.3 que si toutes les conditions prévues aux alinéas a à e de ce paragraphe sont réunies.

3) Le paragraphe 2 de l'article 2.5 ne s'applique pas à la personne physique autorisée dont la date de cessation est antérieure au 28 septembre 2009.

#### PARTIE 7 DISPENSE

# 7.1. Dispense

- 1) L'agent responsable ou l'autorité en valeurs mobilières peut accorder une dispense de l'application de tout ou partie des dispositions de la présente règle, sous réserve des conditions ou restrictions prévues par la dispense.
- 2) Malgré le paragraphe 1, en Ontario, seul l'agent responsable peut accorder une telle dispense.
- 3) Sauf en Ontario, cette dispense est accordée conformément à la loi visée à l'annexe B de la Norme canadienne 14-101 sur les *Définitions*, vis-à-vis du nom du territoire intéressé.

# PARTIE 8 ABROGATION ET DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

#### 8.1. Abrogation

La Norme canadienne 33-109 sur les *Renseignements concernant l'inscription*, entrée en vigueur le 11 mai 2005, est abrogée.

#### 8.2. Date d'entrée en vigueur

La présente règle entre en vigueur le 28 septembre 2009.

# ANNEXE 33-109A1 AVIS DE CESSATION DE RELATION AVEC UNE PERSONNE PHYSIQUE INSCRITE OU AUTORISÉE (article 4.2)

#### **INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou aux organismes d'autoréglementation (OAR) compétents pour les aviser qu'une personne physique inscrite ou autorisée a quitté sa société parrainante ou a cessé des activités nécessitant l'inscription ou d'être une personne physique autorisée.

#### **Terminologie**

Dans le présent formulaire, l'expression « date de cessation » ou « date de prise d'effet de la cessation de la relation » désigne le dernier jour où une personne physique a été autorisée à agir à titre de personne physique inscrite auprès de sa société parrainante ou le dernier jour où elle a été une personne physique autorisée de sa société parrainante en raison de la fin de sa relation avec la société à titre de salarié, d'associé ou de mandataire ou d'une modification à cette relation.

#### Comment présenter ce formulaire

Présentez ce formulaire sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI) en format BDNI, à l'adresse www.nrd.ca.

Si vous vous prévalez de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 de la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, vous pouvez présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI.

#### Quand présenter ce formulaire

Présentez les réponses aux rubriques 1 à 4 dans un délai de 10 jours suivant la date de la cessation de relation.

Si vous devez remplir la rubrique 5, présentez les réponses dans un délai de 30 jours suivant la date de cessation. Si vous le faites en format BDNI après avoir présenté les réponses aux rubriques 1 à 4 à la BDNI, utilisez le type de demande « Mise à jour/Correction d'un avis de cessation de relation » pour remplir la rubrique 5 de ce formulaire.

Rubric	que 1	Société
1.	Nom :	
2.	Numé	ero BDNI :
Rubrio	que 2	Personne physique
1.	Nom :	
2.	Numé	ero BDNI :
Rubrio	que 3	Établissement auquel la personne physique était rattachée
1.	Adres	se de l'établissement :
2.	Numé	ero BDNI :

# Rubrique 4 Date et motif de la cessation de relation

1.	Date de cessation/date de prise d'effet de la cessation de relation
(AA	AA/MM/JJ)
per	agit du dernier jour où une personne physique a été autorisée à agir à titre de sonne physique inscrite auprès de la société parrainante ou a été une personne rsique autorisée.
2.	Motif de la cessation de relation (cochez la case appropriée)
	Démission volontaire
	Démission à la demande de la société 🔲
	Congédiement avec dossier en règle
	Congédiement justifié
	Fin de contrat à durée déterminée
	Retraite
	Décès 🔲
	Autre motif
	Si vous avez coché « Autre motif », fournissez des explications
Duk	
	prique 5 Précisions sur la cessation de relation
	nplissez la rubrique 5 sauf si la personne physique est décédée. Dans l'espace prévu lessous :
•	indiquez le ou les motifs de la cessation des fonctions ou de la cessation de relation;
•	si la réponse aux questions suivantes est « oui », donnez des précisions.
	[Format BDNI seulement]
	Cette information sera communiquée dans les 30 jours de la date de prise
	d'effet de la cessation de relation.  Sans objet : la personne physique est décédée.
	Répondez aux questions suivantes selon les renseignements dont vous disposez.
	Au cours des douze derniers mois :
	Oui Non
1.	La personne physique était-elle accusée d'une infraction criminelle 🗌 🔻
2.	La personne physique a-t-elle fait l'objet d'une enquête menée par ur organisme de réglementation des valeurs mobilières ou du secteur financier?
3.	La personne physique a-t-elle fait l'objet de mesures disciplinaires internes importantes de la part de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle relativement à ses activités en tant que personne inscrite?

4.	déposés contre la personne physique ou la société relativement à des activités en valeurs mobilières menées par la personne physique pendant qu'elle était une personne inscrite ou une personne autorisée à agir au nom de la société?
5.	La personne physique a-t-elle des obligations financières non acquittées envers les clients de la société?
6.	La société ou un membre du même groupe qu'elle ont-ils subi des pertes financières importantes ou vu leur réputation entachée en raison de la conduite de la personne physique?
7.	La société ou un membre du même groupe qu'elle ont-ils enquêté sur la personne physique relativement à de possibles manquements importants aux obligations fiduciaires ou réglementaires, ou aux politiques et procédures de conformité de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle? Il peut s'agir d'opérations ou de recommandations de placement inappropriées, de vol ou de détournement de fonds ou de titres de clients, de dissimulation de pertes aux clients, de contrefaçon de signature de clients, de blanchiment d'argent, de fausses déclarations délibérées et d'activités professionnelles occultes.
8.	La personne physique a-t-elle manqué à plusieurs reprises ou de façon importante de respecter les politiques et procédures de conformité de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle?
9.	La personne physique a-t-elle géré de façon discrétionnaire des comptes de clients ou s'est-elle livrée à des activités nécessitant l'inscription sans être dûment inscrite ou sans l'autorisation de la société?
Motifs	/Précisions :
Rubric	que 6 Abrogée
Rubric	que 7 Mise en garde
dérivé	met une infraction à la législation en valeurs mobilières et à la législation sur les és, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises, nque donne des renseignements faux ou trompeurs sur ce formulaire.
Rubric	que 8 Attestation
Attest	ation - format BDNI :
	Je présente ces renseignements en qualité de mandataire de la société. En cochant cette case, j'atteste que la société m'a fourni tous les renseignements présentés sur ce formulaire.
Attest	ation - format différent du format BDNI :
l'auto formu	nant ci-dessous, j'atteste ce qui suit à l'agent responsable ou, au Québec, à rité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente ce laire pour le compte de la société, directement ou par l'intermédiaire de rité principale :
	• j'ai lu ce formulaire et compris les questions;
	• tous les renseignements présentés sur ce formulaire sont véridiques et complets.

Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Date (AAAA/MM/JJ)
Appendice A - (Abrogée)

#### **ANNEXE 33-109A2**

# MODIFICATION OU RADIATION DE CATÉGORIES DE PERSONNES PHYSIQUES (paragraphe 2 de l'article 2.2, article 2.4, paragraphe 2 de l'article 2.6 ou paragraphe 4 de l'article 4.1)

#### **INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, aux organismes d'autoréglementation (OAR) compétents lorsqu'une personne physique inscrite ou autorisée demande à ajouter ou à retirer des catégories d'inscription ou des activités autorisées ou lorsque d'autres changements sont apportés aux renseignements figurant dans l'appendice C de l'Annexe 33-109A4.

### **Terminologie**

Rubrique 1

Dans le présent formulaire, les mots « vous », « votre » et « personne physique » désignent la personne physique inscrite ou autorisée qui demande à ajouter ou à retirer des catégories d'inscription ou des activités autorisées.

#### Comment présenter ce formulaire

Personne physique

Ce formulaire doit être présenté sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI) en format BDNI, à l'adresse <u>www.nrd.ca</u>.

Si vous vous prévalez de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 du Règlement 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription, vous pouvez présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI.

Nom	:	
Numé	ero BDN	JI :
Rubrio	que 2	Territoires d'inscription
1.		sez-vous ce formulaire sous le régime de passeport ou en vertu d'un mode raction pour l'inscription?
	Coch	er la case « Non » si vous êtes inscrit :
	a)	dans un seul territoire du Canada;
	b)	dans plusieurs territoires du Canada et que vous demandez la radiation dans un ou plusieurs territoires autres que le territoire principal, à l'exclusion de votre territoire principal;
	c)	dans plusieurs territoires du Canada et que vous demandez une modification uniquement dans votre territoire principal.
		Oui Non
2.		uez, en cochant les cases appropriées, chaque territoire dans lequel vous undez la modification ou la radiation.
☐ Alk	oerta	

	olombie-Britannique
□Île	-du-Prince-Édouard
□ Ма	anitoba
□No	ouveau-Brunswick
□No	ouvelle-Écosse
☐ Nu	unavut
Or	ntario
Qu	uébec
☐ Sa	skatchewan
Te	rre-Neuve-et-Labrador
Te	rritoires du Nord-Ouest
☐ Yu	ıkon
<b>Rubrio</b> Quello	que 3 Retrait de catégories es catégories demandez-vous à retirer?
Rubrio	que 4 Ajout de catégories  Catégories  Quelles catégories demandez-vous à ajouter?
2.	Assurance responsabilité professionnelle (courtiers en épargne collective du Québec et courtiers en plans de bourses d'études du Québec)  Si vous demandez à vous inscrire au Québec en tant que représentant de courtier en épargne collective ou de courtier en plans de bourse d'études, indiquez si vous êtes couvert par l'assurance responsabilité professionnelle de votre société parrainante.
	Oui Non
	Si vous avez répondu « non », veuillez fournir les renseignements suivants :
Nom	de votre assureur :
Numé	éro de police :
3.	Expérience pertinente dans le secteur des valeurs mobilières
	Si vous n'étiez pas inscrit au cours des 36 derniers mois et avez réussi l'examen prévu il y a plus de 36 mois, considérez-vous avoir accumulé 12 mois d'expérience pertinente dans le secteur des valeurs mobilières au cours de la période de 36 mois?

Oui Non Sans objet
Si vous êtes une personne physique qui présentez une demande d'autorisation de l'OCRCVM, cochez la case « Sans objet ».
Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice A.
Rubrique 5 Motifs de la demande de radiation
Si vous demandez à retirer une catégorie d'inscription ou une activité autorisée, indiquez les motifs de votre demande de radiation dans le territoire intéressé.
<del></del>

# Rubrique 6 Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis au nom des autorités en valeurs mobilières indiquées à l'appendice B et utilisés par celles-ci aux fins de l'application de certaines dispositions de leurs lois sur les valeurs mobilières ou sur les dérivés.

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont aussi recueillis par l'OAR indiqué à l'appendice B et utilisés par lui aux fins de l'application de son règlement intérieur et de ses règlements, décisions et politiques.

En présentant ce formulaire, la personne physique consent à ce que les autorités en valeurs mobilières ou les OAR compétents collectent ses renseignements personnels et obtiennent, le cas échéant, les dossiers des autorités policières, les dossiers tenus par des organismes de réglementation gouvernementaux ou non gouvernementaux ou des OAR, son dossier de crédit et ses relevés d'emploi s'ils en ont besoin pour examiner les renseignements contenus dans le présent formulaire et vérifier si elle demeure apte à l'inscription ou à l'autorisation, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés, pendant la durée de l'inscription ou de l'autorisation. Les autorités en valeurs mobilières ou les OAR peuvent demander des renseignements sur la personne physique à tout organisme public ou privé ainsi qu'à toute personne physique ou morale.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements aux autorités en valeurs mobilières ou aux OAR compétents du territoire concerné, aux coordonnées figurant à l'appendice B. Au Québec, vous pouvez également vous adresser à la Commission d'accès à l'information (1-888-528-7741, site Web : www.cai.gouv.qc.ca).

# Rubrique 7 Mise en garde

Commet une infraction à la législation en valeurs mobilières et à la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises , quiconque donne des renseignements faux ou trompeurs sur ce formulaire.

#### Rubrique 8 Attestation

#### Attestation - format BDNI

Je confirme avoir discuté des questions du présent formulaire avec un dirigeant, un directeur de succursale ou un superviseur de ma société parrainante. À ma connaissance, cette personne était convaincue que j'avais parfaitement compris les questions. Je limiterai mes activités à celles qui sont autorisées dans ma catégorie d'inscription.

Je présente ces renseignements en qualité de mandataire de la personne
physique indiquée sur ce formulaire. En cochant cette case, j'atteste que

la personne physique m'a fourni tous les renseignements présentés sur ce formulaire.

#### Attestation - format différent du format BDNI

En signant ci-dessous :

- 1. J'atteste ce qui suit à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente ce formulaire, directement ou par l'intermédiaire de l'autorité principale :
  - j'ai lu ce formulaire et compris les questions;
  - tous les renseignements présentés sur ce formulaire sont véridiques et complets.
- 2. Je confirme avoir discuté des questions du présent formulaire avec un dirigeant, un directeur de succursale ou un superviseur de ma société parrainante. À ma connaissance, cette personne était convaincue que j'avais parfaitement compris les questions. Je limiterai mes activités à celles qui sont autorisées dans ma catégorie d'inscription.

Signature de la personne physique	
Date :	
(AAAA/MM/JJ)	

En signant ci-dessous, j'atteste ce qui suit à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente ce formulaire pour le compte de la personne physique, directement ou par l'intermédiaire de l'autorité principale :

- 1. la personne physique dont le nom figure dans ce formulaire sera embauchée par la société comme personne physique inscrite ou non inscrite;
- 2. j'ai discuté des questions du présent formulaire avec la personne physique ou un directeur de succursale, un superviseur ou un autre dirigeant ou associé l'a fait et, à ma connaissance, elle les comprend parfaitement.

Nom de la société
Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Date :
(AAAA/MM/JJ)

# APPENDICE A Expérience pertinente dans le secteur des valeurs mobilières (rubrique 4)

Décrivez vos responsabilités dans les domaines reliés à la catégorie dans laquelle vous demandez l'inscription, notamment les titres que vous avez portés, ainsi que les dates de début et de fin de mandat :
Quelle proportion de votre temps consacrez-vous à ces activités?
Indiquez les activités de formation continue auxquelles vous avez participé au cours des 36 derniers mois et qui sont pertinentes pour la catégorie dans laquelle vous demandez l'inscription :

#### **APPENDICE B**

#### Coordonnées relatives à l'avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

# APPENDICE B - Coordonnées relatives à l'avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

**Alberta** 

Alberta Securities Commission Suite 600, 250-5th St. SW Calgary (Alberta) T2P 0R4 Attention: Information Officer Téléphone : 403-297-6454

Colombie-Britannique

British Columbia Securities Commission P.O. Box 10142, Pacific Centre 701 West Georgia Street Vancouver (Colombie-Britannique)

V7Y 1L2

Attention: Freedom of Information

Officer

Téléphone: 604-899-650 ou 800-373-6393 (au Canada)

Île-du-Prince-Édouard

Securities Office

Department of Community Affairs and

Attorney General P.O. Box 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7N8

Attention: Deputy Registrar of Securities

Téléphone: 902-368-6288

Manitoba

Commission des valeurs mobilières du

Manitoba

400, avenue St-Mary, bureau 500 Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 À l'attention du directeur des

inscriptions

Téléphone: 204-945-2548 Télécopieur: 204-945-0330

Nouveau-Brunswick

Financial and Consumer Services Commission of New Brunswick / Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick

85, rue Charlotte, bureau 300 Saint John (Nouveau-Brunswick)

E2L 2J2

À l'intention du Directeur des valeurs

mobilières

Téléphone: 506-658-3060

Nouvelle-Écosse

Nova Scotia Securities Commission Suite 400, 5251 Duke Street Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3 Attention: Deputy Director, Capital Ontario

Commission des valeurs mobilières de

l'Ontario 22nd Floor

20 Queen Street West Toronto (Ontario) M5H 3S8

Attention: Compliance and Registrant

Regulation

Téléphone: 416-593-8314

Courriel: registration@osc.gov.on.ca

Québec

Autorité des marchés financiers 800, square Victoria, 22e étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3

À l'attention du responsable de l'accès

à l'information

Téléphone: 514-395-0337 ou

877-525-0337

Saskatchewan

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive

Regina (Saskatchewan) S4P 4H2 Attention: Deputy Director, Capital

Markets

Téléphone: 306-787-5871

Terre-Neuve-et-Labrador

Superintendent of Securities, Service NL Government of Newfoundland and

Labrador P.O. Box 8700

2nd Floor, West Block Confederation Building

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

A1B 4J6

Attention: Manager of Registrations

Téléphone: 709-729-5661

Territoires du Nord-Ouest

Government of the Northwest Territories

Department of Justice

1st Floor Stuart M. Hodgson Building

5009 - 49th Street

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

X1A 2L9

Attention: Deputy Superintendent of

Securities

Téléphone: 867-920-8984

Yukon

Gouvernement du Yukon Surintendant des valeurs mobilières Ministère des Services aux collectivités

P.O. Box 2703 C-6

Markets

Téléphone : 902-424-7768

#### Nunavut

Gouvernement du Nunavut Ministère de la Justice C.P. 1000, succ. 570 Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Attention: Deputy Registrar of Securities

Téléphone: 867-975-6590

Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6 À l'attention du surintendant des

valeurs mobilières Téléphone : 867-667-5314

Organisme d'autoréglementation

Organisme canadien de réglementation du commerce des

valeurs mobilières

121 King Street West, Suite 2000 Toronto (Ontario) M5H 3T9 À l'attention du responsable de la protection des renseignements

personnels

Téléphone : 416-364-6133

Courriel: PrivacyOfficer@iiroc.ca ».

# ANNEXE 33-109A3 ÉTABLISSEMENTS AUTRES QUE LE SIÈGE (article 3.2)

# **INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou aux organismes d'autoréglementation (OAR) compétents pour les aviser qu'un établissement a été ouvert ou fermé, ou que les renseignements sur un établissement ont été modifiés.

Cochez la case appropriée et remplissez le formulaire au complet :
Ouverture d'un établissement
Fermeture d'un établissement
Modification des renseignements présentés précédemment au sujet d'ur établissement. Précisez clairement les renseignements modifiés.
Comment présenter ce formulaire
Présentez ce formulaire sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI) en format BDNI, à l'adresse <u>www.nrd.ca</u> .
Si vous vous prévalez de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 de la Norme canadienne 31-102 sur la <i>Base de données nationale d'inscription</i> , vous pouvez présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI.
Rubrique 1 Type d'établissement
Succursale ou établissement
Sous-succursale (membres de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels seulement)
Rubrique 2 Superviseur ou directeur de succursale
Nom du superviseur désigné ou du directeur de succursale :
Numéro BDNI du superviseur désigné ou du directeur de succursale :
Rubrique 3 Renseignements sur l'établissement
Adresse de l'établissement : (une case postale n'est pas une adresse valide)
Adresse postale(si elle est différente de l'adresse de l'établissement) :
Numéro de téléphone :
Numéro de télécopieur :
Courriel :

#### Rubrique 4 Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis au nom des autorités en valeurs mobilières indiquées à l'appendice A et utilisés par cellesci aux fins de l'application de certaines dispositions de leurs lois sur les valeurs mobilières et (ou) les dérivés.

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont aussi recueillis par l'OAR indiqué à l'appendice A et utilisé par lui aux fins de l'application de son règlement intérieur et de ses règlements, décisions et politiques.

En présentant ce formulaire, la personne physique consent à ce que les autorités en valeurs mobilières ou les OAR compétents collectent ses renseignements personnels et obtiennent, le cas échéant, les dossiers des autorités policières, les dossiers tenus par des organismes de réglementation gouvernementaux ou non gouvernementaux ou des OAR, son dossier de crédit et ses relevés d'emploi s'ils en ont besoin pour examiner les renseignements contenus dans le présent formulaire et vérifier si elle demeure apte à l'inscription ou à l'autorisation, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés, pendant la durée de l'inscription ou de l'autorisation. Les autorités en valeurs mobilières ou les OAR peuvent demander des renseignements sur la personne physique à tout organisme public ou privé ainsi qu'à toute personne physique ou morale.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements aux autorités en valeurs mobilières ou aux OAR compétents du territoire concerné, aux coordonnées figurant à l'appendice A. Au Québec, vous pouvez également vous adresser à la Commission d'accès à l'information (1-888-528-7741, site Web: www.cai.gouv.qc.ca).

#### Rubrique 5 Mise en garde

Commet une infraction à la législation en valeurs mobilières et à la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises, quiconque donne des renseignements faux ou trompeurs sur ce formulaire.

# Rubrique 6 Attestation

#### Attestation - format BDNI:

Je présente ces renseignements en qualité de mandataire de la société. En cochant cette case, j'atteste que la société m'a fourni tous les renseignements présentés sur ce formulaire.
Si l'établissement est une résidence, la personne physique qui y exerce des activités a rempli le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 attestant qu'elle consent à ce que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières y entre aux fins de l'application de la législation en valeurs mobilières et de la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises.

# Attestation - format différent du format BDNI:

En signant ci-dessous, j'atteste ce qui suit à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières de chaque territoire dans lequel je présente ce formulaire pour le compte de la société, directement ou par l'intermédiaire de l'autorité principale :

- j'ai lu ce formulaire et compris les questions;
- tous les renseignements présentés sur ce formulaire sont véridiques et complets;
- si l'établissement précisé dans ce formulaire est une résidence, la personne physique qui y exerce des activités a rempli le formulaire prévu à l'Annexe 33 109A4 attestant qu'elle consent à ce que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières y entre aux fins de l'application de la législation

Nom de la société
Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer

Date (AAAA/MM/JJ)

en valeurs mobilières et de la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises.

#### **APPENDICE A**

#### Coordonnées relatives à l'avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

#### **Alberta**

Alberta Securities Commission Suite 600, 250-5th St. SW Calgary (Alberta) T2P 0R4 Attention: Information Officer Téléphone: 403-297-6454

#### Colombie-Britannique

British Columbia Securities Commission P.O. Box 10142, Pacific Centre 701 West Georgia Street Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2

Attention: Freedom of Information

Officer

Téléphone: 604-899-6500 ou 800-373-6393 (au Canada)

#### Île-du-Prince-Édouard

Securities Office

Department of Community Affairs and Attorney General

P.O. Box 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7N8

Attention: Deputy Registrar of Securities

Téléphone: 902-368-6288

# Manitoba

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

400, avenue St-Mary, bureau 500 Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 À l'attention du directeur des inscriptions

Téléphone: 204-945-2548 Télécopieur: 204-945-0330

#### Nouveau-Brunswick

Financial and Consumer Services Commission of New Brunswick / Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick

85, rue Charlotte, bureau 300 Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2

À l'intention du Directeur des valeurs mobilières

Téléphone: 506-658-3060

#### Nouvelle-Écosse

Nova Scotia Securities Commission Suite 400, 5251 Duke Street Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3 Attention: Deputy Director, Capital

Markets

Téléphone: 902-424-7768

#### Ontario

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

22nd Floor

20 Queen Street West Toronto (Ontario) M5H 3S8

Attention: Compliance and Registrant

Regulation

Téléphone: 416-593-8314

Courriel: registration@osc.gov.on.ca

#### Québec

Autorité des marchés financiers 800, square Victoria, 22e étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3 À l'attention du responsable de l'accès

à l'information

Téléphone: 514-395-0337 ou

877-525-0337

#### Saskatchewan

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive Regina (Saskatchewan) S4P 4H2 Attention: Deputy Director, Capital Markets

Téléphone: 306-787-5871

# Terre-Neuve-et-Labrador

Superintendent of Securities, Service NL Government of Newfoundland and Labrador

P.O. Box 8700

2nd Floor, West Block Confederation Building

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

A1B 4J6

Attention: Manager of Registrations

Téléphone: 709-729-5661 Territoires du Nord-Ouest

Government of the Northwest Territories

Department of Justice

1st Floor Stuart M. Hodgson Building

5009 - 49th Street

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

X1A 2L9

Attention: Deputy Superintendent of

Securities

Téléphone: 867-920-8984

#### Yukon

Gouvernement du Yukon Surintendant des valeurs mobilières Ministère des Services aux collectivités P.O. Box 2703 C-6 Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6 À l'attention du surintendant des

valeurs mobilières

Téléphone: 867-667-5314

# Nunavut

Gouvernement du Nunavut Ministère de la Justice C.P. 1000, succ. 570 Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Attention: Deputy Registrar of Securities

Téléphone : 867-975-6590

# Organisme d'autoréglementation

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières 121 King Street West, Suite 2000 Toronto (Ontario) M5H 3T9 À l'attention du responsable de la protection des renseignements

personnels

Téléphone : 416-364-6133

Courriel: PrivacyOfficer@iiroc.ca».

# ANNEXE 33-109A4 INSCRIPTION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE ET EXAMEN D'UNE PERSONNE PHYSIQUE AUTORISÉE (article 2.2)

#### **INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou à l'organisme d'autoréglementation (OAR) lorsqu'une personne physique :

- demande à s'inscrire dans une catégorie;
- demande un examen en tant que personne physique autorisée.

Un seul formulaire doit être présenté, même pour une demande d'inscription dans plusieurs catégories. Ce formulaire sert aussi à demander un examen en tant que personne physique autorisée. Une case postale n'est pas une adresse valide pour l'établissement.

# **Terminologie**

Dans le présent formulaire, les expressions « actionnaire important » et « actionnaire » désignent tout actionnaire qui, au total, est directement ou indirectement propriétaire de titres lui assurant 10 % ou plus des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation.

L'expression « dérivés » désigne les instruments financiers comme les contrats à terme standardisés, notamment les contrats négociables, les options sur contrats à terme et les swaps dont le cours, la valeur ou les obligations de paiement sont fonction d'un ou de plusieurs éléments sous-jacents. Les dérivés peuvent se présenter sous la forme d'instruments, de contrats ou de titres.

L'expression « personne autorisée » désigne, à l'égard d'un membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), une personne qui est un associé, un administrateur, un dirigeant, un salarié ou un mandataire du membre et qui est autorisée par l'OCRCVM ou par un autre OAR canadien à remplir toute fonction prescrite par le règlement intérieur, les règlements ou les politiques de l'OCRCVM ou d'un autre OAR canadien.

L'expression « société parrainante » désigne la société inscrite au sein de laquelle vous exercerez vos fonctions à titre de personne physique inscrite ou autorisée.

L'expression « titre de CFA » désigne le titre obtenu au terme du programme d'étude des analystes financiers agréés élaboré et administré par le CFA Institute, selon l'appellation qui lui est donnée à la date d'entrée en vigueur de la présente règle, ainsi que tout programme antérieur ou postérieur dont la portée et le contenu ne sont pas sensiblement moindres que ceux du programme en question.

L'expression « titre de gestionnaire de placements canadien » désigne le titre obtenu au terme du programme d'études pour les gestionnaires de placements canadiens élaboré et administré par Formation mondiale CSI Inc., selon l'appellation qui lui est donnée à la date d'entrée en vigueur de la présente règle, ainsi que tout programme antérieur ou postérieur dont la portée et le contenu ne sont pas sensiblement moindres que ceux du programme en question.

Les mots « vous », « votre » et « personne physique » désignent la personne physique qui demande à s'inscrire ou qui dépose ce formulaire en tant que personne physique autorisée en vertu de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la législation sur les dérivés.

#### Comment présenter ce formulaire

#### Format BDNI

Présentez ce formulaire sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI) en format BDNI, à l'adresse www.nrd.ca. Si vous avez des questions, adressezvous au service de la conformité, de l'inscription ou des affaires juridiques de la société parrainante ou à un avocat possédant de l'expérience en droit des valeurs mobilières, ou encore consultez le site Web d'information de la BDNI, à l'adresse www.nrd-info.ca.

#### Format différent du format BDNI

Si vous vous prévalez de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 de la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, vous pouvez présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI.

Si l'espace prévu ne suffit pas, utilisez une autre feuille en indiquant clairement le numéro des rubriques et des questions. Remplissez et signez le formulaire, puis transmettez-le aux agents responsables, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, aux OAR ou aux autres autorités compétentes. Le nombre d'exemplaires originaux signés du formulaire à présenter dépend de la province ou du territoire et de l'agent responsable, de l'autorité en valeurs mobilières, ou de l'OAR.

Pour éviter tout retard dans le traitement de ce formulaire, veuillez répondre à toutes les questions qui s'appliquent à vous. Si vous avez des questions, adressez-vous au service de la conformité, de l'inscription ou des affaires juridiques de la société parrainante ou à un avocat possédant de l'expérience en droit des valeurs mobilières, ou encore consultez le site Web d'information de la BDNI, à l'adresse www.nrd-info.ca.

# Rubrique 1 Nom 1. Nom Prénom Deuxième prénom (s.o. ) Troisième prénom (s.o. ) Nom de famille Numéro BDNI (le cas échéant) :\_\_\_\_\_\_ 2. **Autres noms** Utilisez-vous un autre nom que celui indiqué ci-dessus ou avez-vous déjà été connu sous d'autres noms, par exemple un surnom ou un nom marital? Oui $\square$ Non $\square$ Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice A. 3. Utilisation d'autres noms Utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisé un nom ou exercé une activité sous un nom qui n'est pas un de ceux indiqués ci-dessus, par exemple le nom commercial d'une entreprise individuelle ou un nom d'équipe? Oui $\square$ Non $\square$ Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice A.

# Rubrique 2 Adresse domiciliaire

Indiquez toutes vos adresses domiciliaires des dix dernières années, y compris celles à l'étranger.

# Numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal Numéro de téléphone : \_\_\_\_ Date de début de la résidence à cette adresse (AAAA/MM) : \_\_\_\_\_ Si vous demeurez à cette adresse depuis moins de dix ans, veuillez remplir l'appendice B. 2. Adresse postale Cochez cette case si votre adresse postale est la même que votre adresse domiciliaire actuelle. Sinon, fournissez les renseignements suivants : Numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal 3. Adresse électronique professionnelle : Rubrique 3 Renseignements personnels Date de naissance : \_\_\_\_\_(AAAA/MM/JJ) 1. 2. Lieu de naissance : \_ (ville, province, territoire ou État, pays) Féminin Masculin 3. Sexe: 4. Couleur des yeux : 5. Couleur des cheveux : \_\_\_\_\_ Taille: \_\_\_\_\_ po ou \_\_\_\_ cm 6. Poids: \_\_\_\_\_ | b ou \_\_\_\_ | kg

Adresses domiciliaires actuelles et antérieures

1.

7.

# Rubrique 4 Citoyenneté

1.	Renseignements sur la citoyenneté			
Que	el est votre pays de citoyenneté?			
	Canada			
	Autre, précisez :			
2.	Si vous êtes aussi citoyen d'un autre pays que le Canada, remplissez la section suivante.			
	Cochez cette case si vous n'avez pas de passeport valide. Sinon, fournissez les renseignements suivants :			
N° c	de passeport :			
Date	e de délivrance :(AAAA/MM/JJ)			
Lieu	de délivrance:			
	(ville, province, territoire ou État, pays)			
Rub	rique 5 Territoires d'inscription			
1.	Déposez-vous ce formulaire sous le régime de passeport ou en vertu d'un mode d'interaction pour l'inscription?			
	Ne cochez la case « Non » que si :			
	a) vous demandez à vous inscrire dans votre territoire principal seulement;			
	b) vous demandez un examen en tant que personne physique autorisée			
	et si vous n'êtes inscrit en vertu de la législation en valeurs mobilières d'aucun territoire du Canada.			
	Oui Non			
2)	Indiquez, en cochant la case appropriée, chaque territoire dans lequel vous demandez à vous inscrire ou demandez un examen en tant que personne physique autorisée :			
	☐ Tous les territoires			
	Alberta			
	☐ Colombie-Britannique			
	☐ Île-du-Prince-Édouard			
	☐ Manitoba			
	☐ Nouveau-Brunswick			
	☐ Nouvelle-Écosse			
	Nunavut			
	☐ Ontario			
	Québec			

	Saskatchewan				
	☐ Terre-Neuve-et-Labrador				
	☐ Territoires du Nord-Ouest				
	Yukon				
Rubrio	ue 6 Catégories d'inscription				
1.	À l'appendice C, cochez la case correspondant à chaque catégorie dans laquelle vous demandez à vous inscrire en tant que personne physique ou demandez un examen en tant que personne physique autorisée. Si vous demandez un examen en tant que personne physique autorisée, cochez la case correspondant à chaque catégorie qui décrit le poste que vous occupez au sein de votre société parrainante.				
2.	Si vous demandez à vous inscrire au Québec en tant que représentar courtier en épargne collective ou de courtier en plans de bourse d'étindiquez si vous êtes couvert par l'assurance responsabilité professionnell votre société parrainante.	udes			
	Oui Non				
Si vol	s avez répondu « non », veuillez fournir les renseignements suivants :				
Nom	de votre assureur :				
Nume	ro de police :				
Rubrio	ue 7 Domicile élu et mandataire aux fins de signification				
1.	Domicile élu				
Vous prése profe Veuill	devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel				
indiqu	ntez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou une ad sionnelle, mais une case postale ne constitue pas un domicile élu accepta ez remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que	resse able.			
·	ntez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou une ad sionnelle, mais une case postale ne constitue pas un domicile élu accepta ez remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que ez.	resse able.			
·	ntez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou une ad sionnelle, mais une case postale ne constitue pas un domicile élu accepta ez remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que	resse able.			
Domi	ntez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou une ad sionnelle, mais une case postale ne constitue pas un domicile élu accepta ez remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que ez.	resse able.			
Domi Nume	ntez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou une ad sionnelle, mais une case postale ne constitue pas un domicile élu accepta remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que ez.  cile élu :	resse able.			
Domi Nume	ntez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou une ad sionnelle, mais une case postale ne constitue pas un domicile élu accepta ez remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que ez.  cile élu :	resse able.			
Domi Nume	ntez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou une ad sionnelle, mais une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptatez remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que ez.  cile élu :	resse able.			
Nume Nume Adres 2. Si vo rense mand Si vo	ntez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou une ad sionnelle, mais une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptatez remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que ez.  cile élu :	ir les ez un			
Nume Nume Adres 2. Si vo rense mand Si vo perso	ntez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou une ad sionnelle, mais une case postale ne constitue pas un domicile élu accepta remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que ez.  cille élu :  (numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)  ro de téléphone :  (le cas échéant)  se électronique professionnelle :  Mandataire aux fins de signification  us avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournignements ci-dessous pour chaque province ou territoire dans lequel vous aveataire. L'adresse de votre mandataire doit être le domicile élu indiqué ci-dere mandataire n'est pas une personne physique, indiquez le nom de vereit dessous pour chaque province province, indiquez le nom de vereit dessous pour chaque province physique, indiquez le nom de vereit dessous pour chaque province physique, indiquez le nom de vereit dessous pour chaque province physique, indiquez le nom de vereit dessous pour chaque province physique, indiquez le nom de vereit dessous pour chaque province physique, indiquez le nom de vereit dessous pour chaque province que province que province que le nom de vereit dessous pour chaque province que province que le nom de vereit dessous pour chaque province que province que le nom de vereit dessous pour chaque province que le nom de vereit dessous pour chaque province que le nom de vereit dessous pour chaque province que le nom de vereit dessous pour chaque province que le nom de vereit dessous pour chaque province que le nom de vereit dessous pour chaque province que le nom de vereit dessous pour chaque province que le nom de vereit dessous pour chaque province que le nom de vereit de la nom de vereit dessous pour chaque province que le nom de vereit de la nom de vereit de l	ir les ez un			

# Rubrique 8 Compétences

	Landa and Property and			
1.	Renseignements sur les cours, les examens, les titres ou la formation			
	uez à l'appendice E les cours, les examens et les titres obligatoires pour iption ou l'autorisation que vous avez réussis ou dont vous avez été dispensé.			
	Cochez cette case si vous n'êtes pas tenu de suivre des cours, de passer des examens ou d'obtenir des titres en vertu de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la législation sur les dérivés ou des règles d'un OAR.			
2.	Numéros d'étudiant			
	ns échéant, indiquez ci-dessous vos numéros d'étudiant pour les cours que vous réussis :			
Forma	ation mondiale CSI :			
Institu	ut IFSE :			
Institu	it des banquiers canadiens (IBC) :			
CFA I	nstitute :			
Advo	ocis :			
Assoc	ciation des distributeurs de REEE du Canada :			
Autre	:			
3.	Refus de dispense			
déjà r	ganisme de réglementation des valeurs mobilières ou des dérivés ou un OAR a-t-il refusé de vous dispenser d'une obligation relative à un cours, un examen, un titre xpérience?			
	Oui Non Non			
Si vou	s avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice F.			
4.	Expérience pertinente dans le secteur des valeurs mobilières			
	us êtes une personne physique qui présentez une demande d'autorisation de CVM, cochez la case « Sans objet ».			
a plus	s n'étiez pas inscrit au cours des 36 derniers mois et avez réussi l'examen prévu il y s de 36 mois, considérez-vous avoir accumulé 12 mois d'expérience pertinente le secteur des valeurs mobilières au cours de la période de 36 mois?			

# Rubrique 9 Établissement d'emploi

Oui Non Sans objet

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice F.

1. Fournissez les renseignements suivants sur votre nouvelle société parrainante. Si vous projetez de travailler à plus d'un établissement, fournissez les renseignements sur l'établissement où vous exercerez principalement vos activités. Si vous remplissez ce formulaire seulement parce que vous êtes une personne physique autorisée mais que vous n'êtes pas employé par la société

« Sans objet ».						
	Numéro BDNI de l'établissement :					
	Numé	ro d'identification unique (facultatif) :				
	Adress	Adresse de l'établissement :				
	(nume	éro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)				
	Numé	Numéro de téléphone :				
	Numé	Numéro de télécopieur :				
	Sans objet					
2.	Si le siège de la société est situé à l'étranger et (ou) que vous n'êtes pas résident du Canada, indiquez l'adresse de l'établissement où vous exercerez principalement vos activités. Si vous remplissez ce formulaire seulement parce que vous êtes une personne physique autorisée mais que vous n'êtes pas employé par la société parrainante et que vous n'agissez pas comme son mandataire, cochez la case « Sans objet ».					
	Adres	se de l'établissement :				
	(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)					
	Numé	ro de téléphone :				
	Numéro de télécopieur :					
	Sans objet					
	[Les points 3, 4 et 5 s'appliquent lorsque le format est différent du format BDNI.]					
3.	Type d'établissement :					
		☐ Siège				
		Succursale ou établissement				
		<ul> <li>Sous-succursale (membres de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels seulement)</li> </ul>				
4.	Nom c	du superviseur ou du directeur de succursale :				
5.	Cochez cette case si l'adresse postale de l'établissement est la mêr que celle de l'établissement indiquée ci-dessus. Si ce n'est pas le c veuillez fournir les renseignements ci-dessous :					
	se post	ale : ville, province, territoire ou État, pays, code postal)				

parrainante et que vous n'agissez pas comme son mandataire, cochez la case

Rubrique 10 Emploi, autres activités professionnelles, postes de dirigeant et d'administrateur actuels

Remplissez l'appendice G pour chacune des activités professionnelles que vous exercez actuellement, notamment auprès de votre société parrainante ou ailleurs. Indiquez également tous les postes de dirigeant ou d'administrateur ou les postes

équivalents que vous occupez, ainsi que les postes d'influence. Fournissez ces renseignements sans égard au fait que les services ont été rendus :

- contre rémunération ou non;
- à titre professionnel ou non.

C)

#### Rubrique 11 Emplois et autres activités antérieurs

Indiquez à l'appendice H vos antécédents professionnels pour les dix dernières années.

# Rubrique 12 Démissions et cessation des fonctions

Avez-vous déjà démissionné, cessé vos fonctions ou fait l'objet d'un congédiement justifié par suite d'allégations selon lesquelles vous auriez :

Justii	ie par su	lite d'allegations selon lesquelles vous auriez :				
1.	commis conduit	s une infraction à une loi, un règlement, une règle ou une norme de e?				
	Oui	□ Non □				
Sivo	ous avez	répondu « oui », remplissez la rubrique 12.1 de l'appendice l.				
2.		aut de superviser adéquatement la conformité aux lois, règlements, règles nes de conduite?				
	Oui	□ Non □				
Si vo	ous avez	répondu « oui », remplissez la rubrique 12.2 de l'appendice l.				
3.	comr	nis une fraude ou un détournement de biens, y compris un vol?				
	Oui	□ Non □				
Si vo	ous avez	répondu « oui », remplissez la rubrique 12.3 de l'appendice l.				
Rub	rique 13	Renseignements concernant la réglementation				
	questior toire étra	ns ci-dessous s'appliquent à l'égard de tout territoire du Canada et tout anger.				
Réglementation des valeurs mobilières et des dérivés						
	a) À l'exception de votre inscription ou autorisation à titre de personn physique autorisée sous ce numéro BDNI, êtes-vous actuellement ou ave vous déjà été inscrit auprès de l'organisme de réglementation des valeu mobilières et (ou) des dérivés comme courtier ou conseiller en valeu mobilières (et) ou en dérivés ou détenez-vous actuellement ou avez-vou déjà détenu un permis délivré par cet organisme pour agir à ce titre?					
	Oui	□ Non □				
	Si vol	Si vous avez répondu « oui », remplissez la rubrique 13.1a de l'appendice J.				
b) L'inscription comme courtier ou conseiller en valeurs mobilières et (o dérivés ou un permis pour agir à ce titre vous a-t-il déjà été refusé?						
	Oui	□ Non □				
	Si vol	is avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.1 <i>b</i> de l'appendice J.				

A-t-on déjà refusé de vous accorder une dispense d'inscription prévue par la législation en valeurs mobilières et (ou) la législation sur les dérivés,

		à l'exception du présent fo		efus de dispense visé au paragraphe 3 de la rubrique 8 ire?		
	Oui		Non			
	Si vou	ıs avez répon	du « ou	i », veuillez remplir la rubrique 13.1c de l'appendice J.		
	d)	disciplinaires	ou d en ve	lement ou avez-vous déjà fait l'objet de mesures 'une ordonnance prononcée à la suite de mesures rtu de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la érivés?		
	Oui		Non			
	Si vou	ıs avez répono	du « ou	i », veuillez remplir la rubrique 13.1 <i>d</i> de l'appendice J.		
2.	Régle	Réglementation des OAR				
	a)	•	ez-vous	otre autorisation accordée sous ce numéro BDNI, êtes- déjà été une personne autorisée d'un OAR ou d'un ?		
	Oui		Non			
	Si vou	ıs avez répono	du « ou	i », veuillez remplir la rubrique 13.2a de l'appendice J.		
	b)	Vous a-t-on d'un organis	-	efusé de devenir une personne autorisée d'un OAR ou nilaire?		
	Oui		Non			
	Si vou	Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.2 <i>b</i> de l'appendice J.				
	c)			lement ou avez-vous déjà fait l'objet de mesures par un OAR ou un organisme similaire?		
	Oui		Non			
	Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.2c de l'appendice J.					
3.	Autre	réglementati	on			
	a)	Êtes-vous ou avez-vous déjà été inscrit ou avez-vous déjà détenu un permis pour exercer auprès du public d'autres activités que des activités de courtage ou de conseil en valeurs mobilières et (ou) en dérivés(par exemple, comme agent d'assurance, agent immobilier, comptable, avocat ou enseignant)?				
	Oui		Non			
	Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.3a de l'appendice J.					
	b)		à vos	efusé une inscription ou un permis en vertu d'une loi activités professionnelles non liées aux valeurs mobilières		
	Oui		Non			
	Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.3b de l'appendice J.					
	c)	disciplinaires	en ver	lement ou avez-vous déjà fait l'objet de mesures rtu d'une loi relativement à vos activités professionnelles rs mobilières ou aux dérivés?		

	Oui		Non						
	Si vou	s avez répon	du « ou	i», vei	uillez re	mplir la ruk	orique 13.3	sc de l'ap	pendice J.
Rubriq	ue 14	Renseignen	nents su	ır les ir	nfractio	ns crimine	lles		
		s ci-dessous bire étranger.		es infra	actions	commises	dans tou	t territoire	du Canada
Vous o	devez d	déclarer tout	es les ir	ıfractio	ons, not	tamment l	es suivante	es :	
•	chapi la Loi prote	itre C-46), la sur la concu ction des rél ues et autre	Loi de l rrence fugiés (l	'impô (L.R.C. C. 20	t sur le 1985, d 101, cha	revenu (L.F chapitre C apitre 27) (	R.C. 1985, -34), la Lo et la Loi re	chapitre 1 i sur l'imm églementa	(L.R.C. 1985, 1 (5° suppl.)), igration et la ant certaines dans les cas
	0	une susper judiciaire (L					en vertu	de la Loi	sur le casier
	0	une absolu vertu du Co			ionnelle	e ou sous	condition	s a été a	iccordée en
•	ou vo sociét 3 ann	otre société té avez part	avez é icipé a entes, n	té rec u Prog nême	onnu o Iramme	coupable e des mes	ou pour la ures de re	aquelle vo change a	is, dont vous ous ou votre au cours des ordonnée en
	Vous r	n'êtes pas te	nu de c	déclare	er ce q	ui suit :			
•		ccusations d Ibilité qui son						:laration s	ommaire de
•	les ac	cusations cri	minelle	s qui s	ont susp	oendues d	epuis au r	noins 1 an	ı;
•		ractions à la chapitre 1);	Loi sur	le syst	ème d	e justice p	énale pou	ır les adol	escents (L.C.
•	les inf	ractions pou	r excès	de vite	esse ou	ıstationne	ment inter	dit.	
	Sous re	éserve des e	xceptio	ns ci-c	dessus :				
1.		l une accusa tion criminell		instan	ce ou :	suspendue	e contre vo	ous relative	ement à une
		Oui		Non					
	Si vous	s avez répon	du « ou	i », veı	uillez re	mplir la ruk	orique 14.1	de l'app	endice K.
2.	conte		ulpabilit	é ou	obtenu	une abso			lle, omis de nelle ou sous
		Oui			Non				
	Si vous	s avez répon	du « ou	i », veı	uillez re	mplir la ruk	orique 14.2	de l'app	endice K.
3.	relativ	rement à ur	ne infra	ction	crimin	elle contre	e une soc	ciété don	suspendue it vous étiez iment où les

faits reprochés ont eu lieu?

		Ο	ui			Non							
		s avez rép endice K.	oonc	lu « oui	», veu	illez rei	mpliı	r la rubr	rique 14	1.3 de			
4.	infract incond	e conna tion crimi ditionnella associé, a	nelle e ou	e, omis sous co	de co onditic	nteste ons poi	r sa ur ur	culpak ne infra	oilité ou ction c	obte rimine	nu ur lle lor	ne abs	solution
		0	ui			Non							
Si vous	s avez ı	répondu	« oui	», veui	llez rer	nplir la	rub	rique 1	4.4 de I	'appe	endice	э K.	
Rubriq	ue 15	Renseig	nem	ents sur	les po	oursuite	es ci	iviles					
	iestions re étra	s ci-dessc nger.	ous s'	appliqu	uent à	l'égai	rd d	e tout t	territoire	e du C	anac	da et d	de tout
1.	dirige	vous ou ant ou ac oour frau	ction	naire ir	nporta	ant fait	-elle	actue	llement	t l'obje	et d'u	ine po	oursuite
	Oui			Non									
	Si vou	s avez ré <sub>l</sub>	oonc	du « oui	», veu	illez re	mpli	r la rubi	rique 15	5.1 de	ľapp	endic	ce L.
2.	dirigea une p	vous ou ant ou a oursuite des s déclar nent?	ctior civile	nnaire i dans l	mporta aquell	ant a-i le des	t-elle allé	e déjà gations	été dé s de fra	fende ude, (	eur ou de vo	ı intim ol, de	é dans dol, de
	Oui			Non									
	Si vou	s avez ré <sub>l</sub>	oonc	du « oui	», veu	illez re	mpli	r la rubi	rique 15	5.2 de	ľapp	endic	ce L.
Rubriq	ue 16	Renseig	nem	ents sur	la situ	ation 1	finar	ncière					
1.	Faillite	•											
		ou une s mportant									eur,	dirigea	ant ou
	a)	fait l'obj faillite ou								ne ces	ssion	volont	aire en
	Oui			Non									
	Si vou	s avez ré <sub>l</sub>	oonc	du « oui	», veu	illez re	mpli	r la rubi	rique 16	6.1 <i>a</i> d	e l'ap	pend	ice M.
	b)	fait une l'insolva		•								la fai	llite ou
	Oui			Non									
	Si vou	s avez ré <sub>l</sub>	oonc	du « oui	», veu	illez re	mpli	r la rubi	rique 16	6.1 <i>b</i> d	e l'ap	pend	ice M.
	c)	fait l'obj de la di avec les	ssolu	tion de	la soc	ciété c	ou e	n vertu	de la l			•	
	Oui			Non									

	d)	concordat of nomination of d'un syndic	ou un d'un sé par les	n compromis questre, d'ur s créanciers	nté des procédures ou encore conclu un savec des créanciers, y compris la séquestre-gérant, d'un administrateur ou ou à leur demande, à titre privé, par un glementation pour prendre possession de
	Oui		Non		
	Si vous	avez répond	lu « oui	i », veuillez rei	mplir la rubrique 16.1 <i>d</i> de l'appendice M.
2.	Dettes				
financ dont v	ière de vous éti ncapab	e 10 000 \$ ou ez associé, ac	plus à dminist	son échéand rateur, dirige	été incapable d'acquitter une obligation ce ou, à votre connaissance, une société ant ou actionnaire important a-t-elle déjà financière de 10 000 \$ ou plus à son
	Oui		Non		
Si vous	s avez r	épondu « oui	», veui	illez remplir la	rubrique 16.2 de l'appendice M.
3.	Cautio	nnement ou a	assuraı	nce détourne	ement et vol
Vous a	a-t-on c	léjà refusé un	cautic	onnement ou	une assurance détournement et vol?
	Oui		Non		
Si vous	s avez r	épondu « oui	». veui	illez remplir la	rubrique 14.2 de l'appendice M
		•	,	iliez rempiii la	rubrique 16.3 de l'appendice M.
4.	Saisies	•		•	ou directives de paiement
Une a prono sociét	nutorité ncé co é dont	s-arrêts, jugen d'une provii ontre vous, co	nents n nce, d oncern ou éti	non exécutés l'un territoire ant vos dette ez associé,	,
Une a prono sociét	nutorité ncé co é dont	d'une provintre vous, co t vous êtes	nents n nce, d oncern ou éti	non exécutés l'un territoire ant vos dette ez associé,	ou directives de paiement  ou d'un État, ou un tribunal a-t-il déjà es, ou, à votre connaissance, contre une
Une a prono sociét import	nutorité ncé co é dont	d'une provii ontre vous, co t vous êtes oncernant vos	nents n nce, d oncern ou éti	non exécutés I'un territoire ant vos dette ez associé, s :	ou directives de paiement  ou d'un État, ou un tribunal a-t-il déjà es, ou, à votre connaissance, contre une administrateur, dirigeant ou actionnaire
Une a prono sociéte import une sa	nutorité ncé cc é dont tant, cc aisie-arr	d'une provii ontre vous, co t vous êtes oncernant vos	nents n nce, d oncern ou éti s dette	non exécutés I'un territoire ant vos dette ez associé, s :	ou directives de paiement  ou d'un État, ou un tribunal a-t-il déjà es, ou, à votre connaissance, contre une administrateur, dirigeant ou actionnaire
Une a prono sociéte importune sa une sa un jug	nutorité ncé co é dont tant, co aisie-arr ement	d'une province d'une province vous, contre vous êtes oncernant vos êt?	nents n nce, d oncern ou éti s dette	non exécutés I'un territoire ant vos dette ez associé, s :	ou directives de paiement  ou d'un État, ou un tribunal a-t-il déjà es, ou, à votre connaissance, contre une administrateur, dirigeant ou actionnaire
Une a prono sociéte importune sa un jugune di	nutorité ncé co é dont tant, co nisie-arr ement irective	d'une province d'une province vous, contre vous êtes de paiement	nents n nce, d oncern ou éti s dette	non exécutés I'un territoire ant vos dette ez associé, s: Oui	ou directives de paiement  ou d'un État, ou un tribunal a-t-il déjà es, ou, à votre connaissance, contre une administrateur, dirigeant ou actionnaire
Une a prono sociéte importune sa un jugune di Si vous	nutorité ncé co é dont tant, co nisie-arr ement irective	d'une province d'une province vous, contre vous êtes procernant vos ête?  and exécuté de paiement de paiement de paiement de paiement de pondu « oui	nents n nce, d oncern ou éti s dette ? t? », veui	non exécutés I'un territoire ant vos dette ez associé, s: Oui	ou directives de paiement  ou d'un État, ou un tribunal a-t-il déjà es, ou, à votre connaissance, contre une administrateur, dirigeant ou actionnaire  Non
Une a prono société import une sa un jug une di Si vous Rubriq Êtes-ve société	nutorité ncé co é dont tant, co nisie-arr ement irective s avez r ue 17 ous act é, y co	d'une provinte vous, contre vous êtes poncernant vos ête?  and paiement épondu « oui Propriété de stuellement ou de paiement ou de le contre de stuellement ou de le contre	nents nents nence, doncernou éties dette	non exécutés I'un territoire ant vos dette ez associé, s: Oui  Illez remplir la és de valeurs vous déjà éte parrainante, e	ou d'un État, ou un tribunal a-t-il déjà es, ou, à votre connaissance, contre une administrateur, dirigeant ou actionnaire  Non  rubrique 16.4 de l'appendice M.  mobilières et de dérivés  é associé ou actionnaire important d'une dont les activités sont celles de courtier ou
Une a prono société import une sa un jug une di Si vous Rubriq Êtes-ve société	nutorité ncé co é dont tant, co nisie-arr ement irective s avez r ue 17 ous act é, y co	d'une provinte vous, contre vous êtes de paiement épondu « oui propriété de stuellement ou mpris votre so	nents nents nence, doncernou éties dette	non exécutés I'un territoire ant vos dette ez associé, s: Oui  Illez remplir la és de valeurs vous déjà éte parrainante, e	ou d'un État, ou un tribunal a-t-il déjà es, ou, à votre connaissance, contre une administrateur, dirigeant ou actionnaire  Non  rubrique 16.4 de l'appendice M.  mobilières et de dérivés  é associé ou actionnaire important d'une dont les activités sont celles de courtier ou

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 16.1c de l'appendice M.

Rubrique 18 Mandataire aux fins de signification

En présentant ce formulaire, vous attestez que, dans chaque territoire du Canada où vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, vous avez procédé à la désignation conformément aux obligations applicables dans ce territoire.

#### Rubrique 19 Acceptation de compétence

En présentant ce formulaire, vous acceptez d'être assujetti aux lois sur les valeurs mobilières et (ou) les dérivés de chaque territoire du Canada et au règlement intérieur, aux règlements, décisions et politiques (ci-après, les « règles ») des OAR auxquels vous le présentez. Vous acceptez notamment la compétence de tout tribunal ou toute instance se rapportant aux activités que vous exercez à titre de personne inscrite ou d'associé, d'administrateur ou de dirigeant d'une personne inscrite en vertu de ces lois ou à titre de personne autorisée en vertu de ces règles.

#### Rubrique 20 Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis au nom des autorités en valeurs mobilières indiquées à l'appendice O et utilisés par cellesci aux fins de l'application de certaines dispositions de leurs lois sur les valeurs mobilières et (ou) les dérivés.

En présentant ce formulaire, la personne physique consent à ce que les autorités en valeurs mobilières collectent ses renseignements personnels et obtiennent, le cas échéant, les dossiers des autorités policières, les dossiers tenus par des organismes de réglementation gouvernementaux ou non gouvernementaux ou des OAR, son dossier de crédit et ses relevés d'emploi si elles en ont besoin pour examiner les renseignements contenus dans le présent formulaire et vérifier si elle demeure apte à l'inscription ou à l'autorisation, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés, pendant la durée de l'inscription ou de l'autorisation. Les autorités en valeurs mobilières peuvent demander des renseignements sur la personne physique à tout organisme public ou privé ainsi qu'à toute personne physique ou morale.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements à l'autorité en valeurs mobilières du territoire concerné, aux coordonnées figurant à l'appendice O. Au Québec, vous pouvez également vous adresser à la Commission d'accès à l'information (1-888-528-7741, site Web: www.cai.gouv.qc.ca).

#### OAR

La collecte de renseignements personnels vise principalement à évaluer votre aptitude à l'inscription ou à l'autorisation et à vérifier que vous y demeurez apte, conformément à la législation en valeurs mobilières applicable et aux règles des OAR.

En présentant ce formulaire, vous autorisez les OAR concernés à recueillir tout renseignement provenant de toute source, notamment des renseignements personnels confidentiels vous concernant qui sont protégés par la loi, comme les dossiers des autorités policières, le dossier de crédit, les relevés d'emploi, le dossier scolaire et les attestations de réussite de cours, ainsi que les dossiers d'autres organismes de réglementation gouvernementaux ou non gouvernementaux, commissions de valeurs, bourses ou autres OAR, organismes privés ou publics, personnes physiques ou morales, selon ce qui est nécessaire pour examiner ce formulaire ou vérifier que vous demeurez apte à l'inscription ou à l'autorisation, conformément aux règles des OAR, pendant la durée de l'inscription ou de l'autorisation. Vous consentez également au transfert de renseignements confidentiels entre les OAR, commissions de valeurs ou bourses auxquels vous demandez ou pourriez ultérieurement demander l'inscription ou l'autorisation, ou qui vous ont accordé l'inscription ou l'autorisation, pour évaluer si vous êtes ou demeurez apte à l'inscription ou à l'autorisation, ou dans le cadre d'une enquête ou de l'exercice de tout pouvoir réglementaire, que vous soyez ou non actuellement inscrit auprès d'eux ou autorisé par eux.

En présentant ce formulaire, vous attestez que vous comprenez les règles des OAR compétents auxquels vous demandez l'inscription ou l'autorisation ou dont votre société parrainante est membre. Vous vous engagez également à vous familiariser

avec les règles des OAR auxquels vous ou votre société parrainante adhérez. Vous acceptez d'être lié par les règles, leurs modifications et leurs suppléments, de les observer, de vous y conformer et de vous tenir informé des modifications et suppléments. Vous acceptez la compétence des OAR auxquels vous demandez l'inscription ou l'autorisation ou dont votre société parrainante est membre ou le deviendra, ainsi que celle, le cas échéant, de leurs gouverneurs, administrateurs et comités. Vous convenez que toute inscription accordée conformément à ce formulaire peut être radiée d'office ou suspendue et toute autorisation accordée peut être révoquée ou suspendue, à tout moment, conformément aux règles alors applicables des OAR. En cas de radiation d'office ou de révocation, vous devez cesser toutes les activités qui nécessitent l'inscription ou l'autorisation, puis vous abstenir de dispenser des services qui nécessitent l'inscription ou l'autorisation pour tout membre des OAR ou toute société autorisée du même groupe que le membre sans obtenir l'autorisation des OAR ou vous inscrire auprès d'eux conformément à leurs règles.

En présentant ce formulaire, vous vous engagez à aviser les OAR auxquels vous demandez l'inscription ou l'autorisation ou qui vous ont accordé l'inscription ou l'autorisation ou pourraient vous l'accorder ultérieurement de tout changement important dans les renseignements fournis aux présentes, conformément à leurs règles. Vous acceptez que le formulaire soit transmis, sans modification, aux autres OAR auxquels vous pourriez demander l'inscription ou l'autorisation ultérieurement.

Vous attestez que vous avez discuté des questions posées dans ce formulaire et de la présente convention avec un dirigeant autorisé un superviseur ou un directeur de succursale de votre société parrainante membre et que celui-ci est convaincu, à votre connaissance, que vous avez bien compris les questions et les conditions de la présente convention. Vous attestez également que vos activités professionnelles assujetties à la réglementation sur les valeurs mobilières et (ou) les dérivés seront strictement limitées à celles qui sont autorisées dans votre catégorie d'inscription ou d'autorisation.

#### Rubrique 21 Mise en garde

Commet une infraction à la législation en valeurs mobilières et à la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises , quiconque donne des renseignements faux ou trompeurs sur ce formulaire.

#### Rubrique 22 Attestation

#### Attestation – format BDNI

Je confirme avoir discuté des questions du présent formulaire avec un dirigeant, un directeur de succursale ou un superviseur de ma société parrainante. À ma connaissance, cette personne était convaincue que j'avais parfaitement compris les questions. Je limiterai mes activités à celles qui sont autorisées dans ma catégorie d'inscription. Si l'établissement précisé dans ce formulaire est une résidence, je consens par les présentes à ce que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières y entre aux fins de l'application de la législation en valeurs mobilières et de la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises.

Je présente ces renseignements en qualité de mandataire de la personne
physique indiquée sur ce formulaire. En cochant cette case, j'atteste que la
personne physique m'a fourni tous les renseignements présentés sur ce formulaire
et l'attestation susmentionnée.

#### 2. Attestation – format différent du format BDNI

#### Personne physique

En signant ci-dessous, j'atteste ce qui suit à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente ou dépose ce formulaire, directement ou par l'intermédiaire de l'autorité principale :

- j'ai lu ce formulaire et compris les questions;
- tous les renseignements présentés sur ce formulaire sont véridiques et complets;
- si l'établissement précisé dans ce formulaire est une résidence, je consens par les présentes à ce que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières y entre aux fins de l'application de la législation en valeurs mobilières et de la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises.

Signature de	la personne physique :	
Date :		

#### Associé ou dirigeant autorisé de la société

En signant ci-dessous, j'atteste ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente ce formulaire, directement ou par l'entremise de l'autorité principale, pour le compte de la personne physique :

- la personne physique dont le nom figure dans ce formulaire sera embauchée par la société parrainante comme personne physique inscrite ou autorisée;
- j'ai discuté des questions du présent formulaire avec la personne physique, ou un directeur de succursale, un superviseur ou un autre dirigeant ou associé l'a fait, et à ma connaissance, elle les comprend parfaitement.

Nom de la société
Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Date (AAAA/MM/JJ) »;

#### Associé ou dirigeant autorisé de la société

En signant ci-dessous, j'atteste ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente ce formulaire, directement ou par l'entremise de l'autorité principale, pour le compte de la personne physique :

- la personne physique dont le nom figure dans ce formulaire sera embauchée par la société parrainante comme personne physique inscrite ou autorisée;
- j'ai discuté des questions du présent formulaire avec la personne physique, ou un directeur de succursale, un superviseur ou un autre

dirigeant ou associé l'a fait, et à ma connaissance, elle les comprend parfaitement.

Nom de la société
Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer
Date (AAAA/MM/JJ)

# APPENDICE A

# Noms (rubrique 1)

# Rubrique 1.2 Autres noms

Rubiique III / Iuu	00 1101110				
Nom 1					
Nom de famille	Prénom	Deuxième préno	m (s.o. 🔲)	Troisième prén	om (s.o. 🔲)
Raisons de l'utilis tribunal, nom d'us		e nom (par exemp t, surnom).	ole, mariag	e, divorce, ordo	onnance du
Quand avez-vous	utilisé ce no	om? De:	Ä	<b>\</b> :	
		(AAAA/MM)	(	AAAA/MM)	
Nom 2					
Nom de famille	Prénom	Deuxième préno	m (s.o. 🔲)	Troisième prén	om (s.o. 🔲)
Raisons de l'utilisa tribunal, nom d'us		nom (par exemp it, surnom) :	ole, mariag	e, divorce, ordo	onnance du
Quand avez-vous	utilisé ce no	om? De:	Ä	<b>\</b> :	
		(AAAA/MM)		AAAA/MM)	
Nom 3					
Nom de famille	Prénom	Deuxième préno	m (s.o. 🔲)	Troisième prén	om (s.o. 🔲)
Raisons de l'utilisa tribunal, nom d'us		nom (par exemp it, surnom).	ole, mariag	e, divorce, ordc	nnance du
Quand avez-vous	utilisé ce no	om? De:	Ä	<b>\</b> :	
		(AAAA/MM)		AAAA/MM)	
Rubrique 1.3 Utilis	sation d'autr	es noms			
Nom 1					
Nom					
Raisons de l'utilis d'équipe) :	ation de ce	et autre nom (pai	exemple,	nom commerc	ial ou nom
Si le nom est ou a approuvé l'utilisat		en lien avec une s	société par	rainante, celle-c	i en a-t-elle
Oui 🗌	Non 🗌	Sans objet 🗌			

Quand avez-vous utilise ce nom?	'De:	A :
	(AAAA/MM)	(AAAA/MM)
Nom 2		
Nom		
Raisons de l'utilisation de cet a d'équipe) :	autre nom (par ex	kemple, nom commercial ou no
Si le nom est ou a été utilisé en approuvé l'utilisation?	lien avec une soci	été parrainante, celle-ci en a-t-el
Oui Non S	ans objet 🗌	
Quand avez-vous utilisé ce nom?	P De:	À :
	(AAAA/MM)	(AAAA/MM)
Nom 3		
Nom		
Raisons de l'utilisation de cet a d'équipe) :	autre nom (par ex	kemple, nom commercial ou no
Si le nom est ou a été utilisé en approuvé l'utilisation?	lien avec une soci	été parrainante, celle-ci en a-t-el
Oui 🗌 Non 🗌 Sa	ans objet 🗌	
Quand avez-vous utilisé ce nom?	P De:	À :
	(AAAA/MM)	(AAAA/MM)

# **APPENDICE B**

# Adresse domiciliaire (rubrique 2)

# Rubrique 2.1 Adresses domiciliaires actuelles et antérieures

Si vous demeurez à cette adresse depuis moins de dix ans, indiquez toutes vos adresses des dix dernières années.

Il n'est pas nécessaire d'indiquer les codes postaux ou les numéros de téléphone correspondant à vos adresses antérieures.

Adresse 1 Adresse domiciliaire :		
(numéro, rue, vill	e, province, territoire (	ou État, pays)
Quand avez-vous demeuré à c adresse?	cetteDe :	À :
	(AAAA/MM)	(AAAA/MM)
Adresse 2 Adresse domiciliaire :	e, province, territoire (	ou État navs)
(Harriero, rae, viii	e, province, territore (	od Ltat, pays)
Quand avez-vous demeuré à c adresse?	cetteDe :	<b>A</b> :
	(AAAA/MM)	(AAAA/MM)
Adresse 3 Adresse domiciliaire :		<i></i>
(numéro, rue, vill	e, province, territoire	ou Etat, pays)
Quand avez-vous demeuré à c adresse?	cetteDe :	À :
	(AAAA/MM)	(AAAA/MM)

# APPENDICE C

# Catégories d'inscription (rubrique 6)

Cochez les cases correspondant aux catégories dans lesquelles vous demandez l'inscription, l'autorisation ou l'examen à titre de personne physique autorisée.

Catégories communes à tous les territoires en vertu de la législation en valeurs mobilières

Catégories de sociétés (format différent du format BDNI seulement)
<ul> <li>[ ] Courtier en placement</li> <li>[ ] Courtier en épargne collective</li> <li>[ ] Courtier en plans de bourses d'études</li> <li>[ ] Courtier sur le marché dispensé</li> <li>[ ] Courtier d'exercice restreint</li> <li>[ ] Gestionnaire de portefeuille</li> <li>[ ] Gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint</li> <li>[ ] Gestionnaire de fonds d'investissement</li> </ul>
Catégories de personnes physiques et activités autorisées  [ ] Représentant de courtier [ ] Représentant-conseil [ ] Représentant-conseil adjoint [ ] Personne désignée responsable [ ] Chef de la conformité [ ] Personne physique autorisée [ ] Dirigeant – Préciser le titre [ ] Administrateur [ ] Associé [ ] Actionnaire [ ] Directeur de succursale (membres de l'ACFM) [ ] Autorisation de l'OCRCVM
OCRCVM
Catégories d'autorisation  [ ] Haute direction [ ] Administrateur (industrie) [ ] Superviseur [ ] Investisseur [ ] Représentant inscrit [ ] Représentant en placement [ ] Négociateur
Catégories d'autorisation supplémentaires  [ ] Chef de la conformité [ ] Chef des finances [ ] Personne désignée responsable
Produits  [ ] Non-négociant [ ] Titres [ ] Options [ ] Contrats à terme et options sur contrats à terme [ ] Fonds mutuels seulement
Client [ ] Détail [ ] Institutionnel [ ] Sans objet

Gestion de portefeuille

[ ] Gestion de portefeuille
Catégories prévues par la législation locale sur les contrats à terme standardisés sur marchandises et les dérivés
<u>Ontario</u>
Catégories de sociétés  [ ] Conseiller financier en placement de produits dérivés [ ] Conseiller en placement de produits dérivés [ ] Directeur des placements de produits dérivés [ ] Négociant-commissionnaire en contrats à terme
Catégories de personnes physiques et activités autorisées  [ ] Représentant – services-conseils  [ ] Directeur de succursale  [ ] Dirigeant – Préciser le titre  [ ] Administrateur  [ ] Associé  [ ] Actionnaire  [ ] Autorisation de l'OCRCVM
<u>Manitoba</u>
Catégories de sociétés  [ ] Courtier (négociant)  [ ] Courtier (négociant-commissionnaire en contrats à terme)  [ ] Courtier (négociateur en bourse)  [ ] Conseiller  [ ] Catégorie locale
Catégories de personnes physiques et activités autorisées  [ ] Négociateur en bourse [ ] Vendeur [ ] Directeur de bureau régional [ ] Conseiller [ ] Dirigeant – Préciser le titre [ ] Administrateur [ ] Associé [ ] Gestionnaire de portefeuille – contrats à terme [ ] Gestionnaire de portefeuille adjoint – contrats à terme [ ] Autorisation de l'OCRCVM [ ] Catégorie locale
<u>Québec</u>
Catégories de sociétés [] Courtier en dérivés [] Gestionnaire de portefeuille en dérivés
Catégories de personnes physiques et activités autorisées  [ ] Représentant de courtier en dérivés  [ ] Représentant-conseil en dérivés  [ ] Représentant-conseil adjoint en dérivés

# APPENDICE D

# Domicile élu et mandataire aux fins de signification (rubrique 7)

# Rubrique 7.1 Domicile élu

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous agissez à titre de personne physique inscrite ou autorisée ou demandez à le devenir. Une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable.

Domicile élu :		
(numéro, rue	, ville, province	ou territoire, code postal)
Numéro de téléphone :	N	uméro de télécopieur :
Adresse électronique profe	essionnelle :	
Rubrique 7.2 Mandataire a	aux fins de signif	ication
_	s. Le domicile é	aux fins de signification, veuillez fournir les élu indiqué dans la section précédente doit désigné ci-dessous.
Nom du mandataire : (le cas échéant)		
Personne-ressource :		
	de famille	Prénom

# APPENDICE E

Compétences (rubrique 8)

Rubrique 8.1 Renseignement sur les cours, les examens, les titres ou la formation

Cours, examen, titre ou autre formation	Date de fin (AAAA/MM/JJ)	Date de la dispense (AAAA/MM/JJ)	Agent responsable/autorité en valeurs mobilières qui a accordé la dispense
			•
Si vous avez inscrit le titre de membre du CFA Institute autor  Oui Non  Si vous avez répondu « non », e	isé à utiliser ce titr	e?	
Si vous avez inscrit le titre de 8.1, êtes-vous actuellement au	torisé à utiliser ce		idien dans la rubrique
Oui Si vous avez répondu « non », e	Non xpliquez pourquo	i vous ne posséde	ez plus ce titre :

# APPENDICE F Compétences (rubriques 8.3 et 8.4)

# Rubrique 8.3 Refus de dispense

Veuillez fournir les renseignements suivants sur chaque dispense refusée.

1.	I. Indiquez le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mol dérivés, ou l'OAR, qui a refusé de vous accorder la dispense :				
	Indiquez le cours, l'examen, le titre ou l'expérience requis :				
	Indiquez le motif de refus :				
	Date du refus :(AAAA/MM/JJ)				
2.	Indiquez le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilie dérivés, ou l'OAR, qui a refusé de vous accorder la dispense :	ères ou	des		
	Indiquez le cours, l'examen, le titre ou l'expérience requis :				
	Indiquez le motif de refus :				
	Date du refus :(AAAA/MM/JJ)				
3.	Indiquez le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilio dérivés, ou l'OAR, qui a refusé de vous accorder la dispense :	ères ou	des		
	Indiquez le cours, l'examen, le titre ou l'expérience requis :				
	Indiquez le motif de refus :				
Dat	te du refus : (AAAA/MM/JJ)				

# Rubrique 8.4 Expérience pertinente dans le secteur des valeurs mobilières

Décrivez vos responsabilités dans les domaines reliés à la catégorie dans laquelle vous demandez l'inscription, notamment les titres que vous avez portés, ainsi que les dates de début et de fin de mandat :

Quelle proportion de votre temps consacrez-vous à ces activités?%
Indiquez les activités de formation continue auxquelles vous avez participé au cours des 36 derniers mois et qui sont pertinentes pour la catégorie dans laquelle vous demandez l'inscription:

#### APPENDICE G

# Emploi, autres activités professionnelles, postes de dirigeant et d'administrateur actuels (rubrique 10)

Remplissez l'appendice G pour chacune des activités professionnelles que vous exercez actuellement, notamment auprès de votre société parrainante ou ailleurs. Indiquez également tous les postes de dirigeant ou d'administrateur ou les postes équivalents que vous occupez, ainsi que les postes d'influence. Fournissez ces renseignements sans égard au fait que les services ont été rendus :

•	contre rémunération ou non;
•	à titre professionnel ou non.
1.	Date de début :(AAAA/MM/JJ)
2.	Renseignements sur la société
	Cochez cette case si l'activité est un emploi auprès de votre société parrainante.
	is exercez l'activité auprès de votre société parrainante, vous n'avez pas à fournir ssous le nom de l'entreprise ni son adresse :
Nom	de l'entreprise ou de l'employeur :
Adres	sse de l'entreprise ou de l'employeur :
(num	éro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)
Nom	et titre de votre supérieur immédiat :
3.	Description des fonctions
de l'e dema des re la val	vez les emplois et activités professionnelles liés à cet employeur. Précisez la nature entreprise, vos fonctions, votre titre ou votre relation avec l'entreprise. Si vous andez un type d'inscription qui exige une expérience particulière, veuillez fournir enseignements sur votre expérience, notamment votre niveau de responsabilité, eur des comptes sous votre supervision directe, le nombre d'années de service que le temps consacré à chaque activité, évalué en pourcentage :
4.	Nombre d'heures de travail hebdomadaires
	uez le nombre d'heures que vous consacrez chaque semaine à ces activités ssionnelles :
	tte activité est un emploi auprès de votre société parrainante et que vous illez moins de 30 heures par semaine, fournissez des explications :
 5.	Conflits d'intérêts

Si vous avez plusieurs employeurs ou que vous exercez des activités professionnelles :

Α.	Déclarez tout risque de confusion chez les clients et tout risque de conflit d'intérêts découlant de vos multiples emplois ou de vos activités professionnelles actuelles ou projetées.
B.	Indiquez si vos employeurs ou les sociétés auprès desquelles vous exercez des activités professionnelles sont cotés en bourse.
C.	Indiquez si la société a des procédures pour réduire les risques de conflits d'intérêts et, le cas échéant, confirmez que vous les connaissez.
D.	Donnez le nom de la personne de votre société parrainante qui a contrôlé et approuvé vos multiples emplois ou activités professionnelles actuelles ou projetées.
E.	Si vous ne jugez pas que cet emploi occasionne des conflits d'intérêts, fournissez des explications.

#### **APPENDICE H**

#### Emplois et autres activités antérieurs (rubrique 11)

Fournissez les renseignements suivants sur les emplois que vous avez occupés et les autres activités que vous avez exercées au cours des dix dernières années. Tenez compte de toutes les activités, y compris les emplois à temps partiel et à temps plein, le travail autonome ou le service militaire. Indiquez notamment si vous étiez sans emploi, étudiant à temps plein ou tout autre statut similaire. N'indiquez pas les emplois de quatre mois ou moins occupés durant vos études, sauf s'ils étaient dans les secteurs des valeurs mobilières, des dérivés ou des services financiers.

Outre ces renseignements, veuillez fournir l'information sur les emplois et activités dans le(s) secteur(s) des valeurs mobilières et (ou) des dérivés que vous avez exercés

pendan	t cette période et auparavant.
☐ Sa	ans emploi
Ét	rudiant à temps plein
Er	mployé ou travailleur autonome
Du :(	AAAA/MM)
Au :	AAAA/MM)
	sez la section suivante seulement si vous êtes employé ou travailleur autonome vous l'étiez pendant cette période.
Nom de	l'entreprise ou de l'employeur :
Adresse	de l'entreprise ou de l'employeur :
(numéro	, rue, ville, province, territoire ou État, pays)
Nom et t	titre du supérieur immédiat, le cas échéant :
société. particulie niveau nombre	l'activité de la société, votre poste, vos fonctions et votre relation avec la Si vous demandez l'inscription dans une catégorie qui exige une expérience ère, veuillez fournir des renseignements sur votre expérience, notamment votre de responsabilité, la valeur des comptes sous votre supervision directe, le d'années d'expérience à ce poste et l'expérience en matière de recherche, e le temps consacré à chaque activité.
Raison p	our laquelle vous avez quitté la société :

#### **APPENDICE I**

#### Démissions et cessation des fonctions (rubrique 12)

#### Rubrique 12.1

Pour chaque allégation d'infraction à une loi, à un règlement, à une règle ou à une norme de conduite interne ou externe, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société dont vous avez démissionné, où vous avez fait l'objet d'une cessation de fonctions ou d'un congédiement justifié; 2) s'il s'agit d'une démission, d'une cessation des fonctions ou d'un congédiement justifié; 3) la date de votre démission, de votre cessation de fonctions ou de votre congédiement justifié; 4) les circonstances relatives à votre démission, à votre cessation de fonctions ou à votre congédiement justifié.

#### Rubrique 12.2

Pour chaque allégation d'omission de superviser la conformité à une loi, à un règlement, à une règle ou à une norme de conduite, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société dont vous avez démissionné, où vous avez fait l'objet d'une cessation de fonctions ou d'un congédiement justifié; 2) s'il s'agit d'une démission, d'une cessation des fonctions ou d'un congédiement justifié; 3) la date de votre démission, de votre cessation de fonctions ou de votre congédiement justifié; 4) les circonstances relatives à votre démission, à votre cessation de fonctions ou à votre congédiement justifié.

#### Rubrique 12.3

Pour chaque allégation de fraude ou d'appropriation illégale de biens, y compris le vol, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société dont vous avez démissionné, où vous avez fait l'objet d'une cessation de fonctions ou d'un congédiement justifié; 2) s'il s'agit d'une démission, d'une cessation des fonctions ou d'un congédiement justifié; 3) la date de votre démission, de votre cessation de fonctions ou de votre congédiement justifié; 4) les circonstances relatives à votre démission, à votre cessation de fonctions ou à votre congédiement justifié.

56

#### **APPENDICE J**

#### Renseignements concernant la réglementation (rubrique 13)

# Rubrique 13.1 Réglementation des valeurs mobilières et des dérivés

- a) Pour chaque inscription ou permis, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières et (ou) des dérivés auprès duquel vous êtes ou étiez inscrit ou qui a délivré le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis; 4) la période pendant laquelle vous étiez inscrit ou déteniez le permis.
- b) Pour chaque inscription ou permis refusé, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières et (ou) des dérivés qui a refusé l'inscription ou le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis refusé; 4) la date du refus; 5) les motifs du refus.
- c) Pour chaque dispense d'inscription ou permis refusé, à l'exception de ce qui est indiqué au paragraphe 3 de la rubrique 8 du présent formulaire, indiquez cidessous : 1) la partie qui s'est vue refuser la dispense d'inscription ou de permis; 2) le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières et (ou) des dérivés qui a refusé d'accorder la dispense ou le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis dont la dispense a été refusée; 4) la date du refus; 5) les motifs du refus.
- d) Pour chaque ordonnance ou mesure disciplinaire, indiquez ci-dessous: 1) le nom de la société; 2) le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières et (ou) des dérivés qui a rendu l'ordonnance ou engagé la procédure; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, s'il y a lieu; 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue ou le règlement conclu, le cas échéant; 5) un résumé de tout avis, ordonnance ou règlement (y compris les sanctions infligées, le cas échéant); 6) si vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important de la société et personnellement désigné dans l'ordonnance ou visé par la mesure disciplinaire; 7) tout autre renseignement pertinent.

#### Rubrique 13.2 Réglementation des OAR

- a) Pour chaque autorisation, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'OAR qui vous a accordé le statut de personne autorisée; 3) les catégories d'autorisation; 4) la période d'autorisation.
- b) Pour chaque autorisation refusée, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société;
  2) le nom de l'OAR qui a refusé l'autorisation;
  3) la catégorie de l'autorisation refusée;
  4) la date du refus;
  5) les motifs du refus.

c) Pour chaque ordonnance ou mesure disciplinaire, indiquez ci-dessous: 1) le nom de la société; 2) le nom de l'OAR qui a rendu l'ordonnance ou engagé la procédure; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, le cas échéant 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue ou le règlement conclu, le cas échéant; 5) un résumé de tout avis, de toute ordonnance ou de tout règlement (y compris les sanctions infligées, le cas échéant); 6) si vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important de la société et personnellement désigné dans l'ordonnance ou visé par la mesure disciplinaire; 7) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières peut exiger.

#### Rubrique 13.3 Autre réglementation

- a) Pour chaque inscription ou permis, indiquez ci-dessous: 1) le nom de la partie inscrite ou titulaire du permis (dans le cas d'un permis d'assurance, indiquez également le nom de l'agence d'assurance); 2) le nom de l'autorité de réglementation ou de la loi régissant l'inscription ou le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis; 4) la période pendant laquelle la partie était inscrite ou détenait le permis.
- b) Pour chaque inscription ou permis refusé, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la partie qui s'est vue refuser l'inscription ou le permis (dans le cas d'un permis d'assurance, indiquez également le nom de l'agence d'assurance); 2) le nom de l'autorité de réglementation qui a refusé l'inscription ou le permis ou de la loi en vertu de laquelle il l'a été; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis refusé; 4) la date du refus; 5) les motifs du refus.
- c) Pour chaque ordonnance ou mesure disciplinaire, indiquez ci-dessous: 1) le nom de la partie contre laquelle l'ordonnance a été rendue ou la procédure engagée (dans le cas d'un permis d'assurance, indiquez le nom de l'agence d'assurance); 2) le nom de l'autorité de réglementation qui a rendu l'ordonnance ou engagé la procédure ou de la loi en vertu de laquelle elle l'a été; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, le cas échéant; 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue ou le règlement conclu, le cas échéant; 5) un résumé de tout avis, ordonnance ou règlement (y compris les sanctions infligées, le cas échéant); 6) si vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important de la société et personnellement désigné dans l'ordonnance ou visé par la mesure disciplinaire; 7) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou que l'autorité de réglementation peut exiger.

58

#### **APPENDICE K**

#### Renseignements sur les infractions criminelles (rubrique 14)

#### Rubrique 14.1

Pour chaque accusation, indiquez ci-dessous : 1) le type d'accusation; 2) la date de l'accusation; 3) la date du procès ou de l'appel, le cas échéant; 4) l'emplacement du tribunal.

#### Rubrique 14.2

Pour chaque déclaration de culpabilité, omission de contester la culpabilité ou absolution inconditionnelle ou sous conditions pour une infraction criminelle, indiquez ci-dessous : 1) l'infraction; 2) la date de la déclaration de culpabilité; 3) la décision rendue (en précisant la pénalité ou l'amende et la date de paiement de l'amende).

#### Rubrique 14.3

Pour chaque accusation, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le type d'accusation; 3) la date de l'accusation; 4) la date du procès ou de l'appel, le cas échéant; 5) l'emplacement du tribunal.

#### Rubrique 14.4

Pour chaque déclaration de culpabilité, omission de contester la culpabilité ou absolution inconditionnelle ou sous conditions pour une infraction criminelle, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) l'infraction; 3) la date de la condamnation; 4) la décision rendue (en précisant la pénalité ou l'amende et la date de paiement de l'amende).

#### **APPENDICE L**

#### Renseignements sur les poursuites civiles (rubrique 15)

# Rubrique 15.1

Pour chaque poursuite civile en instance, veuillez fournir les renseignements suivants cidessous : 1) les dates auxquelles la demande et la défense ont été présentées; 2) le nom du ou des demandeurs; 3) si la poursuite est en instance ou si la décision a été portée en appel; 4) si la poursuite concerne une société dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important et si vous avez été personnellement désigné dans les allégations; 5) le territoire où la poursuite a été intentée.

#### Rubrique 15.2

Pour chaque poursuite civile, veuillez fournir les renseignements suivants ci-dessous : 1) les dates auxquelles la demande et la défense ont été présentées; 2) le nom de chaque demandeur; 3) le territoire où la poursuite a été intentée; 4) si la poursuite concerne une société dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important et si vous avez été personnellement désigné dans les allégations; 5) un résumé de toute décision ou de tout règlement pour une somme supérieure à 10 000 \$. Le cas échéant, indiquez les poursuites réglées sans aveu de responsabilité.

#### **APPENDICE M**

#### Renseignements sur la situation financière (rubrique 16)

#### Rubrique 16.1Faillite

- a) Pour chaque événement, fournissez les renseignements suivants ci-dessous : 1) la date de la requête de mise en faillite ou de la cession volontaire; 2) le nom de la personne ou de la société concernée; 3) tout montant actuellement dû; 4) les créanciers; 5) la situation actuelle; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 7) la date de la libération, le cas échéant; 8) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières peut exiger.
- b) Pour chaque événement, fournissez les renseignements suivants ci-dessous : 1) la date de la proposition concordataire; 2) le nom de la personne ou de la société concernée; 3) tout montant actuellement dû; 4) les créanciers; 5) la situation actuelle; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 7) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières peut exiger.
- Pour chaque événement, fournissez les renseignements suivants ci-dessous : 1) la date de la procédure; 2) le nom de la personne ou de la société concernée; 3) tout montant actuellement dû; 4) les créanciers; 5) la situation actuelle; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 7) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières peut exiger.
- d) Pour chaque procédure, concordat ou compromis avec les créanciers, fournissez les renseignements suivants ci-dessous : 1) la date de la procédure; 2) le nom de la personne ou de la société concernée; 3) tout montant actuellement dû; 4) les créanciers; 5) la situation actuelle; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 7) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières peut exiger.

#### Rubrique 16.2 Dettes

Pour chaque événement, indiquez ci-dessous : 1) la personne ou la société qui ne s'est pas acquittée de ses obligations financières; 2) le montant dû au moment où la personne ou la société a manqué à ses obligations; 3) le nom de la personne ou de la société à qui le montant est ou était dû; 4) toute date pertinente (par exemple la date d'échéance des paiements ou la date à laquelle le paiement final a été effectué); 5) tout montant actuellement dû; 6) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières peut exiger, y compris le motif pour lequel l'obligation n'a pas été respectée.

#### Rubrique 16.3 Cautionnement ou assurance détournement et vol

Pour chaque cautionnement ou assurance refusés, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société de cautionnement; 2) l'adresse de cette société; 3) la date du refus; 4) les motifs du refus.

#### Rubrique 16.4 Saisies-arrêts, jugements non exécutés ou directives de paiement

Pour chaque saisie-arrêt, jugement non exécuté ou directive de paiement relative à vos dettes, indiquez ci-dessous : 1) le montant dû au moment où a été prononcé la saisie-arrêt, le jugement non exécuté ou la directive de paiement; 2) le nom de la personne ou de la société à qui le montant est ou était dû; 3) toute date pertinente (par exemple la date d'échéance des paiements ou la date à laquelle le paiement final a été effectué); 4) le pourcentage des bénéfices devant être saisis ou le montant à payer; 5) tout montant actuellement dû; 6) tout autre renseignement que vous jugez pertinent ou que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières peut exiger.

# APPENDICE N

# Propriété des sociétés de valeurs mobilières et de dérivés (rubrique 17)

	de la société (dont les activités sont celles de courtier ou de conseiller en valeurs lières et (ou) en dérivés) :
Votre	relation avec la société : Associé
Durée	e de la relation :
	De: À: (s'il y a lieu)
	Fournissez les renseignements suivants :
a)	Indiquez le nombre, la valeur, la catégorie et le pourcentage de titres ou de parts sociales dont vous avez la propriété ou envisagez d'acquérir lorsque vous serez inscrit ou autorisé après examen de ce formulaire. Si vous acquérez des actions une fois que vous êtes inscrit ou autorisé, indiquez la source (par exemple, actions non émises, ou, en cas de cession, donnez le nom du cédant):
b)	Indiquez la valeur marchande (approximative, si nécessaire) de toute obligation non garantie subordonnée, de toute obligation de la société que vous détiendrez ou de tout autre prêt subordonné que vous consentirez à la société :
c)	Indiquez le nom de toute personne ou de toute société qui vous a fourni des fonds à investir dans la société, ainsi que votre relation avec elle :
d)	Indiquez si les fonds à investir (ou devant être investis) sont garantis directement ou indirectement par une personne ou une société :
	Oui Non us avez répondu « oui », indiquez le nom de la personne ou de la société et votre on avec elle :
e)	Indiquez si vous avez directement ou indirectement renoncé à des droits afférents à ces titres ou parts sociales ou si vous avez l'intention, lorsque vous serez inscrit ou autorisé après examen de ce formulaire, de renoncer à de tels droits, que ce soit en hypothéquant les titres, en les mettant en gage ou en les grevant d'une charge en garantie :
	Oui   Non

f)	Indiquez si le propriétaire véritable des actions, obligations, garanties ou nor parts sociales ou billets que vous détenez est une autre personne :			
	Oui		Non	
	Si vous avez	z répondu « oı	ui », veuillez remplir les sectic	ons g, h et i.
g)	Nom du pro	priétaire vérit	table :	
Nom	de famille	Prénom	Deuxième prénom s.o. 🗌	Troisième prénom s.o.
h)	Adresse do	miciliaire :		
(num	éro, rue, ville,	province, ter	ritoire ou État, pays, code p	ostal)
i)	Profession:			

Si vous avez répondu « oui », indiquez le nom de la personne ou de la société et votre relation avec elle, et décrivez les droits auxquels vous avez renoncé ou renoncerez :

#### **APPENDICE O**

# Coordonnées relatives à l'avis de collecte et d'utilisation des renseignements personnels

#### **Alberta**

Alberta Securities Commission Suite 600, 250–5th St. SW Calgary (Alberta) T2P 0R4 Attention: Information Officer Téléphone: 403-297-6454

#### Colombie-Britannique

British Columbia Securities Commission P.O. Box 10142, Pacific Centre 701 West Georgia Street Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2

Attention: Freedom of Information Officer Téléphone : 604-899-6500 ou 800-373-6393

(au Canada)

#### Île-du-Prince-Édouard

Securities Office Department of Community Affairs and Attorney General P.O. Box 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7N8

Attention: Deputy Registrar of Securities

Téléphone: 902-368-6288

Manitoba

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

400, avenue St-Mary, bureau 500 Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5

À l'attention du directeur des inscriptions

Téléphone : 204-945-2548 Télécopieur : 204-945-0330

#### Nouveau-Brunswick

Financial and Consumer Services
Commission of New Brunswick /
Commission des services financiers et des
services aux consommateurs du
Nouveau-Brunswick
85, rue Charlotte, bureau 300
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2
À l'intention du Directeur des valeurs
mobilières

Téléphone : 506-658-3060

#### Nouvelle-Écosse

Nova Scotia Securities Commission Suite 400, 5251 Duke Street Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3 Attention: Deputy Director, Capital

Markets

Téléphone: 902-424-7768

#### Nunavut

Gouvernement du Nunavut Ministère de la Justice

#### Ontario

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario 22nd Floor 20 Queen Street West

Toronto (Ontario) M5H 3S8

Attention: Compliance and Registrant

Regulation

Téléphone: 416-593-8314

Courriel: registration@osc.gov.on.ca

#### Québec

Autorité des marchés financiers 800, square Victoria, 22e étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3

À l'attention du responsable de l'accès à

l'information

Téléphone: 514-395-0337 ou 877-525-0337

#### Saskatchewan

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan

Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive Regina (Saskatchewan) S4P 4H2 Attention: Deputy Director, Capital

Markets

Téléphone: 306-787-5871

#### Terre-Neuve-et-Labrador

Superintendent of Securities, Service NL Government of Newfoundland and Labrador

P.O. Box 8700

2nd Floor, West Block Confederation Building

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

A1B 4J6

Attention: Manager of Registrations

Téléphone : 709-729-5661 Territoires du Nord-Ouest

Government of the Northwest Territories

Department of Justice

1st Floor Stuart M. Hodgson Building

5009 - 49th Street

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A

2L9

Attention: Deputy Superintendent of

Securities

Téléphone: 867-920-8984

# Yukon

Gouvernement du Yukon Surintendant des valeurs mobilières Ministère des Services aux collectivités P.O. Box 2703 C-6 Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

À l'attention du surintendant des valeurs

mobilières Téléphone : 867-667-5314

# Organisme d'autoréglementation

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

C.P. 1000, succ. 570 Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Attention: Deputy Registrar of Securities

Téléphone: 867-975-6590

121 King Street West, Suite 2000 Toronto (Ontario) M5H 3T9 À l'attention du responsable de la protection des renseignements personnels

Téléphone : 416-364-6133

Courriel: PrivacyOfficer@iiroc.ca».

# ANNEXE 33-109A5 MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION (articles 3.1 et 4.1)

#### **INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou aux organismes d'autoréglementation (OAR) compétents pour les aviser que des renseignements fournis dans les formulaires suivants ont été modifiés :

- le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, sauf en ce qui concerne les modifications visées à l'article 3.1 de la Norme canadienne 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription;
- le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4

#### Comment présenter ce formulaire

des détails.

Présentez ce formulaire sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription en format BDNI, à l'adresse www.nrd.ca, pour signaler des modifications aux renseignements fournis dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.

Ce formulaire doit être présenté dans un format différent du format BDNI pour signaler des modifications aux renseignements fournis dans les formulaires suivants :

a)	le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6;
b)	le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, si la personne physique se prévaut de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 de la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription.
	Nom de la société :
	Catégories d'inscription :
	Numéro BDNI (société) :
Rubrio	que 1 Type de formulaire
Coch	ez le formulaire mis à jour :
	Formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6
	us modifiez les renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33- 5, veuillez joindre une version soulignée des parties modifiées.
	Formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 Nom de la personne physique :
	Formulaire 3]
Rubrio	que 2 Détails de la modification

Indiquez le numéro des rubriques du formulaire ci-dessus qui sont modifiées et fournissez

(AAAA/MM/JJ)

Numéro de la rubrique : \_\_\_\_\_ Détails : \_\_\_\_\_

Date de prise d'effet de la modification : \_

67

#### Rubrique 3 Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis au nom des autorités en valeurs mobilières indiquées à l'appendice A et utilisés par cellesci aux fins de l'application de certaines dispositions de leurs lois sur les valeurs mobilières et (ou) les dérivés.

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont aussi recueillis par l'OAR indiqué à l'appendice A et utilisés par lui aux fins de l'application de son règlement intérieur et de ses règlements, décisions et politiques.

En présentant ce formulaire, la personne physique consent à ce que les autorités en valeurs mobilières ou les OAR compétents collectent ses renseignements personnels et obtiennent, le cas échéant, les dossiers des autorités policières, les dossiers tenus par des organismes de réglementation gouvernementaux ou non gouvernementaux ou des OAR, son dossier de crédit et ses relevés d'emploi s'ils en ont besoin pour examiner les renseignements contenus dans le présent formulaire et vérifier si elle demeure apte à l'inscription ou à l'autorisation, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés, pendant la durée de l'inscription ou de l'autorisation. Les autorités en valeurs mobilières ou les OAR peuvent demander des renseignements sur la personne physique à tout organisme public ou privé ainsi qu'à toute personne physique ou morale.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements aux autorités en valeurs mobilières ou aux OAR compétents du territoire concerné, aux coordonnées figurant à l'appendice A. Au Québec, vous pouvez également vous adresser à la Commission d'accès à l'information (1-888-528-7741, site Web: www.cai.gouv.qc.ca).

#### Rubrique 4 Mise en garde

Commet une infraction à la législation en valeurs mobilières et à la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises, quiconque donne des renseignements faux ou trompeurs sur ce formulaire.

# Rubrique 5 Attestation

1. Donnez l'attestation suivante pour présenter ce formulaire en format BDNI lorsque des modifications sont apportées au formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.

Je confirme avoir discuté des questions du présent formulaire avec un dirigeant, un directeur de succursale ou un superviseur de ma société parrainante. À ma connaissance, cette personne était convaincue que j'avais parfaitement compris les questions. Je limiterai mes activités à celles qui sont autorisées dans ma catégorie d'inscription.

- Je présente ces renseignements en qualité de mandataire de la personne physique indiquée sur ce formulaire. En cochant cette case, j'atteste que la personne physique m'a fourni tous les renseignements présentés sur ce formulaire.
- 2. Donnez l'attestation suivante pour présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI lorsque des modifications sont apportées au formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6.

En signant ci-dessous, j'atteste ce qui suit à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente ce formulaire, directement ou par l'intermédiaire de l'autorité principale :

- j'ai lu ce formulaire et compris les questions;
- tous les renseignements présentés sur ce formulaire sont véridiques et complets.

\_\_\_\_\_

Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer					
Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer					
Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer					
Date (AAAA/MM/JJ)					

3. Donnez l'attestation suivante pour présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI sous le régime de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 de la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription lorsque des modifications sont apportées au formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.

En signant ci-dessous, j'atteste ce qui suit à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente ce formulaire, directement ou par l'intermédiaire de l'autorité principale :

- j'ai lu ce formulaire et compris les questions;
- tous les renseignements présentés sur ce formulaire sont véridiques et complets.

Signature de la personne physique	_
Date (AAAA/MM/JJ)	_

# APPENDICE A

# Coordonnées relatives à l'avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Alberta	Ontario
Alberta Securities Commission	Commission des valeurs mobilières de
Suite 600, 250-5th St. SW	l'Ontario
Calgary (Alberta) T2P 0R4	22nd Floor
Attention: Information Officer	20 Queen Street West
Téléphone : 403-297-6454	Toronto (Ontario) M5H 3S8
	Attention: Compliance and Registrant
	Regulation
	Téléphone : 416-593-8314
	Courriel: registration@osc.gov.on.ca
Colombie-Britannique	Québec
British Columbia Securities Commission	Autorité des marchés financiers
P.O. Box 10142, Pacific Centre	800, square Victoria, 22º étage
701 West Georgia Street	C.P. 246, tour de la Bourse
Vancouver (Colombie-Britannique)	Montréal (Québec) H4Z 1G3
V7Y 1L2	À l'attention du responsable de l'accès
Attention: Freedom of Information	à l'information
Officer	Téléphone : 514-395-0337 ou
Téléphone: 604-899-6500 ou	877-525-0337
800-373-6393 (au Canada)	077 020 0007
Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan
Securities Office	
Department of Community Affairs and	Authority of Saskatchewan
Attorney General	Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive
P.O. Box 2000	Regina (Saskatchewan) S4P 4H2
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)	Attention: Deputy Director, Capital
C1A 7N8	Markets
Attention: Deputy Registrar of Securities	Téléphone : 306-787-5871
Téléphone : 902-368-6288	
Manitoba	Terre-Neuve-et-Labrador
Commission des valeurs mobilières du	Superintendent of Securities, Service NL
Manitoba	Government of Newfoundland and
400, avenue St-Mary, bureau 500	Labrador
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5	P.O. Box 8700
À l'attention du directeur des	2nd Floor, West Block
inscriptions	Confederation Building
Téléphone : 204-945-2548	St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Télécopieur : 204-945-0330	A1B 4J6
Telecopieur . 204-945-0550	
	Attention: Manager of Registrations
Name and Description	Téléphone : 709-729-5661
Nouveau-Brunswick	Territoires du Nord-Ouest
Financial and Consumer Services	Government of the Northwest Territories
Commission of New Brunswick /	Department of Justice
Commission des services financiers et	1st Floor Stuart M. Hodgson Building
des services aux consommateurs du	5009 – 49 <sup>th</sup> Street
Nouveau-Brunswick	Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
85, rue Charlotte, bureau 300	X1A 2L9
Saint John (Nouveau-Brunswick)	Attention: Deputy Superintendent of
E2L 2J2	Securities
À l'intention du Directeur des valeurs	Téléphone : 867-920-8984
mobilières	
Téléphone : 506-658-3060	
Nouvelle-Écosse	Yukon
Nova Scotia Securities Commission	Gouvernement du Yukon
Suite 400, 5251 Duke Street	Surintendant des valeurs mobilières
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3	Ministère des Services aux collectivités
Attention: Deputy Director, Capital	P.O. Box 2703 C-6
Markets	Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Téléphone : 902-424-7768	À l'attention du surintendant des

	valeurs mobilières
	Téléphone : 867-667-5314
Nunavut	Organisme d'autoréglementation
Gouvernement du Nunavut	Organisme canadien de
Ministère de la Justice	réglementation du commerce des
C.P. 1000, succ. 570	valeurs mobilières
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0	121 King Street West, Suite 2000
Attention: Deputy Registrar of Securities	Toronto (Ontario) M5H 3T9
Téléphone : 867-975-6590	À l'attention du responsable de la
	protection des renseignements
	personnels
	Téléphone : 416-364-6133
	Courriel: PrivacyOfficer@iiroc.ca ».

# ANNEXE 33-109A6 INSCRIPTION D'UNE SOCIÉTÉ

#### Qui doit remplir ce formulaire?

Ce formulaire s'adresse aux sociétés qui demandent à s'inscrire en vertu de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la législation sur les dérivés.

Ce formulaire doit être rempli et présenté pour demander l'inscription initiale à titre de courtier, de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement ou inscrire une société dans des catégories ou des territoires du Canada supplémentaires.

#### **Définitions**

- « autorité principale » : se reporter à la Norme canadienne 33-109.
- « BDNI »: la Base de données nationale d'inscription (site Web: www.nrd-info.ca);
- « chef de la conformité » : se reporter à l'article 2.1 de la Norme canadienne 31-103;
- « contrôle significatif » : l'exercice du contrôle par une personne ou société sur une autre dans les cas suivants :
- □ la personne ou société détient directement ou non des titres avec droit de vote représentant plus de 20 % des droits de vote rattachés aux titres avec droit de vote en circulation de l'autre personne ou société;
- ☐ la personne ou société peut élire ou nommer directement ou non la majorité des administrateurs de l'autre personne ou société ou des personnes physiques qui exercent des fonctions analogues pour le compte de celle-ci;
- « dérivés » : instruments financiers comme les contrats à terme standardisés, notamment les contrats négociables, les options sur contrats à terme et les swaps dont le cours, la valeur ou les obligations de paiement sont fonction d'un ou de plusieurs éléments sousjacents; les dérivés peuvent se présenter sous la forme d'instruments, de contrats ou de titres;
- « filiale visée » : personne ou société sur laquelle une autre personne ou société exerce un contrôle significatif;
- « formulaire » : l'Annexe 33-109A6, Inscription d'une société;
- « membre du même groupe visé » : société mère de la société, filiale visée de la société ou filiale visée de la société mère de la société;
- « nous » et « autorité » : l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable du ou des territoires du Canada dans lesquels la société demande à s'inscrire.
- « OAR » : se reporter à la Norme canadienne 14-101 sur les Définitions;
- « personne désignée responsable » : se reporter à l'article 2.1 de la Norme canadienne 31-103;
- « personne physique autorisée » : se reporter à la Norme canadienne 33-109;
- « Norme canadienne 31-103 »: la Norme canadienne 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites
- « Norme canadienne 33-109 »: la Norme canadienne 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription;
- « Norme canadienne 52-107 »: la Norme canadienne 52-107 sur les principes comptables et les normes d'audit acceptables;

- « société » : la personne ou société qui demande à s'inscrire;
- « société mère » : personne ou société qui exerce un contrôle significatif sur une autre personne ou société, directement ou non;
- « société préexistante » : l'entité visée à la question 3.6 de ce formulaire;
- « territoire » ou « territoire du Canada » : se reporter à la Norme canadienne 14-101 sur les définitions;
- « territoire étranger » : se reporter à la Norme canadienne 14-101 sur les définitions;
- « vous » : la personne physique qui remplit, présente, dépose ou signe ce formulaire pour le compte de la société;

#### Contenu du formulaire

Ce formulaire comporte les parties et appendices suivants :

Partie 1 – Renseignements sur l'inscription

Partie 2 - Coordonnées

Partie 3 - Antécédents et structure de la société

Partie 4 - Inscriptions antérieures

Partie 5 - Situation financière

Partie 6 - Relations avec les clients

Partie 7 - Mesures prises en application de la loi

Partie 8 - Poursuites

Partie 9 - Attestation

Appendice A - Coordonnées relatives à l'avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Appendice B - Acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification

Appendice C - Annexe 31-103A1, Calcul de l'excédent du fonds de roulement

Vous êtes tenu de joindre au formulaire dûment rempli les documents justificatifs suivants :

- 1. L'Appendice B Acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification pour chaque territoire dans lequel la société demande à s'inscrire (question 2.4)
- 2. Le plan d'affaires, le manuel des politiques et procédures et les conventions conclues avec les clients (sauf en Ontario) (question 3.3)
- 3. Les documents constitutifs (question 3.7)
- 4. L'organigramme de la société (question 3.11)
- 5. L'organigramme des propriétaires (question 3.12)
- 6. Le calcul de l'excédent du fonds de roulement (question 5.1)
- 7. La résolution du conseil d'administration approuvant l'assurance (question 5.7)
- 8. Les états financiers audités (question 5.13)
- 9. La lettre d'instructions à l'auditeur (question 5.14)

#### Comment remplir et présenter ce formulaire

La société

Tous les montants sont en dollars canadiens. Si une question n'est pas pertinente pour la société, inscrivez « s.o. » dans l'espace prévu.

Si la société demande à s'inscrire dans plusieurs territoires du Canada ou plusieurs catégories, à l'exception de celle de courtier d'exercice restreint, il vous suffit de présenter un formulaire. Si la société demande à s'inscrire comme courtier d'exercice restreint, présentez et déposez le formulaire dans chaque territoire concerné.

Consulter les Vous pouvez remplir ce formulaire :

droits prescrits du territoire concerné.

- sur papier, puis le transmettre à l'autorité principale ou à l'OAR compétent;
- sur papier, puis le numériser et l'envoyer par courrier électronique à l'autorité principale ou à l'OAR compétent.

Si la société demande à s'inscrire en Ontario et que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario n'est pas son autorité principale, vous devez aussi déposer un exemplaire de ce formulaire, sans les documents justificatifs, auprès de la Commission.

Vous trouverez les coordonnées nécessaires pour présenter et déposer ce formulaire à l'Annexe B de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 33-109 sur les Renseignements concernant l'inscription.

Nous pouvons accepter ce formulaire dans d'autres formats. Veuillez vous renseigner auprès de l'autorité avant de le remplir, de le présenter et de le déposer. Si vous remplissez le formulaire sur papier et que vous avez besoin d'espace supplémentaire pour répondre à une question, annexez les détails sur une feuille séparée en indiquant clairement le numéro de la question.

Vous devez joindre tous les documents justificatifs à votre demande. Nous pourrions vous demander des renseignements et des documents supplémentaires pour évaluer l'aptitude de la société à l'inscription.

Dans la plus grande partie du présent formulaire, il ne faut répondre qu'aux questions s'appliquant aux provinces et territoires du Canada; ces questions comportent l'expression « territoire » ou « territoire du Canada » et visent tous les territoires du Canada. Toutefois, il faut répondre aux questions de la partie 4 – Inscriptions antérieures et de la partie 7 – Mesures prises en application de la loi en tenant compte de tous les pays.

Commet une infraction à la législation en valeurs mobilières et à la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises, quiconque donne des renseignements faux ou trompeurs sur ce formulaire.

#### Mise à jour de l'information fournie sur ce formulaire

Voir la partie 3 de la Norme canadienne 33-109.

La société est tenue d'aviser l'autorité dans les délais prescrits de toute modification de l'information fournie sur ce formulaire en présentant et déposant le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5 Modification des renseignements concernant l'inscription.

## Collecte et utilisation de renseignements personnels

Nous et les OAR (le cas échéant) nous servons des renseignements personnels sur les personnes visées par ce formulaire dans le cadre de l'examen visant à établir si la société est apte à l'inscription. Nous nous servons aussi de ces renseignements pour vérifier que la société remplit toujours les obligations d'inscription si sa demande est approuvée.

Nous pouvons seulement :

- recueillir les renseignements personnels en vertu de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la législation sur les dérivés;
- nous servir des renseignements aux fins de l'application de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la législation sur les dérivés.

Nous pouvons recueillir des renseignements personnels à partir des

dossiers des autorités policières, des dossiers d'autres organismes de réglementation ou d'OAR, de dossiers de crédit, de relevés d'emploi et auprès d'organismes publics ou privés, de personnes physiques ou morales et d'autres organismes. Nous pouvons aussi recueillir des renseignements personnels indirectement.

Nous pouvons fournir les renseignements personnels des personnes physiques visées par le présent formulaire à d'autres autorités de réglementation, à des bourses de valeurs ou de dérivés, à des OAR ou à des organismes analogues dans le cadre d'une enquête ou du traitement de toute question d'ordre réglementaire.

Les personnes physiques visées par le présent formulaire peuvent adresser leurs questions sur la collecte et l'utilisation de renseignements personnels à l'autorité ou à l'OAR compétent du territoire du Canada concerné, aux coordonnées figurant à l'appendice A. Au Québec, on peut également s'adresser à la Commission d'accès à l'information (1-888-528-7741, site Web: www.cai.gouv.qc.ca).

Pour plus de renseigneme nts, consultez le site www.nrd-info.ca.

## Partie 1 - Renseignements sur l'inscription

#### 1.1. Nom complet de la société

Indiquez le nom complet de la société qui figure dans les documents constitutifs

visés à la question 3.7. Si la société est une entreprise individuelle, indiquez

vos prénoms et votre nom.

deux.	Si la société a un nom français et un nom anglais	, indiquez les
1 2	Numéro BDNI de la société	-
1.2.		

#### 1.3. Pourquoi présentez-vous ce formulaire?

	Remplissez :
 pour demander l'inscription initiale de la société dans au moins un territoire du Canada	Le formulaire au complet
 •	Les questions 1.1, 1.2, 1.4, 1.5, 2.4, 3.9, 5.4, 5.6* et la partie 9
 · ·	1.2, 1.4, 1.5, 3.1, 5.1, 5.4, 5.5, 5.6*, 5.7, 5.8 et les parties 6 et 9

\*Si la société s'inscrit également au Québec dans la catégorie de courtier en

épargne collective ou de courtier en plans de bourses d'études, remplissez la question 5.6.

1.4. Cochez toutes les catégories et tous les territoires dans lesquels la société

demande à s'inscrire.

a) Catégories prévues par la législation en valeurs mobilières

		Territoire												
Abréviations Alberta (AB)	Catégorie	A B	B C	M B	N B	N L	N S	N T	N U	O N	PE	Q C	S K	YT
Colombie- Britannique (BC)	Courtier en placement													
Île-du-Prince- Édouard (PE) Manitoba	Courtier en épargne collective													
(MB) Nouveau- Brunswick (NB)	Courtier en plans de bourses d'études													
Nouvelle- Écosse (NS) Nunavut (NU) Ontario (ON)	Courtier sur le marché dispensé													
Québec (QC) Saskatchewa n (SK)	Courtier d'exercice restreint													
Terre-Neuve- et-Labrador (NL) Territoires du	Gestionnair e de fonds d'investisse ment													
Nord-Ouest (NT) Yukon (YT)	Gestionnair e de portefeuille													
	Gestionnair e de portefeuille d'exercice restreint b) Catégorie Ontario seulem		□ évu	es p	□ ar la	lég	□	ion	sur l	es de	☐ érivé:	□ s (Ma	anito	D bba et
	Catégori Courtier Courtier commiss à terme) Courtier bourse) Catégor Conseille	(nég ionn (n ie lo er	aire égc cale	(né en ociat	eur			fani		a				
	placeme dérivés Conseille	ent er er	d n pla	е	pro	duits	S [							
	produits Directeu		s pla	acer	nent	s de	)   	_						
	produits Négocia en contr	nt-c	omi		onna	aire								

c)	Courtiers en placement et (Québec seulement)	gestionnaires de portefeuille				
		rire au Québec comme courtier e de portefeuille, exercera-t-elle				
	Courtier en dérivés	Oui Non				
	Gestionnaire de portefeuille en	dérivés Oui 🗌 Non 🗌				
1.5	5. Dispenses					
		a société demande-t-elle des dispenses en vertu de la égislation en valeurs mobilières ou de la législation sur les dérivés?				
	Oui Non					
	Si vous avez répondu « oui » suivants sur chaque dispense :	, fournissez les renseignements				
	Type de dispense					
	Législation	Législation				
	Territoire(s) où la société dema	Territoire(s) où la société demande la dispense				
	AB BC MB NB NL NS N	IT NU ON PE QC SK YT				
	Partie 2 - Coordonnées					
	Adresses					
	2.1. Adresse du siège					
Jne case	Ligne d'adresse 1					
oostale n'est oas une	Ligne d'adresse 2					
adresse acceptable oour le siège.	Ville	Province/territoire/État				
	Pays	Code postal				
	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur				
	παπιστο αστοισμιτοπο	·				

Si le siège de la société n'est pas situé au Canada, passez à la question 2.2.

### La société a-t-elle des adresses d'établissement au Canada? a) □ Non □ Oui Si vous avez répondu « oui », indiquez l'adresse d'établissement principale de la société au Canada: Ligne d'adresse 1 Ligne d'adresse 2 \_ Ville Province/territoire Code postal \_\_\_\_\_ L'autorité en b) Si la société n'est inscrite dans aucun territoire du Canada, indiquez le territoire du Canada dans lequel elle s'attend à exercer valeurs principalement ses activités nécessitant l'inscription à la fin de mobilières l'exercice en cours ou les avait exercées à la fin de son dernier ce territoire du Canada est exercice. l'autorité NT NU principale de la AΒ BC MB NB NLNS 0 Q société Canada. case 2.3. Adresse postale postale est une adresse postale Cochez cette case si l'adresse postale est celle du siège. acceptable. Ligne d'adresse 1 Ligne d'adresse 2 Ville Province/territoire/État Pays Code postal Si la société n'a 2.4. Domicile élu et mandataire aux fins de signification Joignez une Annexe B, Acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification dûment Canada où elle remplie pour chaque territoire dans lequel la société demande à s'inscrire et n'a pas de bureau.

2.2. Sociétés dont le siège n'est pas situé au Canada

pas de bureau dans le territoire du demande à s'inscrire, elle doit désigner un mandataire aux fins de signification dans ce territoire.

## Personnes-ressources

La société inscrite doit nomme person physiqu inscrite catégo person . désigne respon

## 2.5. Personne désignée responsable

nommer une personne	Nom				
physique inscrite dans la	Titre du dirigeant				
catégorie de	Numéro de télép	none			
personne désignée	Adresse électroni	que			
responsable.	Numéro BDNI, le d	cas échéant			
	Adresse	<del></del>			
	Cochez ce société.	tte case si l'adresse est celle du siège de la			
	Ligne d'adresse 1				
	Ligne d'adresse 2				
	Ville	Province/territoire/État			
	Pays	Code postal			
La société inscrite doit nommer une	responsabl	te case si cette personne est la personne désignée e			
personne physique	 Titre du dirigeant				
inscrite dans la catégorie de	Numéro de télép	 none			
chef de la conformité.	Adresse électroni				
	Numéro BDNI, le d	· 			
		☐ Cochez cette case si l'adresse est celle du siège de la			
		société.			
	Ligne d'adresse 1				
	Ligne d'adresse 2				
	Ville	Province/territoire/État			
	Pays	Code postal			

## Partie 3 - Antécédents et structure de l'entreprise

## Activités

3.1.	Activités de la société		
	Fournissez une description des activités que la soci exercer, notamment ses activités principales, le marche produits et services qu'elle fournira à ses clients.		
3.2.	Autres noms		
	La société utilise-t-elle des noms différents de celui ir question 1.1, comme un nom commercial?	ndiqué	à la
	Oui Non		
	Si vous avez répondu « oui », indiquez tous les autre précisant s'ils sont déposés :	es nor	ms en
3.3.	Documents commerciaux		
	La société dispose-t-elle des documents suivant à l'apactivités?	1	ı
		Oui	Non
	a) Un plan d'affaires pour au moins les trois prochains exercices		
	b) Un manuel des politiques et procédures prévoyant notamment des procédures d'ouverture de compte et une politique de répartition équitable des possibilités de placement, le cas échéant		
	Si vous avez répondu « non », expliquez pourquoi la dispose pas du document :	socié	eté ne
Anté	Joignez le plan d'affaires de la société, son manuel des procédures et les conventions conclues avec ses clients, politique de placement et les conventions de goule placements, sauf si l'agent responsable en Ontario e principale de la société qui demande à s'inscrire, à moin ait demandés.	y com gestion est l'a	npris la n des utorité
3.4.	Date de constitution de la société		
	aaaa/mm/jj		
3.5.	Mode de constitution de la société		

Société en démarrage Passez à la question 3.7.

	l	usion ou regioupement	
		Réorganisation Autre arrangement	Passez à la question 3.6. Précisez ci-dessous et passez à la question 3.6.
	3.6.	Sociétés préexistantes	
		•	ont la fusion, le regroupement ou la naissance à la société ou celles qui ont fait ement à cette fin.
	3.7.	Documents constitutifs	
		statuts et son certificat contrat de société ou ac	constitutifs de la société, par exemple ses de constitution, toute modification, tout te de fiducie. Si la société est une entreprise un exemplaire de la déclaration
		•	er aux sociétés dont le siège n'est pas situé une preuve d'inscription à leurs documents
	Struc	cture et propriété de la soc	iété
	3.8.	Type de structure juridiqu	e
		Entreprise individuelle Société de personnes Société en commandite Nom du commandité : Société par actions Autre Précise	PZ:
	3.9.	Numéro matricule, le cas	échéant
Il s'agit du numéro		Indiquez le numéro matri Canada où elle demand	cule de la société dans chaque territoire du e à s'inscrire.
matricule de la société ou de son numéro d'entreprise du Québec (NEQ).		Numéro matricule	Territoire du Canada

Passez à la question 3.6.

## 3.10. Personnes physiques autorisées

4.1.

	Indiquez toutes les	s personnes ph	ysiques autorisées de la société.			
	Nom	Titre	Numéro BDNI, le cas échéant			
3.11.	Organigramme de	e la société				
	de la société. Ind	clure toutes le	ant les rapports hiérarchiques au sein s personnes physiques autorisées, la et le chef de la conformité.			
3.12.	Organigramme de	es propriétaires	S			
	Joignez un organigramme illustrant la structure et la propriété de la société. Inclure au moins chaque société mère, membre du même groupe visé et filiale visée.					
	•		ou société, la catégorie, le type et le que le pourcentage des droits de			
Partie	e 4 - Inscriptions an	ıtérieures				
	Les questions de la étrangers.	a partie 4 cond	cernent tous les territoires et territoires			
4.1.	Inscription pour ex	kercer des acti	ivités en valeurs mobilières			
	préexistante ou u	n membre du 1 un permis p	années, la société, une société même groupe visé ont-ils été inscrits our agir à titre de courtier ou de ou en dérivés?			
	Oui Non					
	Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque inscription :					
	Nom de l'entité					
	Catégorie d'insci	ription				
	Autorité/organisn	ne				
	Date d'inscription du permis (aaaa		ion Date d'expiration, le cas échéant (aaaa/mm/jj)			
	 Territoire					

# La société est-elle actuellement dispensée de s'inscrire ou de détenir un permis pour agir à titre de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières ou en dérivés? Oui □ Non □ Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque dispense: Type de dispense \_\_\_\_\_ Autorité/organisme \_\_\_\_ Date d'obtention de la dispense (aaaa/mm/jj) 4.3. Adhésion à une bourse ou à un OAR Au cours des sept dernières années, la société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont-ils été membres d'une bourse de valeurs ou de dérivés, d'un OAR ou d'un organisme analogue? □ Non □ Oui Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque adhésion: Nom de l'entité \_\_\_\_\_ Organisme \_\_\_ l'adhésion Date d'expiration, le cas échéant de \_\_\_\_\_ (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_ (aaaa/mm/jj) \_\_\_ Territoire 4.4. Dispense d'adhésion à une bourse ou un OAR La société est-elle actuellement dispensée de l'adhésion à une bourse de valeurs ou de dérivés, à un OAR ou à un organisme analogue? Oui Non Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque dispense: Type de dispense \_\_\_\_\_ Organisme \_\_\_\_\_ Date de la dispense (aaaa/mm/jj)

Territoire \_\_\_\_\_

4.2. Dispense d'inscription pour exercer des activités en valeurs

mobilières

## 4.5. Refus d'inscription, de permis ou d'adhésion

La société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé se sont-il vus refuser l'inscription auprès d'un organisme de réglementation des services financiers ou un permis délivré par un tel organisme, ou l'adhésion à une bourse de valeurs ou de dérivés, à un OAR ou à un organisme analogue?
Oui Non
Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque refus :
Nom de l'entité
Motif du refus
Autorité/organisme
Date du refus (aaaa/mm/jj)
Territoire
Inscription pour d'autres produits financiers
Au cours des sept dernières années, la société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont-ils été inscrits ou ont-ils détenu un permis en vertu d'une loi exigeant l'inscription ou l'obtention d'un permis pour vendre d'autres produits financiers que des valeurs mobilières ou des dérivés ou fournir des conseils à leur égard?
Oui Non
Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque inscription ou permis :
Nom de l'entité
Type de permis ou d'inscription
Autorité/organisme
Date d'inscription Date d'expiration, le cas échéant (aaaa/mm/jj) (aaaa/mm/jj)

## Partie 5 - Situation financière

Territoire

4.6.

Les autres produits

polices

financiers sont notamment la planification financière, les

d'assurancevie et les prêts hypothécaires.

Obligations en matière de capital

## 5.1. Calcul de l'excédent du fonds de roulement

Joignez le calcul de l'excédent du fonds de roulement de la société.

- Les courtiers en placement doivent utiliser le formulaire de calcul de l'excédent du fonds de roulement prescrit par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM).
- Les courtiers en épargne collective doivent utiliser le formulaire de calcul de l'excédent du fonds de roulement

prescrit par l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM) sauf s'ils sont inscrits au Québec seulement.

Les sociétés qui ne sont membres ni de l'OCRCVM ni de l'ACFM doivent utiliser le formulaire prévu à l'Annexe 31-103A1, Calcul de l'excédent du fonds de roulement. Reportez-vous à l'appendice C.

#### 5.2. Sources de capitaux

Indiquez toutes les sources de liquidités, de capitaux d'emprunt et de capitaux propres de la société.

Nom de la personne ou de l'entité fournissant les capitaux	Montant (\$)

#### 5.3. Garants

Voir à l'Annexe C l'Annexe 31-103A1, Calcul de l'excédent du fonds de roulement.

Relativement à ses activités, la société :

Oui Non

- a) a-t-elle des garants?
- b) agit-elle à titre de garant d'une autre partie?

Nom de la partie à la garantie \_\_\_\_\_

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque garantie :

Numéro BDNI, le cas échéant	
Relation avec la société	Montant de la garantie (\$)
Détail de la garantie	

## Cautionnement et assurance

Les questions 5.4 à 5.8 ne concernent que le cautionnement ou l'assurance actuels ou projetés de la société pour les activités en valeurs mobilières et en dérivés. Elles sont conformes à la section 2 de la partie 12 de la Norme canadienne 31-103.

## 5.4. Territoires visés

Ces	
renseigneme	ents
figurent	sur
l'assurance	
d'institution	
financière.	

Dans	quels	territoires	la	société	a-t-elle	un	cautionnement	ou	une
assura	ance?								

AB	
BC	
MB	
NB	
NL	
NS	
NT	
NU	

		ON			•
	5.5.	Détails du cautionnement ou	ı de l'assura	nce	
Ces renseignements		Nom de l'assureur			
figurent dans la note de		Numéro du cautionnement ou de la police			
couverture de l'assurance ou		Conditions et clauses particulières			
sur l'assurance d'institution		Garantie par réclamation (	\$)	Plafond a	annuel (\$)
financière.		Montant total de la garantie (\$)			
		Franchise (\$)		Date (aaaa/m	d'expiration nm/jj)
		Si l'assurance actuelle ou projetée de la société n'est pas une assurance d'institution financière, expliquez en quoi elle offre une garantie équivalente.			
Ces renseignements sont requis uniquement si la société	5.6.	Assurance responsabilité professionnelle (Québec seulement)  Si la société demande à s'inscrire au Québec à titre de courtier en épargne collective ou de courtier en plans de bourses d'études,			
demande l'inscription au Québec à titre					
de courtier en épargne		Nom de l'assureur			
collective ou de courtier en plans		Numéro de la police			
de bourses d'études		Conditions et clauses particulières			
		Garantie par réclamation (\$)	Plafor	nd annuel	(\$)
		Montant total de la garantie (	(\$)		
	_	Franchise (\$)	Date (aaaa	de a/mm/jj)	renouvellement
		Territoires visés :			

ВС

MB

AB

NB

NL

Précisez la police qui s'applique à vos représentants :

NS

NT

SK

ΥT

NU

ON

PΕ

Q

	La police de la société   Leur police  Les deux						
5.7.	Résolution du conseil d'administration approuvant l'assurance						
	Joignez la résolution du conseil d'administration confirmant que la société dispose d'une assurance suffisante pour ces activités en valeurs mobilières ou en dérivés.						
5.8.	Réclamations en vertu du cautionnement ou de l'assurance						
	Au cours des sept dernières années, la société a-t-elle fait des réclamations en vertu d'un cautionnement ou de son assurance?						
	Oui Non						
	Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque réclamation :						
	Type de cautionnement ou d'assurance						
	Date de la réclamation (aaaa/mm/jj)						
	Montant (\$)						
	Motif de la réclamation						
	Date de règlement (aaaa/mm/jj) Résultat  Territoire						
Solv	vabilité						
5.9.	Faillite						
	Au cours des sept dernières années, la société ou un membre du même groupe visé ont-ils fait faillite, fait une cession en faillite ou une proposition concordataire, fait l'objet d'une requête de mise en faillite ou l'équivalent dans un territoire?						
	Oui Non						
	Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque faillite ou cession en faillite:						
	Nom de l'entité						
	Motif de la faillite ou de la cession						
	Date de la faillite, de la cession Date de la libération, le cas ou de la requête (aaaa/mm/jj) échéant (aaaa/mm/jj)						
	Nom du syndic de faillite						
	Territoire						

Le cas échéant, annexez un exemplaire de la libération ou de tout autre document équivalent.

## 5.10. Nomination d'un séquestre

	•	nées, un séquestre, un sequestre- ommé dans un territoire pour ou par ne groupe visé?
	Oui Non	
	Si vous avez répondu « oui », fourn chaque nomination d'un séquesti	nissez les renseignements suivants sur re:
	Nom de l'entité	
	Date de la nomination (aaaa/mm/jj)	Motif de la nomination
	Date de fin (aaaa/mm/jj)	Motif
	Nom du séquestre ou du séquest	re-gérant
	Territoire	
	mation financière  Clôture de l'exercice	
0.11.	(mm/jj)	
	Si la société n'a pas fixé la d fournissez des explications.	late de clôture de son exercice,
5.12.	Auditeur	
	Nom de l'auditeur et du cabinet	comptable

Indiquez le nom 5.12 de la personne qui audite les états financiers et le nom du cabinet comptable, le cas échéant.

## 5.13. États financiers audités

- Joignez, pour votre dernier exercice, les états financiers a) suivants, selon le cas:
  - les états financiers audités non consolidés; i)
  - ii) les états financiers audités établis conformément au paragraphe 3 de l'article 3.2 de la Norme canadienne 52-107;
- si les états financiers joints visés à l'alinéa a ont été établis b) pour une période se terminant plus de 90 jours avant la date de la présente demande, joindre également un rapport financier intermédiaire pour une période d'au plus 90 jours avant la date de la demande.

Si la société est en démarrage, vous pouvez joindre un état de la situation financière d'ouverture audité à la place.

Nous pouvons exiger que la société soit auditée à tout moment pendant qu'elle est inscrite.

#### 5.14. Lettre d'instructions à l'auditeur

Joignez une lettre d'instructions de la société autorisant l'auditeur à effectuer tout examen ou audit que l'autorité peut exiger.

## Partie 6 - Relations avec les clients

## 6.1. Actifs des clients

Voir la section 3 de la partie 14 de la Norme canadienne 31-103 et de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 31-103.

Pour des indications sur la façon d'établir si une société détiendra des actifs des clients ou y aura accès, voir l'article 12.4 de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 31-103.

La société détiendra-t-elle des a accès?	ctifs des clients ou y aura-t-elle				
Oui Non					
Si vous avez répondu « oui », fournis chaque institution financière auprè comptes en fidéicommis.	9				
Nom de l'institution financière					
Ligne d'adresse 1					
Ligne d'adresse 2					
Ville	Province/territoire				
Code postal	Numéro de téléphone				

## 6.2. Conflits d'intérêts

raisc d'int l'insc	ociété a-t-elle ou s'attend-elle à avoir des relations dont on peut innablement s'attendre à ce qu'elles entraînent des conflits érêts significatifs dans l'exercice de ses activités nécessitant cription conformément à la législation en valeurs mobilières ou à gislation sur les dérivés?
Oui	□ Non □
Si vo	us avez répondu « oui », répondez aux questions suivantes :
a)	Fournissez des détails sur chaque conflit :
b)	La société s'est-elle dotée de politiques et de procédures pour repérer et traiter ses conflits d'intérêts?
Oui	□ Non □
Si vo	us avez répondu « non », fournissez des explications :
	Mesures prises en application de la <i>loi</i> ons de la partie 7 concernent tous les territoires et territoires
étrangers. années.	Fournir les renseignements demandés pour les 7 dernières
7.1. Règl	ements amiables
ont-ils co réglement	e, une société préexistante ou un membre du même groupe visé onclu un règlement amiable avec un organisme de cation des services financiers, une bourse de valeurs ou de n OAR ou un organisme analogue?
Oui	□ Non □
	ous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur que règlement :
Nor	m de l'entité
Aut	orité/organisme
Dat	e du règlement (aaaa/mm/jj)
Dét	ails du règlement
Terr	itoire

## 7.2. Antécédents disciplinaires

Un organisme de réglementation des services financiers, une bourse de valeurs ou de dérivés, un OAR ou un organisme analogue ont-ils:

- a) déterminé que la société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont enfreint un règlement sur les valeurs mobilières ou une règle d'une bourse de valeurs ou de dérivés, d'un OAR ou d'un organisme analogue?
- b) déterminé que la société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont fait une fausse déclaration ou commis une omission?
- c) adressé un avertissement à la société, à une société préexistante ou à un membre du même groupe visé ou exigé un engagement de leur part?
- d) suspendu ou radié d'office l'inscription, le permis ou l'adhésion de la société, d'une société préexistante ou d'un membre du même groupe visé?
- e) imposé des conditions à l'inscription ou à l'adhésion de la société, d'une société préexistante ou d'un membre du même groupe visé?
- f) engagé une procédure ou mené une enquête relativement à la société, à une société préexistante ou à un membre du même groupe visé?
- g) rendu une ordonnance (à l'exception d'une dispense) ou prononcé une sanction à l'encontre de la société, d'une société préexistante ou d'un membre du même groupe visé relativement à des activités en valeurs mobilières ou en dérivés (par exemple, une interdiction d'opérations)?

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

7.3.

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque mesure :

Type de mesure
Autorité/organisme
Autorite/organisme
Date de la mesure Motifs (aaaa/mm/jj)  Territoire
Enquêtes en cours
À la connaissance de la société, celle-ci ou un membre du même groupe visé font-ils l'objet d'enquêtes en cours?
Oui Non
Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque enquête :
Nom de l'entité
Motif ou objet de l'enquête
Autorité/organisme
Date de début de l'enquête (aaaa/mm/jj)

Territoire
------------

## Partie 8 - Poursuites

8.2.

8.3.

La société est tenue de déclarer les infractions aux lois régissant ses activités dans tout territoire et les poursuites intentées en vertu de ces lois.

Fournir les renseignements demandés pour les 7 dernières années.

8.1.	Cond	lamnations au crim	ninel
O. I.	$\sim$	arrii alions ad cili	111101

Condamnations au criminei	
La société, une société préexista groupe visé ont-ils été reconnus cou ou pénale?  Oui Non D	
Si vous avez répondu « oui », fourniss chaque condamnation :	ez les renseignements suivants sur
Nom de l'entité	
Type d'infraction	
Intitulé de la cause	Numéro de la cause, le cas échéant
Date de la condamnation (aaaa/n	nm/jj)
Territoire	
Accusations criminelles en instance	âmo groupo vicá fontile l'objet
La société ou un membre du me d'accusations criminelles ou pénales	-
Oui Non	
Si vous avez répondu « oui », fourniss chaque accusation :	ez les renseignements suivants sur
Nom de l'entité	
Type d'infraction	
Date de l'accusation (aaaa/mm/jj)	
Territoire	
Poursuites en instance	
<ul> <li>a) La société est-elle actuellement intimée (ou l'équivalent dans une poursuite en instance?</li> </ul>	
b) Un membre du même d	aroupe visé est-il

actuellement défendeur ou intimé (ou l'équivalent dans tout territoire) dans une poursuite en instance relative à une fraude, à un vol ou à des activités en valeurs mobilières ou qui pourrait avoir une incidence significative sur l'activité de la société?

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque poursuite :
Nom de l'entité
Type de poursuite
Date de la poursuite (aaaa/mm/jj)
Étape actuelle de l'instance
Mesures de réparation demandées par le demandeur ou l'appelant
Territoire
Jugements
<ul> <li>A) La société a-t-elle été condamnée par un tribunal civil à payer des dommages-intérêts relativement à une fraude, à un vol ou à des activités en valeurs mobilières et un tel jugement est-il en cours?</li> <li>b) Un jugement rendu à l'égard d'un membre du même groupe visé relativement à une fraude, à un vol ou à des activités en valeurs mobilières ou qui pourrait avoir une incidence significative sur l'activité de la société est-il en cours?</li> </ul>
Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque jugement :
Nom de l'entité
Type de jugement
Date du jugement (aaaa/mm/jj)
Étape actuelle de l'instance, le cas échéant
Mesures de réparation demandées par les demandeurs

#### Partie 9 - Attestation

8.4.

Commet une infraction à la législation en valeurs mobilières et à la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises, quiconque donne des renseignements faux ou trompeurs sur ce formulaire.

En signant ci-dessous, vous :

- 1. attestez ce qui suit à l'autorité de chaque territoire du Canada où la société présente et dépose ce formulaire directement ou par l'entremise de l'autorité principale :
  - vous avez lu ce formulaire;
  - tous les renseignements présentés sur ce formulaire sont, à votre connaissance et après une demande de renseignements raisonnable, véridiques et complets;
- 2. attestez à chaque autorité d'un territoire autre que le territoire principal du Canada où la société présente et dépose ce

formulaire directement ou par l'entremise de l'autorité principale que, à la date de présentation de ce formulaire :

- la société a présenté et déposé tous les renseignements exigés en vertu de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la législation sur les dérivés du territoire principal du Canada relativement à son inscription dans ce territoire;
- ces renseignements sont véridiques et complets;
- 3. autorisez l'autorité principale à donner à chaque autorité autre que l'autorité principale accès aux renseignements que la société a déposés auprès de l'autorité principale ou qu'elle lui a présentés en vertu de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la législation sur les dérivés du territoire principal du Canada relativement à son inscription dans ce territoire;
- 4. reconnaissez que l'autorité peut recueillir les renseignements personnels des personnes physiques visées par ce formulaire et les communiquer conformément à la rubrique Collecte et utilisation de renseignements personnels;
- 5. attestez que les personnes physiques visées par ce formulaire ont été avisées que leurs renseignements personnels figurent sur ce formulaire, des raisons juridiques de leur communication, de l'utilisation qui en sera faite et des moyens d'obtenir de plus amples renseignements.

Nom de la société

Nom du dirigeant ou de l'associé de la société autorisé à signer

Titre du dirigeant ou de l'associé de la société autorisé à signer

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

#### Témoin

Le témoin doit être un avocat, un notaire ou un commissaire à l'assermentation

Nom du témoin
Titre du témoin
Signature
Date (aaaa/mm/jj)

#### **APPENDICE A**

## COORDONNÉES RELATIVES À L'AVIS DE COLLECTE ET D'UTILISATION DE RENSEIGNEMENTS **PERSONNELS**

Alberta

Alberta Securities Commission Suite 600, 250-5th St. SW Calgary (Alberta) T2P 0R4 Attention: Information Officer Téléphone: 403-297-6454

Ontario

Commission des valeurs mobilières de

l'Ontario 22nd Floor

20 Queen Street West Toronto (Ontario) M5H 3S8

Attention: Compliance and Registrant

Regulation

Téléphone: 416-593-8314

Courriel: registration@osc.gov.on.ca

Québec

British Columbia Securities Commission Autorité des marchés financiers 800, square Victoria, 22e étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3

À l'attention du responsable de l'accès

à l'information

Téléphone 514-395-0337

ou 877-525-0337

Colombie-Britannique

P.O. Box 10142, Pacific Centre 701 West Georgia Street

Vancouver (Colombie-Britannique)

V7Y 1L2

Attention: Freedom of Information

Officer

604-899-6500 Téléphone :

800-373-6393 (au Canada)

Île-du-Prince-Édouard

Securities Office Department of Community Affairs and

Attorney General P.O. Box 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7N8

Attention: Deputy Registrar of Securities

Téléphone: 902-368-6288

Saskatchewan

and Financial Consumer **Affairs** Authority of Saskatchewan

Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive Regina (Saskatchewan) S4P 4H2

Attention: Deputy Director, Capital

Markets

Téléphone: 306-787-5871

Manitoba

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

400, avenue St-Mary, bureau 500 Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 l'attention du directeur des

inscriptions

Téléphone: 204-945-2548 Télécopieur: 204-945-0330 Terre-Neuve-et-Labrador

Superintendent of Securities, Service NL Government of Newfoundland and

Labrador P.O. Box 8700

2nd Floor, West Block Confederation Building

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

A1B 4J6

Attention: Manager of Registrations

Téléphone: 709-729-5661

Nouveau-Brunswick

Financial and Consumer Services Commission of New Brunswick Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick

85, rue Charlotte, bureau 300

Saint John (Nouveau-Brunswick)

E2L 2J2

À l'intention du Directeur des valeurs Téléphone: 867-920-8984

mobilières

Téléphone: 506-658-3060

Territoires du Nord-Ouest

Government of the Northwest Territories

Department of Justice

1st Floor Stuart M. Hodgson Building

5009 - 49th Street

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

X1A 2L9

Attention: Deputy Superintendent of

Securities

## Nouvelle-Écosse

Nova Scotia Securities Commission Suite 400, 5251 Duke Street Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3 Attention: Deputy Director, Capital

Markets

Téléphone: 902-424-7768

#### Nunavut

Gouvernement du Nunavut Ministère de la Justice C.P. 1000, succ. 570 Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Attention: Deputy Registrar of Securities

Téléphone: 867-975-6590

#### Yukon

Gouvernement du Yukon Surintendant des valeurs mobilières Ministère des Services aux collectivités P.O. Box 2703 C-6

Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

À l'attention du surintendant des

valeurs mobilières

Téléphone: 867-667-5314

#### Organisme d'autoréglementation

Organisme canadien de réglementation du commerce des

valeurs mobilières

121 King Street West, Suite 2000 Toronto (Ontario) M5H 3T9

À l'attention du responsable de la protection des renseignements

personnels

Téléphone: 416-364-6133

Courriel: PrivacyOfficer@iiroc.ca »;

#### **APPENDICE B**

# ACTE D'ACCEPTATION DE COMPÉTENCE ET DE DÉSIGNATION D'UN MANDATAIRE AUX FINS DE SIGNIFICATION

- 1. Nom de la personne ou société (la « société ») :
- 2. Territoire de constitution de la personne ou société :
- 3. Nom du mandataire aux fins de signification (le « mandataire aux fins de signification ») :
- 4. Adresse du mandataire aux fins de signification :

Date:\_\_

Numéro de téléphone du mandataire aux fins de signification :

- 5. La société désigne et nomme le mandataire aux fins de signification à l'adresse indiquée ci-dessus comme mandataire à qui signifier tout avis, acte de procédure, citation à comparaître, sommation ou autre acte dans toute action, enquête ou instance administrative, criminelle, pénale ou autre (une « instance ») découlant de ses activités dans le territoire intéressé ou s'y rattachant, et renonce irrévocablement à tout droit d'invoquer en défense dans une instance quelconque l'incompétence à intenter l'instance.
- 6. La société accepte irrévocablement et sans réserve la compétence non exclusive, dans toute instance découlant de ses activités dans le territoire intéressé ou s'y rattachant, des tribunaux judiciaires, quasi judiciaires et administratifs du territoire intéressé.
- 7. Pendant une période de six ans après qu'elle aura cessé d'être inscrite, la société devra présenter les documents suivants à l'autorité en valeurs mobilières :
  - a) un nouvel acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification, en la forme prévue aux présentes, au plus tard le 10<sup>e</sup> jour après l'expiration du présent acte;
  - b) une version modifiée du présent acte au plus tard le 10° jour après tout changement dans le nom ou l'adresse du mandataire aux fins de signification indiquée ci-dessus.
- 8. Le présent acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification est régi par les lois du territoire intéressé et s'interprète conformément à ces lois.

(Signature de la société ou du signataire autorisé)
(Nom et titre du signataire autorisé)
Acceptation
Je soussigné accepte la désignation comme mandataire aux fins de signification de (nom de la société), conformément aux modalités de l'acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification ci-dessus.
Date :
(Signature du mandataire aux fins de signification ou du signataire autorisé)

(Nom et titre du signataire autorisé)

## APPENDICE C

# ANNEXE 31-103A1 CALCUL DE L'EXCÉDENT DU FONDS DE ROULEMENT

Nom de la so	ciété	
Calcul de l'ex	cédent du fonds de roulement	
(au	, par comparaison au	)

	Élément	Période en cours	Période antérieure
1.	Actif courant		
2.	Moins éléments d'actif courant qui ne sont pas facilement convertibles en trésorerie (p. ex., charges payées d'avance)		
3.	Actif courant ajusté Ligne 1 moins ligne 2 =		
4.	Passif courant		
5.	Ajouter 100 % de la dette non courante à l'endroit de parties liées sauf si la société et le prêteur ont signé une convention de subordination en la forme prévue à l'Annexe B de la présente règle et que la société en a transmis un exemplaire à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières. Se reporter à l'article 12.2 de la présente règle.		
6.	Passif courant ajusté Ligne 4 plus ligne 5 =		
7.	Fonds de roulement ajusté Ligne 3 moins ligne 6 =		
8.	Moins capital minimum		
9.	Moins risque de marché		
10.	Moins franchise de la police d'assurance ou du cautionnement visée à la partie 12 de la présente règle		
11.	Moins garanties		
12.	Moins écarts non résolus		
13.	Excédent du fonds de roulement		

### Notes:

Établir le présent formulaire selon les mêmes principes comptables que ceux ayant servi à établir les états financiers conformément à la Norme canadienne 52-107 sur les principes comptables et normes d'audit acceptables. Pour d'autres indications sur ces

principes comptables, se reporter à l'article 12.1 de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites.

Ligne 5. Dette à l'endroit de parties liées: Pour la définition de l'expression « parties liées » dans le cas d'une entreprise ayant une obligation d'information du public, se reporter au Manuel de l'ICCA. La société est tenue de transmettre à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières un exemplaire signé de la convention de subordination à la première des dates suivantes: a) 10 jours après la date de signature de la convention de subordination; b) la date à laquelle un montant subordonné en vertu de la convention est exclu du calcul de l'excédent du fonds de roulement selon le présent formulaire. La société avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières 10 jours avant de rembourser son prêt (en totalité ou en partie) ou de résilier la convention. Se reporter à l'article 12.2 de la présente règle.

**Ligne 8. Capital minimum**: Le montant indiqué sur cette ligne ne peut être inférieur aux montants suivants: a) 25 000 \$ dans le cas du conseiller et b) 50 000 \$ dans le cas du courtier. Dans le cas du gestionnaire de fonds d'investissement, il ne peut être inférieur à 100 000 \$ sauf si le paragraphe 4 de l'article 12.1 de la présente règles applique.

Ligne 9. Risque de marché: Calculer le montant indiqué sur cette ligne selon les instructions de l'appendice 1 de la présente annexe. Un appendice montrant le calcul des montants inclus à cette ligne comme risque de marché devrait être transmis à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières parallèlement à la présentation de la présente annexe.

Ligne 11. Garanties: Si la société inscrite garantit la responsabilité d'une autre personne, inclure le montant total de la garantie dans le calcul du fonds de roulement. Si le montant de la garantie est déclaré comme un passif courant dans l'état de la situation financière de la société et indiqué sur la ligne 4, ne pas l'indiquer sur la ligne 11

**Ligne 12. Écarts non résolus**: Inclure dans le calcul de l'excédent du fonds de roulement tout écart non résolu qui pourrait entraîner une perte d'actif de la société ou des clients.

Les exemples ci-après donnent des indications pour calculer les écarts non résolus :

- i) dans le cas d'un écart non résolu qui se rapporte aux titres des clients, le montant à indiquer sur la ligne 12 est égal à la juste valeur des positions à découvert du client, plus le taux de marge applicable à ces titres;
- dans le cas d'un écart non résolu qui se rapporte aux placements de la personne inscrite, le montant à indiquer sur la ligne 12 est égal à la juste valeur des positions à découvert sur les placements;
- iii) dans le cas d'un écart non résolu qui se rapporte aux liquidités, le montant à indiquer sur la ligne 12 est égal au déficit de liquidités.

Se reporter à l'article 12.1 de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 31-103 sur les *obligations* et dispenses d'inscription et les *obligations* continues des personnes inscrites pour obtenir davantage d'indications sur la façon d'établir et de déposer le présent formulaire.

ATTESTATION DE LA DIRECTION
Nom de la société inscrite :
Nous avons examiné le calcul de l'excédent du fonds de roulement ci-joint et attestons que la société respecte les obligations en matière de capital au

Nom et titre	Signature	Date
2		

» '

#### APPENDICE 1 DE L'ANNEXE 31-103A1 CALCUL DE L'EXCÉDENT DU FONDS DE ROULEMENT

(ligne 9 [Risque de marché])

Pour l'application du présent formulaire :

- 1) L'expression « juste valeur » s'entend de la valeur d'un titre établie conformément aux PCGR canadiens applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public.
- 2) Multiplier la juste valeur de chaque titre indiqué à la ligne 1, Actif courant, par le taux de marge applicable indiqué ci-dessous. Additionner les résultats de l'ensemble des titres détenus. Le total représente le « risque de marché » à reporter à la ligne 9.

#### a) Obligations, garanties ou non, bons du Trésor et billets

Obligations, garanties ou non, bons du Trésor et autres titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, du Royaume-Uni, des États-Unis ou de tout autre État (pour autant que ces titres étrangers aient reçu la note Aaa ou AAA, respectivement de Moody's Investors Service Inc. et de Standard & Poor's Corporation) et arrivant à échéance :

dans l'année: 1 % de la juste valeur, multiplié par la fraction représentant le nombre de jours jusqu'à l'échéance divisé par 365;

dans 1 à 3 ans : 1 % de la juste valeur; dans 3 à 7 ans : 2 % de la juste valeur; dans 7 à 11 ans : 4 % de la juste valeur; dans plus de 11 ans : 4 % de la juste valeur.

ii) Obligations, garanties ou non, bons du Trésor et autres titres émis ou garantis par un territoire du Canada et obligations de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et arrivant à échéance :

dans l'année: 2 % de la juste valeur, multiplié par la fraction représentant le nombre de jours jusqu'à l'échéance divisé par 365;

dans 1 à 3 ans : 3 % de la juste valeur; dans 3 à 7 ans : 4 % de la juste valeur; dans 7 à 11 ans : 5 % de la juste valeur; dans plus de 11 ans : 5 % de la juste valeur.

iii) Obligations, garanties ou non, et billets (non en souffrance) émis ou garantis par une municipalité du Canada ou du Royaume-Uni et arrivant à échéance :

dans l'année: 3 % de la juste valeur, multipliés par la fraction représentant le nombre de jours jusqu'à l'échéance divisé par 365;

dans 1 à 3 ans : 5 % de la juste valeur; dans 3 à 7 ans: 5% de la juste valeur; dans 7 à 11 ans :5 % de la juste valeur; dans plus de 11 ans :5 % de la juste valeur.

- *iv*) Autres obligations, garanties ou non, non commerciales (non en souffrance): 10 % de la juste valeur.
- v) Obligations, garanties ou non, billets (non en souffrance) commerciaux ou de sociétés et obligations non négociables et non transférables de sociétés de fiducie et de sociétés de prêt hypothécaire inscrites au nom de la société inscrite et arrivant à échéance :

dans l'année : 3 % de la juste valeur; dans 1 à 3 ans : 6 % de la juste valeur; dans 3 à 7 ans : 7% de la juste valeur; dans 7 à 11 ans : 10 % de la juste valeur. dans plus de 11 ans : 10 % de la juste valeur.

#### b) Effets bancaires

Certificats de dépôt, billets à ordre ou obligations non garanties émis par une banque à charte canadienne et acceptations bancaires de banque à charte canadienne arrivant à échéance :

dans l'année : 2 % de la juste valeur, multipliés par la fraction représentant le nombre de jours jusqu'à l'échéance divisé par 365;

dans plus de 1 an : le taux applicable aux obligations, garanties ou non, et aux billets commerciaux ou de sociétés.

#### c) Effets bancaires étrangers acceptables

Certificats de dépôt, billets à ordre ou obligations non garanties émis par une banque étrangère, négociables, transférables et arrivant à échéance :

dans l'année : 2 % de la juste valeur, multipliés par la fraction représentant le nombre de jours jusqu'à l'échéance divisé par 365;

dans plus de 1 an : le taux applicable aux obligations, garanties ou non, et aux billets commerciaux ou de sociétés.

Les « effets bancaires étrangers acceptables » sont des certificats de dépôt et ou des billets à ordre émis par une banque qui n'est pas une banque à charte canadienne et dont la valeur nette (capital et réserves) est au moins égale à 200 000 000 \$.

## d) Organismes de placement collectif

Titres d'organismes de placement collectif placés au moyen d'un prospectus dans tout territoire du Canada :

- i) soit 5 % de la valeur liquidative par titre établie conformément à la Norme canadienne 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, dans le cas d'un OPC Fonds du marché monétaire au sens de la Norme canadienne 81-102 sur les fonds d'investissement;
- soit le taux de marge établi de la même façon que dans le cas des actions cotées, multiplié par la valeur liquidative par titre du fonds établie conformément à la Norme canadienne 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement.

Les titres d'organismes de placement collectif placés au moyen d'un prospectus aux États-Unis d'Amérique : 5 % de la valeur liquidative par titre

si l'organisme est inscrit comme *investment company* en vertu du Investment Companies Act of 1940 et ses modifications, et se conforme à la Rule 2a-7 prise en vertu de cette loi.

#### e) Actions

Dans le présent paragraphe, les « titres » comprennent les droits et bons de souscription mais excluent les obligations garanties ou non.

i) Titres, y compris les titres de fonds d'investissement, les droits et les bons de souscription, cotés sur toute bourse reconnue au Canada ou aux États-Unis d'Amérique :

Position acheteur: marge requise

Titres se vendant à 2 \$ ou plus : 50 % de la juste valeur;

Titres se vendant de 1,75 \$ à 1,99 \$ : 60 % de la juste valeur;

Titres se vendant de 1,50 \$ à 1,74 \$ : 80 % de la juste valeur;

Titres se vendant à moins de 1,50 \$: 100 % de la juste valeur.

Positions à découvert : crédit requis;

Titres se vendant à 2 \$ ou plus : 150 % de la juste valeur;

Titres se vendant de 1,50 \$ à 1,99 \$ : 3 \$ l'action;

Titres se vendant de 0,25 \$ à 1,49 \$ : 200 % de la juste valeur;

Titres se vendant à moins de 0,25 \$ : juste valeur plus 0,25 \$ l'action.

- ii) Pour les positions sur titres constitutifs d'un indice général d'une des bourses suivantes, 50 % de la juste valeur :
  - a) Australian Stock Exchange Limited
  - b) Bolsa de Madrid
  - c) Borsa Italiana
  - d) Copenhagen Stock Exchange
  - e) Euronext Amsterdam
  - f) Euronext Brussels
  - g) Euronext Paris S.A.
  - h) Frankfurt Stock Exchange
  - i) London Stock Exchange
  - j) New Zealand Exchange Limited
  - k) Stockholm Stock Exchange
  - 1) SIX Swiss Exchange
  - m) The Stock Exchange of Hong Kong Limited
  - n) Tokyo Stock Exchange

## f) Créances hypothécaires

- i) Dans le cas d'une société inscrite dans tout territoire du Canada sauf en Ontario :
  - a) Créances hypothécaires assurées non en souffrance : 6 % de la juste valeur;
  - b) Créances hypothécaires non assurées et non en souffrance : 12 % de la juste valeur.
- ii) Dans le cas d'une société inscrite en Ontario :
  - a) Créances hypothécaires assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (L.R.C. (1985), chapitre N-11) non en souffrance : 6 % de la juste valeur;
  - b) Créances hypothécaires ordinaires de premier rang non en souffrance : 12 % de la juste valeur.

Les sociétés inscrites en Ontario, qu'elles soient inscrites ou non dans un autre territoire du Canada, devront appliquer les taux de marge visés au sous-alinéa *ii* ci-dessus.

g) Tous les autres titres : 100 % de la juste valeur.

#### **ANNEXE 33-109A7**

# RÉTABLISSEMENT DE L'INSCRIPTION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE INSCRITE OU DE LA QUALITÉ DE PERSONNE PHYSIQUE AUTORISÉE (article 2.3 et paragraphe 2 de l'article 2.5)

#### **INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou aux organismes d'autoréglementation (OAR) compétents lorsqu'une personne physique a quitté une société parrainante et demande le rétablissement de son inscription dans une ou plusieurs des mêmes catégories ou de la qualité de personne physique autorisée auprès d'une société parrainante. Un seul formulaire doit être présenté, peu importe le nombre de catégories d'inscription ou de qualités de personne physique autorisée dont la personne demande le rétablissement.

La personne physique peut faire rétablir son inscription ou sa qualité de personne physique autorisée en présentant le présent formulaire. Toutefois, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- 1. le formulaire est présenté au plus tard 90 jours après la date de la cessation de relation de la personne physique avec son ancienne société parrainante à titre de salarié, d'associé ou de mandataire;
- 2. aucune modification n'a été apportée aux renseignements présentés antérieurement, en ce qui concerne les rubriques 13 (Renseignements concernant, autres que celles apportées à l'alinéa c de la rubrique 13.3 la réglementation), 14 (Renseignements sur les infractions criminelles), 15 (Renseignements sur les poursuites civiles) et 16 (Renseignements sur la situation financière) du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, depuis que la personne physique a quitté son ancienne société parrainante;
- 3. sa relation avec son ancienne société parrainante n'a pas pris fin en raison de sa démission à la demande de la société, de sa démission volontaire ou de son congédiement en raison d'une allégation d'activité criminelle, de contravention à la législation en valeurs mobilières ou de contravention aux règles d'un OAR.

Si toutes les conditions ci-dessus ne sont pas réunies, la personne doit faire rétablir son inscription en présentant, sur le site Web de la BDNI, une demande intitulée « Réactivation d'inscription » dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.

#### **Terminologie**

Dans le présent formulaire, les mots « vous », « votre » et « personne physique » désignent la personne physique qui demande le rétablissement de son inscription ou de sa qualité de personne physique autorisée.

Les expressions « actionnaire important » et « actionnaire » désignent tout actionnaire qui a la propriété au total, directement ou indirectement, des titres lui assurant 10 % ou plus des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation.

L'expression « ancienne société parrainante » désigne la dernière société inscrite au sein de laquelle vous avez exercé des fonctions à titre de personne physique inscrite ou autorisée.

L'expression « nouvelle société parrainante » désigne la société inscrite au sein de laquelle vous commencerez à exercer des fonctions à titre de personne physique inscrite ou autorisée après le rétablissement de votre inscription ou de votre qualité de personne physique autorisée.

Plusieurs expressions utilisées dans le présent formulaire sont définies dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 [Inscription d'une personne physique et examen d'une personne physique autorisée] que vous avez présenté pour vous inscrire initialement.

#### Comment présenter ce formulaire

#### Format BDNI

Présentez ce formulaire sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI) en format BDNI, à l'adresse www.nrd.ca. Si vous avez des questions, adressezvous au service de la conformité, de l'inscription ou des affaires juridiques de la nouvelle société parrainante ou à un avocat possédant de l'expérience en droit des valeurs mobilières, ou encore consultez le site Web d'information de la BDNI, à l'adresse www.nrd-info.ca.

#### Format différent du format BDNI

Rubrique 1 Nom

Si vous vous prévalez de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 de la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, vous pouvez présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI.

Si l'espace prévu ne suffit pas, utilisez une autre feuille en indiquant clairement le numéro des rubriques et des questions. Remplissez et signez le formulaire, puis transmettez-le aux agents responsables, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, aux OAR ou aux autres autorités compétentes. Le nombre d'exemplaires originaux signés du formulaire à présenter dépend de la province ou du territoire et de l'agent responsable, de l'autorité en valeurs mobilières, ou de l'OAR.

Pour éviter tout retard dans le traitement de ce formulaire, veuillez répondre à toutes les questions qui s'appliquent à vous. Si vous avez des questions, adressez-vous au service de la conformité, de l'inscription ou des affaires juridiques de la nouvelle société parrainante ou à un avocat possédant de l'expérience en droit des valeurs mobilières, ou encore consultez le site Web d'information de la BDNI, à l'adresse <u>www.nrd-info.ca</u>.

	·
1.	Numéro BDNI :
2.	Nom
No	m de famille Prénom Deuxième prénom (s.o. 🗌) Troisième prénom (s.o. 🗍
3.	Date de naissance (AAAA/MM/JJ) :
4.	Utilisation d'autres noms
n'e	isez-vous ou avez-vous déjà utilisé un nom ou exercé une activité sous un nom qui est pas un de ceux indiqués ci-dessus (par exemple le nom commercial d'une treprise individuelle ou un nom d'équipe)?
	Oui Non
	Si vous avez répondu « oui », remplissez l'appendice A.
Ruk	orique 2 Nombre de territoires
1.	Demandez-vous le rétablissement de votre inscription ou de votre qualité de personne physique autorisée dans plus d'un territoire du Canada?
	Oui 🔲 Non 🗍

2.	Indiquez, en cochant la case appropriée, chaque territoire dans lequel vous demandez le rétablissement de votre inscription ou de votre qualité de personne physique autorisée :
	☐ Tous les territoires
	Alberta
	☐ Colombie-Britannique
	☐ Île-du-Prince-Édouard
	☐ Manitoba
	☐ Nouveau-Brunswick
	☐ Nouvelle-Écosse
	Nunavut
	Ontario
	Québec
	Saskatchewan
	☐ Terre-Neuve-et-Labrador
	☐ Territoires du Nord-Ouest
	Yukon
Rub	rique 3 Catégories d'inscription
1.	À l'appendice B, cochez la case correspondant à chaque catégorie dans laquelle vous demandez le rétablissement de votre inscription ou de votre qualité de personne physique autorisée. Si vous demandez le rétablissement de votre qualité de personne physique autorisée, cochez la case correspondant à chaque catégorie qui décrit le poste que vous occupez au sein de votre nouvelle société parrainante.
2.	Si vous demandez au Québec le rétablissement de votre inscription en tant que représentant de courtier en épargne collective ou de courtier en plans de bourse d'études, indiquez si vous êtes couvert par l'assurance responsabilité professionnelle de votre nouvelle société parrainante.
	Oui Non
Sivo	ous avez répondu « non », veuillez fournir les renseignements suivants :
Non	n de votre assureur :
Nun	néro de police :

## Rubrique 4 Domicile élu et mandataire aux fins de signification

#### 1. Domicile élu

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous présentez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou professionnelle, mais pas une case postale. Veuillez remplir l'appendice C pour chaque domicile élu supplémentaire que vous indiquez.

Domi	cile élu : (numéro, rue, ville, province ou territo	re code nostal)
	,	•
Numé	éro de téléphone :	
Numé	éro de télécopieur :	(le cas échéant)
Adres	sse électronique professionnelle:	
2.	Mandataire aux fins de signification	
rensei manc Si voti	us avez désigné un mandataire aux fins ignements ci-dessous pour chaque province dataire. L'adresse de votre mandataire doit é re mandataire n'est pas une personne physipersonne-ressource.	ou territoire dans lequel vous avez un etre le domicile élu indiqué ci-dessus.
Nom	du mandataire :	
Perso	nne-ressource :	
	Nom de famille	Prénom
Rubrio	que 5 Établissement d'emploi	
1.	Fournissez les renseignements suivants sur vous projetez de travailler à plus de renseignements sur l'établissement où vactivités. Si vous remplissez ce formulaire se personne physique autorisée mais que vou parrainante et que vous n'agissez pas com « Sans objet ».	d'un établissement, fournissez les vous exercerez principalement vos eulement parce que vous êtes une s n'êtes pas employé par la société
	Numéro d'identification unique (facultatif) :	
	Numéro BDNI de l'établissement :	
	Adresse de l'établissement :	
	(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pa	ys, code postal)
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Sans objet	
2.	Si le siège de la nouvelle société parrainar vous n'êtes pas résident du Canada, indic vous exercerez principalement vos activit	quez l'adresse de l'établissement où

seulement parce que vous êtes une personne physique autorisée mais que vous n'êtes pas employé par la société parrainante et que vous n'agissez pas comme

Adresse de l'établissement :

son mandataire, cochez la case « Sans objet ».

	(nume	éro, rue,	ville, pr	ovince, territoire ou État, pays, code postal)
	Nume	éro de t	élépho	one :
	Nume	éro de t	élécop	pieur :
	Sans	objet		
	[Les p	ooints 3,	4 et 5	s'appliquent lorsque le format est différent du format BDNI.]
3.	Туре	d'établ	isseme	nt :
				Siège Succursale ou établissement Sous-succursale (membres de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels seulement)
4.	Nom	du supe	erviseur 	r ou du directeur de succursale :
5.		que l'a	adresse	e case si l'adresse postale de l'établissement est la même e de l'établissement indiquée ci-dessus. Si ce n'est pas le cas, nir les renseignements ci-dessous.
Adre	sse pos	stale :		
(num	éro, rue	, ville, pro	ovince,	territoire ou État, pays, code postal)
Rubri	ique 6	Emplo	i précé	edent
Four	nissez le	s rensei	gneme	ents suivants sur votre ancienne société parrainante.
Nom	:			
				ez cessé d'être autorisé à agir au nom de votre ancienne de personne physique inscrite ou autorisée :
		(AA	AAA/M	M/JJ)
Indio	uer la r	aison po	our laq	uelle vous avez quitté votre ancienne société parrainante :
	ique 7 ministra	Emplo ateur ac		res activités professionnelles, postes de dirigeant ou
Nom	de vot	re nouv	elle so	ciété parrainante :
exercaillec poste	cez act urs. Indi es équi	tuelleme quez é valents	ent, no galemo que vo	D pour chacune des activités professionnelles que vous otamment auprès de votre nouvelle société parrainante ou ent tous les postes de dirigeant ou d'administrateur ou les ous occupez, ainsi que les postes d'influence. Fournissez ces d au fait que les services ont été rendus :
•	contr	e rémur	nératio	n ou non;
•	à titre	e profes	sionnel	ou non.
Rubri	ique 8	Propri	été <b>d</b> e	titres de la nouvelle société parrainante
Êtes-	vous as	socié o	u actio	onnaire important de votre nouvelle société parrainante?
	Oui		Non	

Si vous avez répondu « oui », remplissez l'appendice E.

## Rubrique 9 Confirmation du dossier permanent

	0 1					
1.	Cochez la case appropriée pour indiquer que, depuis que vous avez quitté votre ancienne société parrainante, des modifications ont été apportées aux renseignements présentés antérieurement en ce qui concerne les rubriques cidessous du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.					
☐ modifi		ignements concernant la réglementation (rubrique 13), autres que les s apportées à l'alinéa c de la rubrique 13.3				
	Rense	ignements sur les infractions criminelles (rubrique 14)				
	Rense	ignements sur les poursuites civiles (rubrique 15)				
	Renseignements sur la situation financière (rubrique 16)					
2. prései	Cochez la case ci-dessous – <b>Je suis habilité(e) à déposer le formulaire prévu à la ésente Annexe 33-109A7 – seulement</b> si les deux conditions suivantes sont réunies :					
	a)	aucune modification n'a été apportée aux renseignements indiqués sous la rubrique 9.1 ci-dessus;				
	b)	votre relation avec votre ancienne société parrainante à titre de salarié, d'associé ou de mandataire n'a pas pris fin parce que vous avez démissionné à la demande de la société ou volontairement, ou avez fait l'objet d'un congédiement en raison de l'une des allégations suivantes :				
	•	activité criminelle;				
	<ul> <li>contravention à la législation en valeurs mobilières;</li> </ul>					
	•	contravention aux règles d'un OAR.				
dépos devez dema 33-109	ser le fo r faire nde in 9A4. Si	tions ci-dessus, nécessaires pour cocher la case « Je suis habilité(e) à ormulaire prévu à la présente Annexe 33-109A7 », ne sont pas réunies, vous rétablir votre inscription en présentant, sur le site Web de la BDNI, une stitulée « <b>Réactivation d'inscription</b> » dans le formulaire prévu à l'Annexe vous présentez le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 dans un format format BDNI, vous devez le remplir en entier.				
	Je suis habilité(e) à déposer le formulaire prévu à la présente Annexe 33-109A7.					

En présentant ce formulaire :

d'utilisation de renseignements personnels

 vous déclarez que l'acceptation de compétence, le consentement à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels et l'autorisation donnée aux OAR (le cas échéant) qui figurent dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 sont encore valides et s'appliquent au présent formulaire;

Rubrique 10 Déclarations, acceptation de compétence et avis de collecte et

• vous consentez à ce que les autorités en valeurs mobilières et votre société parrainante recueillent et communiquent vos renseignements personnels aux fins de l'inscription et à d'autres fins réglementaires connexes.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements à l'autorité en valeurs mobilières ou à l'OAR du territoire concerné, aux coordonnées

figurant à l'appendice F. Au Québec, vous pouvez également vous adresser à la Commission d'accès à l'information (1-888-528-7741, site Web: www.cai.gouv.gc.ca).

Si vous demandez le rétablissement de votre inscription, vous déclarez que toutes les conditions de votre inscription que vous n'avez pas remplies auprès de votre ancienne société parrainante resteront valides auprès de votre nouvelle société parrainante.

#### Rubrique 11 Mise en garde

Commet une infraction à la législation en valeurs mobilières et à la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises, quiconque donne des renseignements faux ou trompeurs sur ce formulaire.

### Rubrique 12 Attestation

#### 1. Attestation – format BDNI

Je confirme avoir discuté des questions du présent formulaire avec un dirigeant, un directeur de succursale ou un superviseur de ma société parrainante. À ma connaissance, cette personne était convaincue que j'avais parfaitement compris les questions. Je limiterai mes activités à celles qui sont autorisées dans ma catégorie d'inscription. Si l'établissement précisé dans ce formulaire est une résidence, je consens par les présentes à ce que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières y entre aux fins de l'application de la législation en valeurs mobilières et de la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises.

Je pre	ésen	te ces renseigner	ments en	qualité	de	mandataire	de la	personne
physiq	ue.	En cochant cette	case, j'att	este qu	e la	personne ph	ysique	m'a fourni
tous	les	renseignements	présentés	s sur	се	formulaire	et l'	attestation
susme	ntior	nnée.						

## 2. Attestation – format différent du format BDNI

## Personne physique

En signant ci-dessous, j'atteste ce qui suit à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire où je présente ce formulaire, directement ou par l'intermédiaire de l'autorité principale :

- j'ai lu ce formulaire et compris les questions;
- tous les renseignements présentés sur ce formulaire sont véridiques et complets;
- si l'établissement précisé dans ce formulaire est une résidence, je consens par les présentes à ce que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières y entre aux fins de l'application de la législation en valeurs mobilières et de la législation sur les dérivés, y compris la législation sur les contrats à terme standardisés sur marchandises.

Signature de la personne physique	
Date	
(AAAA/MM/JJ) »;	

#### Associé ou dirigeant autorisé de la nouvelle société parrainante

En signant ci-dessous, j'atteste ce qui suit à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente ce formulaire pour le compte de la personne physique :

• la personne physique sera embauchée par la nouvelle société parrainante comme personne physique inscrite ou autorisée;

- j'ai discuté des questions du présent formulaire avec la personne physique ou un directeur de succursale ou un autre dirigeant ou superviseur l'a fait, et, à ma connaissance, elle les comprend parfaitement;
- la nouvelle société parrainante reconnaît que toutes les conditions du rétablissement de l'inscription de la personne qui n'ont pas été remplies auprès de son ancienne société parrainante restent valides et elle convient d'assumer toutes les obligations qui lui incombent à l'égard de la personne physique en vertu de ces conditions.

Nom de la société
Nom du dirigeant ou associé autorisé à signer
Titre du dirigeant ou associé autorisé à signer
Signature du dirigeant ou associé autorisé à signer
Date (AAAA/MM/JJ)

## APPENDICE A

## Utilisation d'autres noms (rubrique 1.4)

# Rubrique 1.4 Utilisation d'autres noms

Nom 1		
Nom		
Raisons de l'utilisation de cet a d'équipe) :	utre nom (par ex	xemple, nom commercial ou nom
Si le nom est ou a été utilisé en la approuvé l'utilisation?	ien avec une soci	été parrainante, celle-ci en a-t-elle
Oui Non		
Quand avez-vous utilisé ce nom?	De:	À :
	(AAAA/MM)	(AAAA/MM)
Nom 2		
Nom		
Raisons de l'utilisation de cet a d'équipe) :	utre nom (par e)	xemple, nom commercial ou nom
Si le nom est ou a été utilisé en l approuvé l'utilisation?	ien avec une soci	iété parrainante, celle-ci en a-t-elle
Oui Non		
Quand avez-vous utilisé ce nom?	De:	A :
	(AAAA/MM)	(AAAA/MM)
Nom 3		
Nom		
Raisons de l'utilisation de cet a d'équipe) :	utre nom (par ex	xemple, nom commercial ou nom
Si le nom est ou a été utilisé en l approuvé l'utilisation?	ien avec une soci	iété parrainante, celle-ci en a-t-elle
Oui Non		
Quand avez-vous utilisé ce nom?	De:	A :
	(AAAA/MM)	(AAAA/MM)

# APPENDICE B Catégories d'inscription (rubrique 3)

Cochez les cases correspondant aux catégories dans lesquelles vous demandez le rétablissement de votre inscription, autorisation ou qualité de personne physique autorisée.

Catégories communes à tous les territoires en vertu de la législation en valeurs mobilières

Catégories de sociétés (format différent du format BDNI seulement)  [ ] Courtier en placement [ ] Courtier en épargne collective [ ] Courtier en plans de bourses d'études [ ] Courtier sur le marché dispensé [ ] Courtier d'exercice restreint [ ] Gestionnaire de portefeuille [ ] Gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint [ ] Gestionnaire de fonds d'investissement
Catégories de personnes physiques et activités autorisées  [ ] Représentant de courtier [ ] Représentant-conseil [ ] Représentant-conseil adjoint [ ] Personne désignée responsable [ ] Chef de la conformité [ ] Personne physique autorisée [ ] Dirigeant – Préciser le titre [ ] Administrateur [ ] Associé [ ] Actionnaire [ ] Directeur de succursale (membres de l'ACFM) [ ] Autorisation de l'OCRCVM
Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
Catégories d'autorisation  [ ] Haute direction [ ] Administrateur (industrie) [ ] Administrateur (autre industrie) [ ] Superviseur [ ] Investisseur [ ] Représentant inscrit [ ] Représentant en placement [ ] Négociateur
Catégories d'autorisation supplémentaires  [ ] Chef de la conformité [ ] Chef des finances [ ] Personne désignée responsable
Produits [ ] Non-négociant [ ] Titres [ ] Options [ ] Contrats à terme et options sur contrats à terme [ ] Fonds mutuels seulement
Client [ ] Détail

[ ] Sans objet
Gestion de portefeuille  [ ] Gestion de portefeuille
Catégories prévues par la législation locale sur les contrats à terme standardisés sur marchandises et les dérivés
<u>Ontario</u>
Catégories de sociétés  [ ] Conseiller financier en placement de produits dérivés [ ] Conseiller en placement de produits dérivés [ ] Directeur des placements de produits dérivés [ ] Négociant-commissionnaire en contrats à terme
Catégories de personnes physiques et activités autorisées  [ ] Représentant – services-conseils [ ] Représentant [ ] Directeur de succursale [ ] Dirigeant – Préciser le titre [ ] Administrateur [ ] Associé [ ] Actionnaire [ ] Autorisation de l'OCRCVM
<u>Manitoba</u>
Catégories de sociétés  [ ] Courtier (négociant)  [ ] Courtier (négociant-commissionnaire en contrats à terme)  [ ] Courtier (négociateur en bourse)  [ ] Conseiller  [ ] Catégorie locale
Catégories de personnes physiques et activités autorisées  [ ] Négociateur en bourse [ ] Vendeur [ ] Directeur de bureau régional [ ] Conseiller [ ] Dirigeant – Préciser le titre [ ] Administrateur [ ] Associé [ ] Gestionnaire de portefeuille – contrats à terme [ ] Gestionnaire de portefeuille adjoint – contrats à terme [ ] Autorisation de l'OCRCVM [ ] Catégorie locale
<u>Québec</u>
Catégories de sociétés  [ ] Courtier en dérivés  [ ] Gestionnaire de portefeuille en dérivés
Catégories de personnes physiques et activités autorisées  [ ] Représentant de courtier en dérivés [ ] Représentant-conseil en dérivés [ ] Représentant-conseil adjoint en dérivés

## APPENDICE C

## Domicile élu et mandataire aux fins de signification (rubrique 4)

## Rubrique 4.1 Domicile élu

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous agissez à titre de personne physique inscrite ou autorisée ou demandez à le devenir. Une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable.

Domicile élu :	
(numéro, rue, ville, p	province ou territoire, code postal)
Numéro de téléphone :	Numéro de télécopieur :
Adresse électronique professionn	elle:
Rubrique 4.2 Mandataire aux fins	de signification
S S	dataire aux fins de signification, veuillez fournir les omicile élu indiqué dans la section précédente doit dataire désigné ci-dessous.
Nom du mandataire : (le cas échéant)	
Personne-ressource :	
Nom de fam	ille Prénom

### APPENDICE D

# Emploi, autres activités professionnelles, postes de dirigeant ou d'administrateur actuels (rubrique 7)

Remplissez l'appendice D pour chacune des activités professionnelles que vous exercez actuellement, notamment auprès de votre nouvelle société parrainante ou ailleurs. Indiquez également tous les postes de dirigeant ou d'administrateur ou les postes équivalents que vous occupez, ainsi que les postes d'influence. Fournissez ces renseignements sans égard au fait que les services ont été rendus :

•	contre rémunération ou non;
•	à titre professionnel ou non.
1.	Date de début :(AAAA/MM/JJ)
2.	Renseignements sur la société
	Cochez cette case si l'activité est un emploi auprès de votre société parrainante.
	us exercez l'activité auprès de votre société parrainante, vous n'êtes pas tenu iquer son nom et son adresse ci-dessous :
Nom	de l'entreprise ou de l'employeur :
Adres	se de l'entreprise ou de l'employeur :
(num	éro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)
Nom	et titre de votre supérieur immédiat :
3.	Description des fonctions
de l'e dema des re la val	vez les emplois et activités professionnelles liés à cet employeur. Précisez la nature entreprise, vos fonctions, votre titre ou votre relation avec l'entreprise. Si vous andez un type d'inscription qui exige une expérience particulière, veuillez fournir enseignements sur votre expérience, par exemple, votre niveau de responsabilité, eur des comptes sous votre supervision directe, le nombre d'années de service que le temps consacré à chaque activité, évalué en pourcentage :
4.	Nombre d'heures de travail hebdomadaires
	uez le nombre d'heures que vous consacrez chaque semaine à ces activités ssionnelles :
	te activité est un emploi auprès de votre société parrainante et que vous travaillez s de 30 heures par semaine, fournissez des explications :
	Conflits d'intérâts

## 5. Conflits d'intérêts

Si vous avez plusieurs employeurs ou que vous exercez des activités professionnelles :

A. 	d'intérêts découlant de vos multiples emplois ou de vos activités professionnelles actuelles ou projetées.
B.	Indiquez si vos employeurs ou les sociétés auprès desquelles vous exercez des
	activités professionnelles sont cotés en bourse.
C.	Indiquez si la société a des procédures pour réduire les risques de conflits d'intérêts et, le cas échéant, confirmez que vous les connaissez.
D.	Donnez le nom de la personne de votre société parrainante qui a contrôlé et approuvé vos multiples emplois ou activités professionnelles actuelles ou projetées
E.	Si vous ne jugez pas que cet emploi occasionne des conflits d'intérêts, fournissez des explications.

## APPENDICE E Propriété de titres de la nouvelle société parrainante (rubrique 8)

		ociété (dont les activités sont celles de courtier ou de conseiller en valeurs (ou) en dérivés):
Votre	relatio	n avec la société : Associé
Durée	de la i	relation:
	De:	/ (AAAA/MM) A: / (s'il y a lieu)
	Fourni	ssez les renseignements suivants :
	a)	Indiquez le nombre, la valeur, la catégorie et le pourcentage de titres ou de parts sociales dont vous avez la propriété ou envisagez d'acquérir lorsque votre inscription ou qualité sera rétablie ou que vous serez autorisé après examen de ce formulaire. Si vous acquérez des actions une fois que vous êtes inscrit ou autorisé, indiquez la source (par exemple, actions non émises, ou, en cas de cession, donnez le nom du cédant):
	b)	Indiquez la valeur marchande (approximative, si nécessaire) de toute obligation non garantie subordonnée, de toute obligation de la société que vous détiendrez ou de tout autre prêt subordonné que vous consentirez à la société :
	<i>c</i> )	Indiquez le nom de toute personne ou de toute société qui vous a fourni des fonds à investir dans la société, ainsi que votre relation avec elle :
	d)	Indiquez si les fonds à investir (ou devant être investis) sont garantis directement ou indirectement par une personne ou une société :
		s avez répondu « oui », indiquez le nom de la personne ou de la société et relation avec elle :
	e)	Indiquez si vous avez directement ou indirectement renoncé à des droits afférents à ces titres ou parts sociales ou si vous avez l'intention, lorsque vous serez inscrit ou autorisé après examen de ce formulaire, de renoncer à de tels droits, que ce soit en hypothéquant les titres, en les mettant en gage ou en les grevant d'une charge en garantie :
	votre	Oui Non  s avez répondu « oui », indiquez le nom de la personne ou de la société et relation avec elle, et décrivez les droits auxquels vous avez renoncé ou cerez :

Indiquez si le propriétaire véritable des actions, obligations, garanties ou non, parts sociales ou billets que vous détenez est une autre personne ou

f)

société:

	☐ Oui	☐ Non		
Si vous avez répondu « oui », remplissez les sections $g$ , $h$ et $i$ .				
g)	Nom du propriétaire véritable :			
Nom de fan	nille Prénc	om	Deuxième prénom s.o 🗌	Troisième prénom s.o □
h)	Adresse dom	iicillaire :		
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)				
i)	Profession :			

#### **APPENDICE F**

## Coordonnées relatives à l'avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

#### **Alberta**

Alberta Securities Commission Suite 600, 250-5th St. SW Calgary (Alberta) T2P 0R4 Attention: Information Officer Téléphone: 403-297-6454

## Colombie-Britannique

British Columbia Securities Commission P.O. Box 10142, Pacific Centre 701 West Georgia Street Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2

Attention: Freedom of Information

Officer

Téléphone: 604-899-6500 ou 800-373-6393 (au Canada)

#### Île-du-Prince-Édouard

Securities Office

Department of Community Affairs and Attorney General

P.O. Box 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

C1A 7N8

Attention: Deputy Registrar of Securities

Téléphone: 902-368-6288

## Manitoba

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

400, avenue St-Mary, bureau 500 Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 À l'attention du directeur des inscriptions

Téléphone: 204-945-2548 Télécopieur: 204-945-0330

#### Nouvelle-Écosse

Nova Scotia Securities Commission Suite 400, 5251 Duke Street

Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3 Attention: Deputy Director, Capital

Markets

Téléphone: 902-424-7768

#### Nunavut

Gouvernement du Nunavut Ministère de la Justice C.P. 1000, succ. 570 Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Attention: Deputy Registrar of Securities

Téléphone: 867-975-6590

#### Ontario

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

22nd Floor

20 Queen Street West Toronto (Ontario) M5H 3S8

Attention: Compliance and Registrant

Regulation

Téléphone: 416-593-8314

Courriel: registration@osc.gov.on.ca

#### Québec

Autorité des marchés financiers 800, square Victoria, 22e étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3 À l'attention du responsable de l'accès à l'information

Téléphone: 514-395-0337 ou

877-525-0337

#### Saskatchewan

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive Regina (Saskatchewan) S4P 4H2 Attention: Deputy Director, Capital

Markets

Téléphone: 306-787-5871

## Terre-Neuve-et-Labrador

Superintendent of Securities, Service NL Government of Newfoundland and Labrador

P.O. Box 8700

2nd Floor, West Block Confederation Building

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

A1B 4J6

Attention: Manager of Registrations

Téléphone: 709-729-5661

#### Yukon

Gouvernement du Yukon

Surintendant des valeurs mobilières Ministère des Services aux collectivités

P.O. Box 2703 C-6

Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6 À l'attention du surintendant des

valeurs mobilières

Téléphone: 867-667-5314

## Organisme d'autoréglementation

Organisme canadien de

réglementation du commerce des

valeurs mobilières

121 King Street West, Suite 2000 Toronto (Ontario) M5H 3T9

À l'attention du responsable de la protection des renseignements

personnels

Téléphone: 416-364-6133

Courriel: PrivacyOfficer@iiroc.ca ».